

**TELUS CORPORATION**  
**Rapport de gestion**  
**Premier trimestre de 2025**

## Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos attentes concernant les tendances dans l'industrie des télécommunications (y compris la demande pour des données et la croissance continue du nombre d'abonnés), ainsi que nos plans de financement (y compris notre programme pluriannuel de croissance du dividende). Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou d'autres événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Les risques et les hypothèses qui sous-tendent nos déclarations prospectives sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2024. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société ni de nos hypothèses à cet égard. Une mise à jour des hypothèses sur lesquelles reposent nos perspectives pour l'exercice 2025 est présentée à la *rubrique 9, « Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou d'autres événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- **Questions de réglementation.** *Nous exerçons nos activités dans un certain nombre d'industries hautement réglementées et, par conséquent, nous sommes assujettis à une vaste gamme de lois et de règlements tant au pays qu'à l'étranger. Les politiques et les approches mises de l'avant par des représentants élus ou découlant de décisions réglementaires, d'examins ou d'autres activités gouvernementales pourraient avoir des répercussions*

*stratégiques, opérationnelles ou financières (y compris sur nos produits d'exploitation et/ou nos flux de trésorerie disponibles).*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les modifications éventuelles au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion;
- notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant les secteurs des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé;
- notre capacité à nous conformer ou à faciliter la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, tant au pays qu'à l'étranger.
- **Environnement concurrentiel.** *La croissance et les activités des concurrents et l'intensification de la concurrence (tarifs, y compris les rabais et le regroupement de services), ainsi que la concurrence non traditionnelle, la technologie perturbatrice et la désintermédiation pourraient modifier la nature des marchés où nous livrons concurrence et se répercuter sur notre part de marché, ainsi que sur nos résultats financiers (y compris sur les produits d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles). TELUS Santé, TELUS Numérique et TELUS Agriculture & Biens de consommation affrontent également une concurrence intense dans leurs différents marchés respectifs.*
- **Technologie.** *L'adoption par les consommateurs de technologies différentes et les attentes changeantes des clients pourraient se répercuter sur nos flux de rentrées et nos taux de désabonnement.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les technologies perturbatrices, notamment les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services ainsi que les solutions de technologie auto-installées;
- l'incapacité à innover, à maintenir nos avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie;
- le déploiement et l'évolution continue des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler;
- notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles;
- notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de répondre à la demande croissante pour des données, et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons;
- le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services;

- notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourrait modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- **Sécurité et protection des données.** *Notre capacité à déceler et à identifier les menaces et les vulnérabilités possibles dépend de l'efficacité de nos contrôles en matière de sécurité à protéger nos infrastructures et notre environnement d'exploitation, ainsi que de notre rapidité à intervenir lorsque surviennent des attaques et à rétablir nos activités commerciales. Une attaque réelle pourrait nuire à l'exploitation de notre réseau, entraîner un accès non autorisé à des informations concernant nos clients, les membres de notre équipe ou nos activités, ou encore donner lieu à l'interception, à la destruction, à l'utilisation ou à la dissémination non autorisées de telles informations.*
- **IA générative.** *L'IA générative nous expose à de nombreux risques, y compris les risques liés à la fiabilité opérationnelle, à l'utilisation responsable de l'IA, à la confidentialité des données et à la cybersécurité, ainsi qu'à la possibilité que notre utilisation de l'IA génère du contenu inexact ou inapproprié ou crée des perceptions négatives parmi les clients. La réglementation pourrait également avoir une incidence sur une mise en œuvre future, laquelle se répercuterait sur la demande pour nos services.*
- **Climat et environnement.** *Des catastrophes naturelles, des pandémies, des événements perturbateurs et des changements climatiques pourraient se répercuter sur nos activités, sur le degré de satisfaction de la clientèle et sur l'expérience des membres de l'équipe.*

L'atteinte de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de nos activités dépend de notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions qui permettent de réduire la consommation d'énergie et d'adopter des sources d'énergie plus propres, de notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels, et de notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui découlent de nos activités.

- **Performance opérationnelle et regroupements d'entreprises.** *Les investissements et acquisitions présentent des occasions d'accroître l'étendue de nos activités d'exploitation, mais pourraient nous exposer à de nouveaux risques. Il se pourrait que nous ne réussissions pas à nous positionner sur le marché ou à accroître notre part de marché et à en tirer des avantages, et les efforts déployés à des fins d'intégration pourraient détourner les ressources de nos autres priorités.*

Les risques comprennent :

- notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers auxquels nous avons recours pour offrir nos services de TI;
- les risques liés à l'économie ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial (y compris les guerres et les autres événements géopolitiques).

- **Nos systèmes et processus.** *Les activités d'innovation, d'entretien et de gestion au chapitre des systèmes et de la technologie pourraient se répercuter sur nos systèmes informatiques et sur la fiabilité de notre réseau, ainsi que sur nos charges d'exploitation.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner des interruptions du réseau;
- les perturbations techniques et les bris d'infrastructures;
- les retards et l'augmentation des coûts, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales;
- l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- **Notre équipe.** *La nature sans cesse changeante et le caractère hautement concurrentiel de nos marchés et de notre environnement d'exploitation conjugués à la mondialisation et à l'évolution du profil démographique de notre main-d'œuvre, de même que l'efficacité de nos programmes internes de formation, de perfectionnement, de relève et de santé et mieux-être, pourraient se répercuter sur notre capacité à attirer, à former et à retenir au sein de notre équipe des membres possédant les compétences requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients ainsi qu'à l'évolution de nos activités. Les membres de l'équipe pourraient faire face à de plus grands défis en matière de santé mentale en lien avec les initiatives de changement importantes au sein de l'organisation, ce qui pourrait entraîner la perte de membres clés de l'équipe en raison d'une invalidité à court ou à long terme. L'intégration des entreprises internationales acquises et les activités d'intégration parallèles pourraient avoir une incidence sur l'efficience opérationnelle, la culture organisationnelle et l'engagement.*
- **Fournisseurs.** *Notre société pourrait être touchée par les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, de même que par le manque de résilience à l'égard d'événements d'envergure mondiale ou locaux. La dépendance envers un seul fournisseur en ce qui a trait à la fourniture de produits et de composants ainsi qu'à la prestation de services ou au soutien pourrait se répercuter sur notre capacité à répondre avec efficacité aux attentes croissantes et sans cesse changeantes des clients tout en maintenant la qualité du service. La capacité de nos fournisseurs à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons.*
- **Questions liées aux biens immobiliers.** *Les placements immobiliers sont exposés à des risques de financement possibles et à l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement depuis la pandémie. Les projets d'aménagement immobilier futurs pourraient ne pas être achevés selon les délais ou le budget établis et pourraient ne pas susciter les engagements liés à des contrats de location prévus.*
- **Financement, dette et dividendes.** *Notre capacité à obtenir du financement aux prix les plus avantageux pourrait être touchée par les conditions générales du marché ainsi que par l'évolution des évaluations sur les marchés des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres relativement à notre capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour assurer le service de notre dette. Notre intention actuelle de payer des dividendes à nos actionnaires pourrait limiter notre capacité à investir dans nos activités afin de prendre en charge notre croissance future.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à utiliser des capitaux propres à titre de contrepartie dans le cadre d'acquisitions d'entreprises est influencée par les évaluations boursières des actions ordinaires de TELUS et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc.;
- les niveaux des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement;
- des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont prises par notre conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende sera maintenu jusqu'en 2025 ni qu'il sera renouvelé;
- l'incapacité de TELUS Numérique à atteindre les cibles ou à réaliser d'autres projections relatives à ses activités, qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de TELUS à atteindre les cibles de l'organisation dans son ensemble et pourrait entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. ou des actions ordinaires de TELUS, voire les deux. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS Numérique sont décrits dans les documents publics déposés par TELUS International (Cda) Inc. sur les sites SEDAR+ et EDGAR.
- **Questions fiscales.** *La complexité des lois et règlements fiscaux au pays et à l'étranger et des obligations d'information qui s'appliquent à TELUS et à nos filiales en exploitation à l'échelle internationale pourrait se répercuter sur nos résultats financiers. Les acquisitions et l'expansion de nos activités à l'international accroissent notre exposition à divers régimes fiscaux.*

- **L'économie.** *L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale, y compris une possible récession et des attentes fluctuantes concernant l'inflation, de même que l'efficacité avec laquelle nous surveillons et modifions nos hypothèses en matière de croissance et nos plans d'urgence, pourraient se répercuter sur l'atteinte des objectifs de la société, sur nos résultats financiers (y compris les flux de trésorerie disponibles) et sur nos régimes de retraite à prestations définies. Les incertitudes géopolitiques et les éventuels tarifs ou mesures commerciales non tarifaires font planer un risque de récession et pourraient amener les clients à réduire ou à reporter leurs dépenses discrétionnaires, ce qui se répercuterait sur les achats de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et à envisager le remplacement de ces services par des solutions à plus faible prix.*
- **Les litiges et les questions d'ordre juridique.** *La complexité des lois et règlements et la conformité à ces lois et règlements, de même que nos engagements et nos attentes, pourraient se répercuter sur notre situation financière et notre réputation.*

Les risques comprennent :

- notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations actuelles et possibles, ou notre capacité à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations;
- le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives sauf dans les cas exigés par la loi.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

**Rapport de gestion**

Le 9 mai 2025

**Table des matières**

Rubrique	Page	Description
1. Introduction	6	1.1 Préparation du rapport de gestion
	6	1.2 L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités
	8	1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	12	
3. Priorités de la société pour 2025	12	
4. Capacités	14	4.1 Principaux marchés et concurrents
	14	4.2 Ressources opérationnelles
	16	4.3 Situation de trésorerie et sources de financement
	18	4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	18	5.1 Généralités
	19	5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances
	20	5.3 Résultats d'exploitation consolidés
	23	5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS
	29	5.5 Secteur TELUS Santé
	31	5.6 Secteur TELUS Expérience numérique
6. Évolution de la situation financière	34	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	35	7.1 Aperçu
	36	7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation
	36	7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement
	38	7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement
	39	7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement
	40	7.6 Facilités de crédit
	42	7.7 Emprunts à court terme
	42	7.8 Notations
	42	7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels
	43	7.10 Information sur les actions en circulation
	43	7.11 Transactions entre parties liées

Rubrique	Page	Description
8. Questions comptables	44	8.1 Estimations comptables critiques et jugements
	44	8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	44	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10. Risques et gestion des risques	49	
11. Définitions et rapprochements	49	11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées
	54	11.2 Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2025. Tous droits réservés. Les mentions <sup>MC</sup> ou <sup>MD</sup> désignent les marques de commerce appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales utilisées sous licence. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

## 1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, les estimations concernant la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent présentent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre clos le 31 mars 2025, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2025, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme Normes IFRS de comptabilité dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières présentées pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, conformément au Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR+ ([sedarplus.com](https://www.sedarplus.com)). L'information que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, ou que nous lui fournissons, y compris notre formulaire 40-F, est disponible sur le site EDGAR ([sec.gov](https://www.sec.gov)). Des renseignements supplémentaires concernant notre filiale TELUS International (Cda) Inc. (qui exerce ses activités sous le nom de TELUS Expérience numérique), y compris une analyse de ses activités et de ses résultats, sont présentés dans les documents publics de TELUS International disponibles sur les sites SEDAR+ et EDGAR; la dénomination sociale de la société demeure TELUS International (Cda) Inc.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 9 mai 2025.

Sauf indication contraire, les résultats du premier trimestre de 2025 (période de trois mois close le 31 mars 2025) présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du premier trimestre de 2024 (période de trois mois close le 31 mars 2024).

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, notre structure de présentation de l'information sectorielle a été retraitée de façon rétrospective. Ce changement résulte de la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition et de l'intégration en cours de LifeWorks<sup>MD</sup>, ainsi que de l'évolution de l'information qui est régulièrement communiquée à notre principal décideur opérationnel aux fins de l'affectation des ressources en capital et de l'évaluation de la performance. Les résultats de TELUS Santé présentés pour la période considérée étaient auparavant compris dans les résultats du secteur Solutions technologiques de TELUS. Les résultats comparatifs du secteur Solutions technologiques de TELUS ont été retraités pour les rendre conformes aux secteurs à présenter présentés pour la période considérée. Se reporter à la *rubrique 5.1, « Généralités »* pour de plus amples renseignements.

### 1.2 L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les conditions économiques d'ordre plus général qui touchent TELUS et nos clients, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités commerciales.

#### Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Au sein du secteur TTech, nous misons sur nos technologies de pointe et notre vocation sociale pour engendrer des retombées remarquables sur le plan humain. Notre engagement de longue date à accorder la priorité aux clients donne de l'impulsion à chaque facette de nos activités, dans toute notre gamme de solutions différenciées, qui englobent les services mobiles, les services de voix et de données, les services IP, de télévision, de divertissement, de vidéo, ainsi que de sécurité et de domotique offerts sur nos réseaux fiables, en pleine expansion et primés. Notre mise en œuvre de l'analytique des données et de l'intelligence artificielle (« IA ») pour rehausser nos services a

renforcé notre position de chef de file en matière d'excellence du service à la clientèle et de fidélisation des clients, ce qui nous permet de réduire des taux de désabonnement déjà faibles et démontre notre détermination à offrir aux Canadiens un accès à des technologies supérieures qui nous relient tous aux gens, aux ressources et à l'information qui comptent le plus. En outre, nous mettons en œuvre des solutions technologiques novatrices qui contribuent à approvisionner le monde en nourriture et mettent les données au service des clients qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des biens de consommation. Cette collaboration efficace et efficace nous permet d'assurer la qualité et la salubrité des aliments et des biens de consommation.

### **Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)**

TELUS Santé exerce ses activités en se plaçant à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine des soins de santé modernes, là où la technologie transforme fondamentalement la manière dont les gens peuvent accéder aux services de santé et les recevoir. Nous nous tenons au croisement critique de l'innovation numérique et des soins humains, alliant des cadres traditionnels de prestation de soins de santé avec des plateformes virtuelles axées sur le bien-être afin de soutenir la santé mentale, physique et financière des organisations et des personnes partout dans le monde. En tant que chef de file mondial des technologies, nous outillons et connectons entre eux tous les participants de l'écosystème de santé, depuis les fournisseurs de soins de santé, les payeurs et les employeurs, jusqu'aux patients et aux personnes. Nous voulons permettre aux gens de vivre plus sainement, et nous atteignons cet objectif en facilitant l'accès aux renseignements sur la santé et aux services de soutien au moyen de technologies évoluées et d'informations fondées sur les données. Dans le cadre de notre approche globale, nous intégrons les soins primaires et préventifs à un soutien continu axé sur le mieux-être. En révolutionnant la prestation des soins de santé et en favorisant le bien-être, nous améliorons les résultats en matière de santé et nous aidons les consommateurs, les patients, les professionnels de la santé, les employeurs et les employés à prospérer dans le monde numérique d'aujourd'hui.

### **Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)**

Nous sommes déterminés à façonner des expériences uniques et durables pour les clients et les employés et à créer des transformations numériques axées sur l'avenir pouvant offrir de la valeur à nos clients. Notre portefeuille de capacités intégrées de bout en bout s'articule autour de quatre lignes de service principales, soit gestion de l'expérience client, solutions numériques, solutions d'IA et de données, et solutions en matière de confiance et de sécurité. Le marché de la gestion de l'expérience client connaît une importante transformation suscitée par l'adoption de solutions numériques, incluant l'utilisation de l'IA générative. Sur le marché des solutions numériques, nous nous penchons sur les besoins continus en matière de transformation numérique des organisations qui cherchent à adopter des stratégies axées sur l'avenir et à intégrer des technologies de prochaine génération. Par exemple, par l'intermédiaire de Fuel iX<sup>MC</sup>, nous permettons aux organisations de gérer, de surveiller et de maintenir l'IA générative dans l'ensemble de leur entreprise, offrant à la fois des capacités d'IA standardisées et des outils de développement d'applications personnalisés pour créer des solutions d'entreprise taillées sur mesure. Le marché des solutions d'IA et de données continue de prendre de l'ampleur, stimulé par les investissements dans le développement de modèles fondamentaux et la demande sectorielle croissante pour des solutions alimentées par l'IA. TELUS Numérique soutient cette expansion en fournissant des services dans plus de 50 langues et en couvrant de multiples domaines d'expertise. Le marché des solutions en matière de confiance et de sécurité fait quant à lui l'objet d'une demande croissante en raison de la quantité exponentielle de contenu généré par les utilisateurs et de la part grandissante de contenu créé par l'IA générative, ce qui exige des solutions de gestion des risques numériques sophistiquées. L'environnement concurrentiel est mondial et fragmenté, et il évolue rapidement.

### Estimations concernant l'économie

Nos estimations concernant notre environnement économique et opérationnel, y compris la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, constituent des données importantes à inclure dans les hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour établir nos objectifs. La mesure dans laquelle ces estimations nous toucheront et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats futurs réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

	Croissance de l'économie (points de pourcentage)		Inflation (points de pourcentage)		Chômage (points de pourcentage)			Mises en chantier d'habitations (en milliers d'unités)			Immigration (en milliers)		
	Taux de croissance estimé du produit intérieur brut (PIB)	Notre estimation du taux de croissance du PIB <sup>1</sup>	Taux d'inflation estimé	Notre estimation du taux d'inflation annuel <sup>1</sup>	Taux de chômage		Notre estimation du taux de chômage annuel <sup>1</sup>	Nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations <sup>2</sup>	Notre estimation du nombre annuel de mises en chantier d'habitations sur une base non ajustée <sup>1</sup>		Nombre global d'admissions de résidents permanents et temporaires prévues <sup>3</sup>		
					Pour le mois de			Pour le mois de					
	2025	2025	2025	2025	Mars 2025 <sup>4</sup>	Mars 2024 <sup>4</sup>	2025	Mars 2025	Mars 2024	2025	2025	2026	2027
Canada	0,8 à 1,6 <sup>5</sup>	1,2	1,8 à 2,0 <sup>5</sup>	2,3	6,7	6,1	7,0	214	242	232	1 069	897	909
C.-B.	1,8 <sup>6</sup>	1,5	2,2 <sup>6</sup>	2,4	6,1	5,5	6,1	31	61	41	s.o.	s.o.	s.o.
Alberta	1,8 <sup>6</sup>	2,0	2,6 <sup>6</sup>	2,3	7,1	6,3	7,3	53	40	46	s.o.	s.o.	s.o.
Ontario	1,7 <sup>6</sup>	1,0	2,1 <sup>6</sup>	2,2	7,5	6,7	7,8	39	72	68	s.o.	s.o.	s.o.
Québec	1,1 <sup>6</sup>	0,9	2,4 <sup>6</sup>	2,1	5,7	5,0	6,1	58	47	49	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. – sans objet

- 1 Les hypothèses sont présentées au 28 avril 2025 et sont basées sur une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources.
- 2 Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0158-01; Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, toutes les régions, pour le Canada et les provinces, désaisonnalisé au taux annuel, mensuel (x 1 000).
- 3 Source : [canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html](https://canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html).
- 4 Source : Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en mars 2025 et en mars 2024, respectivement.
- 5 Source : Rapport sur la politique monétaire d'avril 2025 publié par la Banque du Canada.
- 6 Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, Budget and Fiscal plan, 2025/26 – 2027/28, 4 mars 2025; Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta, Fiscal Plan 2025-28, 27 février 2025; ministère des Finances de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024, 30 octobre 2024; et ministère des Finances du Québec, Budget 2025-2026, 25 mars 2025, respectivement.

### 1.3 Faits saillants – données consolidées

#### Émission de titres de créance à long terme

Après le 31 mars 2025, nous avons émis des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAR d'un montant de 1,1 milliard de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,25 % et arrivant à échéance en juillet 2055 ainsi que des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAS d'un montant de 500 millions de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,75 % et arrivant à échéance en juillet 2055. Aux fins du calcul des ratios d'endettement et de la détermination de la conformité aux clauses restrictives, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 26e*) des états financiers consolidés intermédiaires. Le produit net de cette émission a été affecté

au remboursement de l'encours de la dette, y compris le remboursement du papier commercial, à la réduction des montants en trésorerie en cours en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, au remboursement des montants impayés sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS, ainsi qu'à d'autres fins générales.

#### Acquisition d'entreprise – événement postérieur au 31 mars 2025

Le 1<sup>er</sup> mai 2025, nous avons acquis une participation de 100 % dans Workplace Options pour un montant en trésorerie d'environ 500 millions de dollars (350 millions de dollars US), déduction faite de la dette reprise d'environ 100 millions de dollars (70 millions de dollars US). De plus, nous avons signé un sommaire des modalités non exécutoire au sujet d'un investissement synergique futur qui serait fait par un tiers dans le cadre de cette acquisition d'un montant

d'environ 285 millions de dollars (200 millions de dollars US), qui devrait se conclure avant le 30 juin 2025. Workplace Options est un fournisseur mondial de solutions de bien-être intégrées pour les salariés. Cet investissement a été effectué dans le but de faire croître nos activités liées aux programmes d'aide aux employés et à la famille et sera consolidé dans notre secteur TELUS Santé.

### Programme pluriannuel de croissance du dividende

Le 9 mai 2025, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant entre 3 % et 8 % de 2026 à la fin de 2028. Cette annonce donne de nouveau lieu à la prolongation de notre programme de dividende, lequel avait été annoncé initialement en mai 2011 et a été prolongé pour quatre périodes supplémentaires en mai 2013, en mai 2016, en mai 2019 et en mai 2022. Les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2028. Se reporter à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*.

### Faits saillants – données consolidées

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)			
	2025	2024	Variation
<b>États consolidés du résultat net</b>			
Produits d'exploitation et autres produits	5 057	4 932	3 %
Bénéfice d'exploitation	752	575	31 %
Bénéfice avant impôt	408	181	n.s.
Bénéfice net	301	140	n.s.
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	321	127	n.s.
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	388	390	(1) %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)			
BPA de base	0,21	0,09	n.s.
BPA de base ajusté <sup>1</sup>	0,26	0,26	— %
BPA dilué	0,21	0,09	n.s.
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,4023	0,3761	7 %

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)			
	1 514	1 476	3 %
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)			
	2025	2024	Variation
<b>Tableaux consolidés des flux de trésorerie</b>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 077	950	13 %
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(602)	(992)	(39) %
Acquisitions	(11)	(89)	(88) %
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	(587)	(725)	(19) %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(330)	1 342	n.s.
<b>Autres faits saillants</b>			
Nombre de connexions d'abonnés aux services de télécommunications <sup>3</sup> (en milliers)	20 297	19 168	6 %
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements <sup>1</sup> (BAIIA)	1 744	1 638	6 %
Marge du BAIIA <sup>1</sup> (en %)	34,5	33,2	1,3 pt
Coûts de restructuration et autres coûts	97	218	(56) %
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	1 841	1 856	(1) %
Marge du BAIIA ajusté <sup>1</sup> (en %)	36,4	37,6	(1,2) pt
Flux de trésorerie disponibles <sup>1</sup>	488	399	22 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup> (fois)	3,9	3,8	0,1

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage.

- Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils connectés, d'abonnés aux services Internet, d'abonnés aux services de voix résidentiels, d'abonnés aux services de télévision, et d'abonnés aux services de sécurité et de domotique qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide d'informations tirées du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des téléphones mobiles de manière à retrancher 30 000 abonnés par suite d'un examen approfondi des comptes clients. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés aux services Internet de manière à retrancher 66 000 abonnés, en raison d'un examen du nombre d'abonnés.

## Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation et autres produits consolidés** ont augmenté de 125 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Les produits tirés des services ont augmenté de 114 millions de dollars au premier trimestre de 2025, reflétant i) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; ii) la croissance dans plusieurs lignes d'activité des services de santé reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance interne; iii) l'augmentation des produits externes de TELUS Numérique; et iv) l'augmentation des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) les réductions tarifaires liées aux services de réseau mobile; et ii) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de télévision.

Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile découlant de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, facteur partiellement neutralisé par une modeste réduction des volumes contractuels.

Les autres produits ont diminué de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation et autres produits, se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la *rubrique 5.5*, « Secteur TELUS Santé » et à la *rubrique 5.6*, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 177 millions de dollars au premier trimestre de 2025. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « Résultats d'exploitation consolidés », pour de plus amples renseignements.)

Le BAIIA a augmenté de 106 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Le BAIIA tient également compte d'une réduction de 121 millions de dollars des coûts de restructuration et autres coûts au premier trimestre de 2025, laquelle se rapporte aux investissements effectués à l'exercice précédent dans les programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

Le BAIIA ajusté, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts, a diminué de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Cette diminution reflète les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 38 %, en raison principalement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de l'augmentation des investissements dans des initiatives générales de la société, notamment l'expansion de son équipe des ventes commerciales et les programmes d'efficacité opérationnelle. Toutefois, le BAIIA ajusté du secteur TTech a enregistré une croissance de 3 % en raison de plusieurs facteurs, soit i) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et le recours accru à TELUS Numérique, qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faibles de TELUS Numérique, ainsi que les économies réalisées au chapitre des frais administratifs et des frais de marketing; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; iii) la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu; iv) la hausse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation; et v) la hausse des autres produits. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des services mobiles; ii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iii) la hausse des créances coûteuses; iv) la baisse des marges liées aux services de voix fixes patrimoniaux et aux services de télévision; v) la hausse des coûts liés à l'exploitation des réseaux; et vi) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Enfin, le BAIIA ajusté de TELUS Santé a enregistré une augmentation de 30 % attribuable à la croissance interne de plusieurs flux de rentrées. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « Résultats d'exploitation consolidés », pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté de 227 millions de dollars au premier trimestre de 2025, reflétant la croissance du bénéfice d'exploitation et la baisse des coûts de financement. La diminution des coûts de financement reflète principalement l'incidence du changement de méthode comptable prévoyant l'application prospective de la comptabilité de couverture aux variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels. (Se reporter à « Coûts de financement », à la *rubrique 5.3*.)
- La charge d'**impôt sur le résultat** a augmenté de 66 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 22,9 % à 26,2 % au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement de la diminution des montants non imposables et de la proportion accrue du bénéfice gagné dans les territoires ayant des taux d'imposition prévus par la loi plus élevés.

- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a augmenté de 194 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète l'incidence après impôt de la croissance du bénéfice d'exploitation et la baisse des coûts de financement.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, et des accords d'achat d'énergie virtuels lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la *rubrique 5.3*). Le bénéfice net ajusté a diminué de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

- Le **BPA de base** a augmenté de 0,12 \$ au premier trimestre de 2025, ce qui reflète l'incidence après impôt de la croissance du bénéfice d'exploitation et de la baisse des coûts de financement, ainsi que l'incidence de la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, et des accords d'achat d'énergie virtuels lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la *rubrique 5.3*). Le BPA de base ajusté est demeuré inchangé au premier trimestre de 2025.

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,4023 \$ au premier trimestre de 2025, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Le 8 mai 2025, le conseil a déclaré un dividende pour le deuxième trimestre de 0,4163 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 2 juillet 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2025. Le dividende pour le deuxième trimestre a augmenté de 0,0272 \$ par action, ou 7 %, par rapport au dividende de 0,3891 \$ par action déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* ».
- Au cours de la période de 12 mois close le 31 mars 2025, le total du nombre de **connexions d'abonnés aux services de télécommunications** a augmenté de 1 129 000, ou 6 %. Cette augmentation reflète une croissance de 3 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une croissance de 21 % du nombre d'abonnés des appareils connectés, une croissance de 5 % du nombre d'abonnés aux services Internet, compte non tenu de l'ajustement du nombre d'abonnés aux services Internet au premier trimestre de 2025, une croissance de 8 % du nombre d'abonnés aux services de télévision et une croissance de 5 % du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, facteurs

partiellement contrebalancés par un recul de 4 % du nombre d'abonnés aux services de voix résidentiels. (Se reporter à la *rubrique 5.4*, « *Secteur Solutions technologiques de TELUS* », pour de plus amples renseignements.)

#### Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** ont augmenté de 127 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement de la croissance du BAIIA et des autres variations du fonds de roulement, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et par l'augmentation des intérêts payés. (Se reporter à la *rubrique 7.2*, « *Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation* ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont diminué de 390 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, de la baisse des paiements en trésorerie au titre des licences de spectre et de la baisse des paiements en trésorerie au titre des acquisitions d'entreprises. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement* ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités de financement** ont augmenté de 1 672 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète principalement l'accroissement des remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme et la réduction des émissions de titres de créance à long terme [se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement* »].
- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 31 mars 2025 était de 3,9 fois, soit une hausse par rapport à 3,8 fois au 31 mars 2024. Une part d'environ 0,2 de la hausse du ratio est attribuable à l'incidence de l'augmentation des niveaux de la dette nette tenant essentiellement aux acquisitions de spectre et aux acquisitions d'entreprises, et cette incidence a excédé l'incidence de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts (la croissance du BAIIA du secteur TTech a donné lieu à une diminution du ratio d'environ 0,1; la baisse du BAIIA de TELUS Numérique a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,1); les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 31 mars 2025, l'acquisition de licences de spectre a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,6. (Se reporter à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », et à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)

- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 89 millions de dollars au premier trimestre de 2025, reflétant la baisse des dépenses d'investissement et la hausse du BAIIA. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et par l'augmentation des intérêts payés. Les normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie n'influent pas sur notre définition des flux de trésorerie disponibles, pour lesquels il n'existe aucune définition analogue dans l'industrie.

## 2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2024.

## 3. Priorités de la société pour 2025

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Accorder une importance accrue à nos clients, à nos collectivités et à notre vocation sociale en respectant notre promesse de marque : Créons un futur meilleur<sup>MC</sup>

- Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre marque ainsi que notre tradition de don, et cette célébration se poursuivra tout au long de l'exercice. Depuis un quart de siècle, TELUS, les membres de notre équipe et nos retraités ont fait des dons dans des collectivités à l'échelle mondiale qui ont totalisé 1,8 milliard de dollars, ceux-ci ayant pris la forme de dons en argent, d'apports en nature, de temps et de programmes, y compris 2,4 millions de jours de bénévolat.
- Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir de TELUS afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant leur accès aux technologies et aux soins de santé, de même que de notre programme TELUS Averti<sup>MD</sup> afin d'accroître la littératie numérique et d'améliorer les connaissances en matière de sécurité en ligne. Depuis le lancement de ces programmes, nous avons offert un soutien à 1,4 million de Canadiens.
  - Au cours du trimestre, notre programme Internet pour l'avenir<sup>MD</sup> a accueilli plus de 3 500 nouveaux foyers. Ainsi, depuis le lancement du programme en 2016, nous avons connecté 67 000 foyers à notre réseau, offrant nos services Internet haute vitesse à faible coût à plus de 210 000 personnes âgées à faible revenu, membres de familles à faible revenu, personnes vivant avec un handicap, réfugiés parrainés par le gouvernement et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil.

- Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir<sup>MD</sup>, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits de services mobiles gratuits ou à faible coût à des jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, à des personnes âgées et à des familles à faible revenu partout au Canada, ainsi qu'à des réfugiés parrainés par le gouvernement et à des femmes autochtones qui sont victimes de violence ou risquent de l'être. Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons ajouté à ce programme 2 200 personnes marginalisées. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, notre programme Mobilité pour l'avenir a offert du soutien à 64 000 personnes.
- Par l'entremise de notre programme Santé pour l'avenir<sup>MD</sup> de TELUS, nous éliminons les obstacles qui entravent l'accès aux soins de santé pour les Canadiens à faible revenu et marginalisés, et avons ainsi facilité la prise en charge de près de 20 000 visites de patients et séances de counseling au cours du trimestre. Depuis le lancement du programme en 2014, nos cliniques de santé mobiles ont permis de prodiguer des soins primaires et d'effectuer des visites auprès de plus de 278 000 patients dans 27 collectivités canadiennes. Nous avons également offert 2 500 séances de counseling gratuites par l'entremise de l'appli Mes Soins TELUS Santé<sup>MC</sup>.
- Au cours du trimestre, notre programme Technologies pour l'avenir<sup>MC</sup> nous a permis de donner à 1 300 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir des évaluations et des recommandations personnalisées, ainsi que de la formation sur mesure en matière d'appareils mobiles, d'ordinateurs, d'ordinateurs portatifs et de technologie d'assistance connexe, ainsi qu'un rabais sur des forfaits d'appareils mobiles, leur permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie et leur indépendance. Depuis la création du programme en 2017, nous avons offert un soutien à 14 000 personnes au Canada vivant avec un handicap en les faisant bénéficier du programme et/ou du rabais pour accessibilité de TELUS.
- Au cours du premier trimestre de 2025, près de 40 000 personnes au Canada et ailleurs dans le monde ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti afin d'accroître leur littératie numérique et d'améliorer leurs connaissances en matière de sécurité en ligne, portant ainsi le nombre cumulatif total de participants au programme à 840 000 personnes depuis son lancement en 2013.
- À l'heure actuelle, nous comptons 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS, soit 13 qui exercent leurs activités au Canada et 6 à l'international. Nos Comités d'investissement communautaire confient aux dirigeants locaux la responsabilité de formuler des recommandations quant à l'octroi des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions soutiennent les organismes de bienfaisance enregistrés qui offrent des programmes de santé, d'éducation ou de technologie pour venir en aide aux jeunes. Depuis 2005, nos 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS et la Fondation TELUS pour un futur meilleur<sup>MD</sup> (la « Fondation ») ont soutenu plus de 35 millions de jeunes adultes dans le besoin partout au Canada et à l'échelle mondiale en octroyant des dons en trésorerie de plus de 138 millions de dollars à 10 800 initiatives caritatives.

- Travaillant en étroite partenariat avec nos 13 Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada, la Fondation distribue des subventions à des organismes de bienfaisance qui contribuent à l'éducation, à la santé et au mieux-être des jeunes partout au pays. De plus, par l'entremise du programme de bourses étudiantes de TELUS, la Fondation offre des bourses aux étudiants de niveau postsecondaire qui sont confrontés à des obstacles financiers et sont déterminés à faire une différence dans leurs collectivités. Au cours du premier trimestre de 2025, la Fondation a offert un soutien à 665 000 jeunes adultes en octroyant des dons en trésorerie et des bourses totalisant 3 millions de dollars à plus de 200 organismes de bienfaisance enregistrés canadiens, partenaires communautaires et projets. Depuis sa création en 2018, la Fondation a affecté des dons en trésorerie destinés à nos collectivités ainsi que des bourses qui ont totalisé plus de 60 millions de dollars, aidant plus de 17 millions de jeunes adultes à réaliser leur plein potentiel. Pour obtenir plus d'informations sur le programme de bourses étudiantes de TELUS, veuillez consulter la page [friendlyfuture.com/fr/foundation/social-impact-bursary](https://friendlyfuture.com/fr/foundation/social-impact-bursary).
- Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons continué d'exercer notre leadership mondial en matière de durabilité, conformément à notre engagement à soutenir un avenir favorable à la nature. Nos réalisations importantes au cours du dernier trimestre ont compris les suivantes :
  - Après 25 ans, nous avons franchi le cap des 20 millions d'arbres plantés sur plus de 13 300 hectares de terrain.
  - En février, nous avons élargi la portée de notre service Énergie intelligente de TELUS pour l'offrir au Québec. Désormais disponible dans l'ensemble du Canada, cette solution permet aux clients d'économiser sur leur facture d'énergie et de réduire leur empreinte environnementale.
  - Pour la 13<sup>e</sup> fois depuis sa création en 2005, nous avons figuré sur la liste des 100 sociétés les plus durables à l'échelle mondiale de 2025 de Corporate Knights (janvier 2025).
  - En avril 2025, nous avons publié notre rapport sur les enjeux ESG et la durabilité 2024.
- Dans son rapport *Global 500 2025 Ranking* de janvier 2025, Brand Finance a évalué notre marque à 9,0 milliards de dollars US, soit une augmentation de 4,6 % d'un exercice à l'autre. Nous nous classons ainsi comme la marque de télécommunications ayant la valeur la plus élevée au Canada, comme la huitième marque ayant la valeur la plus élevée au Canada, tous secteurs confondus, et comme la quinzième marque de télécommunications ayant la valeur la plus élevée du monde.

#### **Utiliser les technologies de pointe de TELUS et l'innovation en matière d'IA pour favoriser une croissance supérieure dans les services mobiles, résidentiels et d'affaires**

- En janvier 2025, nous avons annoncé un partenariat avec Movius, un important fournisseur de logiciels de communications sécurisées à l'échelle mondiale. Cette collaboration donne naissance à TELUS Unified MultiLine, une solution de communications sécurisées évoluée qui permet aux employés d'utiliser un identifiant professionnel dédié sur diverses plateformes de communications, pour se connecter à partir de n'importe quel appareil et de n'importe où. Les organisations peuvent gérer les communications de manière à assurer la conformité et l'efficacité des contrôles à l'échelle de l'entreprise puisqu'elles ont accès à un enregistrement archivable complet de toutes les communications avec les clients. De plus, les organisations peuvent bénéficier d'une amélioration de la productivité de leurs employés grâce à des canaux de communication simplifiés.
- En février 2025, nous avons débuté un partenariat de 10 ans avec l'Administration aéroportuaire de Calgary afin de faire de l'Aéroport international de Calgary (YYC) le tout premier aéroport au Canada à être doté d'un réseau mobile privé 5G haute performance. Ce déploiement permettra de jeter les bases d'un réseau mobile de premier ordre, et ainsi d'améliorer l'expérience des voyageurs et de rationaliser les opérations aéroportuaires, tout en se préparant pour les innovations technologiques futures.
- En mars 2025, lors du Mobile World Congress, nous avons présenté notre solution Maison connectée+, soit la première plateforme de maison intelligente universelle au monde qui permet aux utilisateurs finaux d'exploiter des appareils IoT, nouveaux et existants, tout en intégrant les dernières avancées en matière d'IA et d'apprentissage machine pour créer des maisons véritablement intelligentes. En collaboration avec Amazon Web Services (« AWS »), Maison connectée+ permet aux fournisseurs de services de communication du monde entier de créer des produits et des services de maison intelligente avec une intégration fluide des appareils et une expérience client enrichissante.
- En mars 2025, en collaboration avec NVIDIA, nous avons annoncé notre intention de construire un centre d'IA souveraine, soit une installation puissante et sécurisée qui permettra aux entreprises et aux chercheurs canadiens d'accéder à des technologies de pointe pour développer des produits d'IA plus intelligents, rendre leurs activités plus efficaces et rester compétitifs. Cette collaboration permettra de fournir les superordinateurs et les logiciels nécessaires à l'entraînement de l'IA, tout en assurant la sécurité des données à l'intérieur des frontières du Canada.

**Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Santé et à TELUS Agriculture & Biens de consommation pour établir des actifs d'importance**

*TELUS Santé*

- Au premier trimestre de 2025, TELUS Santé a élargi ses services cliniques afin d'offrir aux femmes de la Colombie-Britannique des services essentiels de diagnostic et de dépistage en matière de santé, ce qui vient appuyer l'importance que nous accordons aux soins préventifs et à l'innovation en matière de soins de santé.

*TELUS Agriculture & Biens de consommation*

- Au premier trimestre de 2025, TELUS Agriculture & Biens de consommation a réalisé des avancées considérables au chapitre de l'intégration des actifs acquis, en plus d'avoir dépassé les cibles d'intégration pour Proagric<sup>MD</sup>. De plus, nous avons lancé une plateforme de service à la clientèle unique ainsi qu'un service de soutien mondial disponible en tout temps pour améliorer l'expérience client globale.
- La croissance remarquable des ventes comptabilisées s'est poursuivie tout au long du premier trimestre de 2025, se traduisant par une hausse substantielle d'un exercice à l'autre dans l'ensemble des lignes d'activité de TELUS Agriculture & Biens de consommation.

**Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Numérique pour établir un actif d'importance**

- En février, TELUS Numérique s'est associée avec Sumsb afin d'améliorer les processus de vérification de l'identité des employés à distance et d'intégration pour notre main-d'œuvre mondiale. Ce partenariat permet d'offrir une bibliothèque d'outils numériques aux différentes étapes du cycle de vie d'un employé, du recrutement à l'intégration. La solution comprend également des fonctionnalités pour les ouvertures de session courantes au cours d'une journée de travail, ainsi qu'une couche de sécurité additionnelle conçue pour protéger les intérêts de nos clients.
- En février, TELUS Numérique a remporté un prix High Performance Partner of the Year dans le cadre des Five9 2024 Global Partner Awards. Ce prix récompense les partenaires qui ont invariablement exercé leurs activités à un niveau exceptionnel dans leur région ou dans leur domaine d'expertise, et qui ont enregistré des résultats remarquables et sont devenus des points de référence en matière de succès.
- En février, TELUS Numérique a été reconnue par l'International Association of Outsourcing Professionals, qui l'a incluse pour la neuvième année consécutive dans sa liste des 100 meilleures sociétés fournissant des services d'impartition à l'échelle mondiale. Cette liste recense les meilleurs fournisseurs de services d'impartition en termes d'étendue et de croissance, de références des clients, de prix et de certifications, de programmes en matière d'innovation et de responsabilité sociale d'entreprise.

- Le 18 mars 2025, TELUS Numérique a élargi son réseau mondial de recherche sur l'IA en ouvrant le Centre de recherche de TELUS Numérique à l'Université de São Paulo, au Brésil. Grâce à l'investissement de 1 million de dollars US sur trois ans de TELUS Numérique, l'installation de pointe servira d'espace de recherche collaboratif et visera à attirer des talents en recherche sur l'IA afin de favoriser les progrès dans le domaine de l'expérience client propulsée par l'IA.
- En mars, TELUS Numérique a été retenue parmi les finalistes du Artificial Intelligence Excellence Award décerné par le Business Intelligence Group pour sa solution de messagerie asynchrone. Ce prix récompense les organisations qui misent sur les technologies de l'IA pour régler des problèmes du monde réel.

## 4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2024.

### 4.2 Ressources opérationnelles

#### Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Depuis le milieu de 2013 jusqu'au 31 mars 2025, nous avons investi environ 8,2 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées. Grâce à ces investissements, nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients.

La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu alors que l'industrie poursuit sa transition à la technologie 5G. Nous avons en conséquence investi dans la couverture, la capacité, la performance et la fiabilité de notre réseau pour nous assurer de pouvoir prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique, tout en maintenant la qualité élevée de notre réseau. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles connectée directement à notre technologie TELUS PureFibre<sup>MD</sup>, afin d'améliorer la couverture et la capacité utilisée de notre réseau 5G.

Au 31 mars 2025, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 31 mars 2024. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait environ 96 % de la population canadienne au 31 mars 2025, soit une hausse par rapport à plus de 95 % à l'exercice précédent. De plus, notre réseau 5G couvrait plus de 87 % de la population canadienne au 31 mars 2025, soit une hausse par rapport à environ 86 % au 31 mars 2024.

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec, et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Pour ce faire, nous avons notamment accru le déploiement de notre technologie PureFibre en branchant directement plus de foyers et d'entreprises au réseau PureFibre. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services de données groupés, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie PureFibre représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a permis le déploiement de la technologie 5G. Nos solutions de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 31 mars 2025, environ 3,5 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient raccordés à nos installations à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à plus de 3,2 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au premier trimestre de 2024.

Nos solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation comprennent la tenue de dossiers et des recommandations liées à l'agronomie, des services de gestion des rabais, de gestion des fournisseurs et de gestion des commandes, une base de données d'étiquettes, des services de gestion de la conformité, des solutions en matière d'agriculture animale, des solutions de traçabilité des aliments et d'assurance de la qualité, des solutions de gestion de données et des solutions logicielles pour la gestion, l'optimisation et l'analytique aux fins de la stimulation du commerce (« TPx »), l'exécution de la vente au détail, des solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement et des capacités d'analytique.

### **Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)**

TELUS Santé mise sur la puissance de la technologie et la passion des membres de notre équipe pour soutenir la santé et le bien-être sur le plan mental, physique et financier des organisations et des personnes à l'échelle mondiale. Les principaux segments dans lesquels nous concentrons nos activités sur le marché mondial des soins de santé sont les suivants : solutions à l'intention des employeurs (petites, moyennes et grandes entreprises), des payeurs (assureurs, tiers payeurs et tiers administrateurs, et secteur public), des fournisseurs (cliniques et médecins, pharmaciens et professionnels de soins de la santé affiliés) et des consommateurs. Nous offrons divers produits, solutions et services intégrés de santé et de mieux-être, y compris : des programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF »), des services de thérapie cognitivo-comportementale (« TCC »), des solutions de gestion des absences et de l'invalidité, des services de santé pour cadres, des services de santé préventifs et des services de santé au travail, des programmes d'entreprise en matière de récompenses, de reconnaissance et d'avantages, et des programmes de formation; des solutions d'administration des régimes de retraite et des avantages du personnel, et des services de consultation en matière de finances et de retraite; des soins de santé virtuels (englobant des soins primaires exhaustifs, des services de soutien en santé mentale, des offres en matière de mieux-être, et des soins pour animaux); des pharmacies virtuelles et des systèmes de gestion d'officine (fournissant des solutions de suivi des patients à distance, ainsi que des services d'intervention d'urgence personnels et de gestion des médicaments); des solutions de gestion des dossiers de santé personnels et dossiers médicaux électroniques (« DME »); des solutions de gestion du règlement des demandes; ainsi que des services de conservation du contenu portant sur la santé.

### **Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)**

TELUS Numérique offre des solutions d'expérience client propulsées par le numérique et crée des transformations numériques axées sur l'avenir qui peuvent résister aux perturbations et procurent de la valeur à nos clients. Nos capacités de bout en bout répondent aux besoins multiples des clients, y compris la gestion de l'expérience client numérique et la transformation numérique des TI et des systèmes d'expérience client, ainsi qu'aux besoins émergents des clients, comme les services axés sur la confiance et la sécurité numériques, les services de données fondés sur l'IA et les solutions d'IA générative en matière d'expérience client.

Au fil des ans, nous avons connu une croissance grâce à des acquisitions et à des investissements à l'interne dans le but de servir nos clients mondiaux, y compris l'expansion de notre modèle de prestation dans de multiples régions, y compris en Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique centrale, et nous avons développé un ensemble élargi de capacités numériques.

Nos sites de prestation de services sont stratégiquement sélectionnés en fonction de facteurs comme l'accès à des talents diversifiés et qualifiés, la proximité des clients et la capacité de fournir nos services sur plusieurs fuseaux horaires et dans plusieurs langues. Ils sont connectés au moyen d'une infrastructure robuste soutenue par des technologies d'informatique en nuage, ce qui permet la mise en place d'équipes virtuelles et réparties à l'échelle mondiale.

#### 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

##### Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;
- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement);
- toute autre dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités;
- émettre de nouvelles actions [y compris des actions ordinaires et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc.];

- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».)

##### Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

###### Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

###### Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- Le 9 mai 2025, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 3 % à 8 % entre 2026 et la fin de 2028, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution lié aux actions ordinaires est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2028 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2028. (Se reporter à la Mise en garde concernant les déclarations prospectives – Financement, dette et dividendes, de même qu'à la rubrique 10.15, « Financement, dette et dividendes » de notre rapport de gestion annuel 2024.)
- Le 8 mai 2025, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le deuxième trimestre de 0,4163 \$ par action, payable le 2 juillet 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2025. Le dividende pour le deuxième trimestre de 2025 reflète une augmentation cumulative de 0,0272 \$ par action, ou 7 %, par rapport au dividende de 0,3891 \$ par action déclaré à l'exercice précédent.

- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet pour les dividendes versés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les fonds propres à un escompte de 2 %. Au cours du premier trimestre de 2025, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis environ 10 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 203 millions de dollars. Le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés pour ces dividendes, qui est calculé comme une participation à ce régime de 203 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 34 %. Le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés pour les dividendes versés le 1<sup>er</sup> avril 2025, qui est calculé comme une participation à ce régime de 205 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 34 %.

**Utiliser le produit des créances titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie**

- Le papier commercial émis et en cours était de 2,1 milliards de dollars au 31 mars 2025 et était intégralement libellé en dollars américains (1,5 milliard de dollars US), par rapport à 1,4 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars US) au 31 décembre 2024 et à 1,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars US) au 31 mars 2024.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. payables à un consortium se composant d'institutions financières (excluant la participation de TELUS Corporation) se chiffraient à 1,2 milliard de dollars US au 31 mars 2025, par rapport à 1,2 milliard de dollars US au 31 décembre 2024 et à 1,3 milliard de dollars US au 31 mars 2024. La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées et les montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement s'élevaient à 1,3 milliard de dollars au 31 mars 2025 et à 0,9 milliard de dollars au 31 décembre 2024 en vertu de la convention actuelle, par rapport à 0,1 milliard de dollars au 31 mars 2024, en vertu de la convention de titrisation précédente (se reporter à la *rubrique 7.7*). En vertu de la convention actuelle, le financement peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

**Maintenir la conformité aux objectifs financiers**

- Maintenir des notations de première qualité – Au 9 mai 2025, les notations de première qualité attribuées par toutes les agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette cible. (Se reporter à la *rubrique 7.8*, « *Notations* ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,2 à 2,7 fois – Au 31 mars 2025, ce ratio, qui était de 3,9 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de l'acquisition des licences de spectre (le spectre étant notre actif à durée d'utilité indéterminée le plus important) et des acquisitions d'entreprises. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et des prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)
- Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution lié aux actions ordinaires<sup>1</sup> présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre trimestres les plus récents, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté sur une base rétrospective à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette visée. Au 31 mars 2025, le ratio était de 76 % et sortait de la fourchette cible. Nous estimons que ce ratio se situera dans la fourchette cible sur une base prospective. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)
- Maintenir des liquidités disponibles d'au moins 1 milliard de dollars – Au 31 mars 2025, les liquidités disponibles<sup>1</sup> s'élevaient à plus de 1,9 milliard de dollars. (Se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* » et à « *Risque de liquidité* » à la *rubrique 7.9*.)

<sup>1</sup> Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. (Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées* ».)

#### 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### 5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des produits et services liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

#### 5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation, particulièrement le BAIIA ajusté, sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Le secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech ») comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition de LifeWorks et de son intégration en cours. À compter du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable. Le secteur TELUS Santé, dont les résultats étaient compris dans les résultats du secteur Solutions technologiques de TELUS au cours des périodes comparatives, comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les lignes de service principales de notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., soit gestion de l'expérience client, solutions numériques, solutions d'IA et de données, et solutions en matière de confiance et de sécurité.

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

### Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023
<b>Produits d'exploitation et autres produits</b>	<b>5 057</b>	5 381	5 099	4 974	4 932	5 198	5 008	4 946
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achat de biens et services <sup>1</sup>	1 847	2 136	1 868	1 825	1 810	2 086	1 858	1 790
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	1 466	1 475	1 475	1 473	1 484	1 407	1 633	1 568
Amortissements	992	1 011	968	994	1 063	1 041	1 000	1 006
Total des charges d'exploitation	4 305	4 622	4 311	4 292	4 357	4 534	4 491	4 364
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>752</b>	759	788	682	575	664	517	582
Coûts de financement	344	321	479	382	394	278	352	323
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>408</b>	438	309	300	181	386	165	259
Impôt sur le résultat	107	118	52	79	41	76	28	63
<b>Bénéfice net</b>	<b>301</b>	320	257	221	140	310	137	196
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>321</b>	358	280	228	127	288	136	200
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
BPA de base	0,21	0,24	0,19	0,15	0,09	0,20	0,09	0,14
BPA de base ajusté <sup>2</sup>	0,26	0,25	0,28	0,25	0,26	0,24	0,25	0,19
BPA dilué	0,21	0,24	0,19	0,15	0,09	0,20	0,09	0,14
<b>Dividendes déclarés par action ordinaire</b>	<b>0,4023</b>	0,4023	0,3891	0,3891	0,3761	0,3761	0,3636	0,3636
<b>Information supplémentaire :</b>								
BAIIA	1 744	1 770	1 756	1 676	1 638	1 705	1 517	1 588
Coûts de restructuration et autres coûts	97	68	86	121	218	142	303	115
BAIIA ajusté	1 841	1 838	1 842	1 797	1 856	1 847	1 820	1 703
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 077	1 077	1 432	1 388	950	1 314	1 307	1 117
Flux de trésorerie disponibles	488	534	568	481	399	595	359	279

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

### Tendances

Pour une analyse détaillée des tendances relatives aux produits, au BAIIA et au BAIIA ajusté, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la rubrique 5.5, « Secteur TELUS Santé » et à la rubrique 5.6, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

La tendance au chapitre de la diminution, d'un exercice à l'autre, des amortissements reflète une diminution de la rationalisation des biens immobiliers et une réduction des mises hors service d'immobilisations. Nos dépenses nous ont permis de prendre en charge l'expansion de notre infrastructure à large bande, y compris les investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et la couverture de la technologie 5G, ainsi que les mises en service réussies d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité et de domotique. Les investissements dans notre technologie PureFibre nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie afin d'améliorer la couverture et la capacité des réseaux, y compris le déploiement continu de notre réseau 5G.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme et les augmentations des taux d'intérêt effectifs de la dette à taux variable et des récentes émissions à taux fixe, principalement en ce qui a trait aux investissements dans les licences de spectre et dans la technologie PureFibre, ainsi que les acquisitions d'entreprises. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, ainsi qu'aux licences acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024). Les coûts de financement comprennent également la capitalisation des intérêts liés à des provisions (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et options de vente position vendeur) et le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change, des montants variables de produits d'intérêts et des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, ce qui a contribué au bénéfice jusqu'au troisième trimestre de 2022 et à la perte jusqu'au quatrième trimestre de 2024. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable [se reporter à la *note 2a*) des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur des accords d'achat d'énergie virtuels, qui étaient précédemment inclus dans les coûts de financement, sont désormais compris dans les autres éléments du résultat global.

### 5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la *rubrique 5.5*, « Secteur TELUS Santé » et à la *rubrique 5.6*, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

#### Produits d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation			
Services	4 443	4 329	3 %
Équipement	575	537	7 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	5 018	4 866	3 %
Autres produits	39	66	(41) %
Produits d'exploitation et autres produits	5 057	4 932	3 %

Les produits d'exploitation et autres produits consolidés ont augmenté de 125 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 114 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement i) de la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; ii) de la croissance dans plusieurs lignes d'activité des services de santé reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance interne; iii) de l'augmentation des produits externes de TELUS Numérique, compte tenu des taux de change favorables; et iv) de l'augmentation des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation tenant essentiellement aux acquisitions d'entreprises, à l'amélioration de la croissance interne des services liés aux biens de consommation, et aux taux de change favorables. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) les réductions tarifaires liées aux services de réseau mobile; et ii) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de télévision tenant au remplacement de la technologie.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont augmenté de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile découlant de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, partiellement contrebalancée par une réduction modeste des volumes contractuels.
- Les **autres produits** ont diminué de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu.

#### Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Achat de biens et services	1 847	1 810	2 %
Charge au titre des avantages du personnel	1 466	1 484	(1) %
Amortissement des immobilisations corporelles	592	690	(14) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	400	373	7 %
Charges d'exploitation	4 305	4 357	(1) %

Les charges d'exploitation consolidées ont diminué de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a diminué de 98 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement d'une diminution de la rationalisation des biens immobiliers et d'une réduction des mises hors service d'immobilisations.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de l'accroissement des entrées d'actifs logiciels, de l'amortissement des nouvelles acquisitions, et des taux de change défavorables.

#### Bénéfice d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAIIA du secteur TTech <sup>1</sup> (se reporter à la rubrique 5.4)	1 570	1 416	11 %
BAIIA du secteur TELUS Santé <sup>1</sup> (se reporter à la rubrique 5.5)	67	35	90 %
BAIIA du secteur TELUS Numérique <sup>1</sup> (se reporter à la rubrique 5.6)	120	197	(39) %
Éliminations	(13)	(10)	30 %
BAIIA	1 744	1 638	6 %
Amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(992)	(1 063)	(7) %
Bénéfice d'exploitation [bénéfice avant intérêts et impôts (BAII) consolidé]	752	575	31 %

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 177 millions de dollars au premier trimestre de 2025, tandis que le BAIIA a augmenté de 106 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Outre les facteurs de croissance dont il est fait mention au paragraphe portant sur le BAIIA ajusté ci-dessous, le BAIIA reflète également une réduction des coûts de restructuration et autres coûts de 121 millions de dollars au premier trimestre de 2025, laquelle se rapporte aux investissements effectués à l'exercice précédent dans des programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

#### BAIIA ajusté

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAIIA ajusté du secteur TTech <sup>1</sup> (se reporter à la rubrique 5.4)	1 649	1 600	3 %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Santé <sup>1</sup> (se reporter à la rubrique 5.5)	76	59	30 %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Numérique <sup>1, 2</sup> (se reporter à la rubrique 5.6)	129	207	(38) %
Éliminations	(13)	(10)	30 %
BAIIA ajusté	1 841	1 856	(1) %

- 1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».
- 2 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

Le BAIIA ajusté a diminué de 15 millions de dollars, ou 1 %, au premier trimestre de 2025. Cette diminution reflète les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 38 %, en raison principalement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de l'augmentation des investissements dans des initiatives générales de la société, notamment l'expansion de son équipe des ventes commerciales et les programmes d'efficacité opérationnelle. Toutefois, le BAIIA ajusté du secteur TTech a enregistré une croissance de 3 % en raison de plusieurs facteurs, soit i) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et le recours accru à TELUS Numérique, qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faibles de TELUS Numérique, ainsi que les économies réalisées au chapitre des frais administratifs et des frais de marketing; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; iii) la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu; iv) la hausse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation; et v) la hausse des autres produits. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des services mobiles; ii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iii) la hausse des créances coûteuses; iv) la baisse des marges liées aux services de voix fixes patrimoniaux et aux services de télévision; v) la hausse des coûts liés à l'exploitation des réseaux; et vi) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Enfin, le BAIIA ajusté de TELUS Santé a enregistré une augmentation de 30 % attribuable à la croissance interne de plusieurs flux de rentrées.

**Coûts de financement**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
<i>Relativement aux transactions qui concernent uniquement l'obtention d'un financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs – montant brut	284	295	(4) %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs – comptabilisés à l'actif	(9)	—	n.s.
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	17	1	n.s.
	292	296	(1) %
<i>Relativement aux transactions qui ne concernent pas uniquement l'obtention d'un financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives	41	40	3 %
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs	6	2	n.s.
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	3	2	50 %
Capitalisation des intérêts liés à des provisions	7	8	(13) %
	57	52	10 %
Charges d'intérêts	349	348	0 %
Profits de change	—	(9)	(100) %
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	—	66	(100) %
Produits d'intérêts	(5)	(11)	(55) %
<b>Coûts de financement</b>	<b>344</b>	<b>394</b>	<b>(13) %</b>

Les coûts de financement ont diminué de 50 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 1 million de dollars au premier trimestre de 2025, principalement en raison des facteurs suivants :

- Le montant brut des charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs, a diminué de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse du taux d'intérêt effectif sur la dette à long terme moyenne tenant surtout à la nature à taux variable du papier commercial, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation de la dette à long terme moyenne. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] s'élevait à 4,40 % au 31 mars 2025, par rapport à 4,37 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « *Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme* », à la rubrique 7.4.)
- Les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, excluant les obligations locatives, qui sont liés à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre visant la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en octobre et en novembre 2023 par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »).
- Les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts ont augmenté de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2025 relativement à une nouvelle convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance conclue au deuxième trimestre de 2024. (Se reporter « *Emprunts à court terme* » à la rubrique 7.7.)
- Les **variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels** représentent les montants latents estimatifs comptabilisés au titre des accords d'achat d'énergie virtuels que nous avons conclus dans le cadre de projets de production d'énergie renouvelable visant à aménager des centrales solaires et éoliennes. La conclusion de ces accords s'inscrit dans notre engagement à réduire notre empreinte carbone. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur, qui étaient précédemment inclus dans les coûts de financement, sont désormais compris dans les autres éléments du résultat global.

**Impôt sur le résultat**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	2025	2024	Variation
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables (en %)	24,8	22,9	1,9 pt
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	(1,2)	—	(1,2) pt
Pilier Deux – impôt minimum mondial (en %)	0,2	0,6	(0,4) pt
Montants (non imposables) non déductibles nets (en %)	(0,2)	(6,1)	5,9 pts
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes (en %)	2,2	3,9	(1,7) pt
Pertes non comptabilisées (en %)	0,2	0,6	(0,4) pt
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger (en %)	(0,2)	(1,1)	0,9 pt
Autres (en %)	0,4	2,1	(1,7) pt
<b>Taux d'imposition effectif (en %)</b>	<b>26,2</b>	<b>22,9</b>	<b>3,3 pts</b>
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	101	41	n.s.
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(5)	—	n.s.
Pilier Deux – impôt minimum mondial	1	1	— %
Montants (non imposables) non déductibles nets	(1)	(11)	(91) %
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	9	7	29 %
Pertes non comptabilisées	1	1	— %
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(1)	(2)	(50) %
Autres	2	4	(50) %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>107</b>	<b>41</b>	<b>n.s.</b>

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 66 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 22,9 % à 26,2 % au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement de la diminution des montants non imposables et de la proportion accrue du bénéfice gagné dans les territoires ayant des taux d'imposition prévus par la loi plus élevés.

**Bénéfice global**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Bénéfice net	301	140	n.s.
Autres éléments du résultat global (après impôt) :			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	49	83	(41) %
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	3	36	(92) %
<b>Bénéfice global</b>	<b>353</b>	<b>259</b>	<b>36 %</b>

Le bénéfice global a augmenté de 94 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de l'augmentation du bénéfice net. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par les fluctuations relatives des taux de change, par une incidence défavorable de 13 millions de dollars des accords d'achat d'énergie virtuels et par les fluctuations relatives des taux d'actualisation influençant les réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat comprennent les montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel, ainsi que la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement.

**5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS**
**Tendances et caractère saisonnier – secteur TTech**

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre de l'amélioration des produits tirés des services de réseau mobile reflète principalement la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, ainsi que l'augmentation des connexions à l'Internet des objets (l'« IdO »). La récente décélération de la croissance de l'immigration observée a bridé notre capacité à accroître notre clientèle. La baisse des PMMA à l'échelle nationale découle principalement de plus grandes limites d'utilisation de données moyennant un tarif donné, ainsi que de l'intense concurrence en matière de tarification de détail, qui a persisté depuis le deuxième trimestre de 2023. Les produits tirés des services d'itinérance ont continué de diminuer, en raison de l'adoption de forfaits en Amérique du Nord et de l'offre de forfaits de services d'itinérance concurrentiels sur le marché.

Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté en raison principalement de l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. Contrebalançant partiellement ce facteur, les volumes de ventes d'appareils mobiles ont diminué lentement, ce qui est attribuable à la fois aux améliorations de la durabilité et aux augmentations du coût de ces appareils qui poussent les clients à reporter le remplacement de leur appareil et favorisent une hausse de l'adoption des forfaits Apportez votre propre appareil. Nous continuons d'offrir des appareils remis en marché certifiés et le programme Option Retour, ce qui permet de proposer aux clients des solutions de rechange pour le remplacement de leur appareil tout en contribuant également à une économie circulaire.

Nos investissements dans le spectre et nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration de notre réseau se traduisent par un accroissement de sa capacité, de sa couverture et de sa fiabilité, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles et d'abonnés des appareils connectés. La croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) des offres de produits hors pair caractérisées par des améliorations continues au chapitre de la vitesse, de la performance et de la fiabilité de notre réseau, combinées à l'amélioration de nos capacités numériques; ii) de nos promotions fructueuses, y compris le groupement de nos services mobiles et de nos services résidentiels; iii) de notre capacité à attirer une plus grande partie de la population canadienne, grâce à la croissance découlant de l'immigration (quoique moins prononcée) et de l'évolution démographique, et à la croissance continue du nombre d'abonnés possédant plusieurs appareils; et iv) de notre taux de désabonnement relativement faible, qui reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients et nos programmes de remplacement d'appareil.

Le nombre de nos abonnés des appareils connectés a augmenté, principalement en raison de l'expansion de notre offre de solutions IdO dans divers secteurs, notamment les transports, la sécurité, les soins de santé, les immeubles intelligents et les villes intelligentes, l'énergie, le commerce de détail et l'agriculture. Nos investissements dans les infrastructures de réseau et l'expansion de notre portefeuille de produits IdO nous ont également permis de fournir à notre clientèle des solutions IdO fiables et évolutives.

La croissance du nombre d'abonnés aux services Internet a été soutenue par nos investissements continus dans la mise en œuvre de notre infrastructure à fibres optiques, ainsi que par notre taux de désabonnement relativement faible. Le nombre d'abonnés à nos services de télévision a continué d'augmenter, ce qui reflète les ajouts nets d'abonnés en réponse à nos diverses offres de produits flexibles tenant compte de l'évolution des besoins et des préférences des consommateurs. La croissance des abonnés à nos services de sécurité et de domotique découle de la réussite de nos offres groupées de services mobiles et de services résidentiels. Le regroupement de services se traduit par une augmentation des services fournis dans chaque foyer et a une incidence positive sur les taux de désabonnement liés à la plupart des services, soutenue par nos modèles d'auto-installation et d'installation virtuelle efficaces. Les pertes d'abonnés aux services de voix résidentiels sont demeurées faibles en raison du succès de nos services groupés, de nos offres de tarifs réduits, et de nos efforts efficaces en matière de rétention en vue d'atténuer le remplacement continu de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet.

La tendance à la croissance des produits tirés des services de données fixes reflète la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet et du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, favorisée par la demande soutenue pour des vitesses Internet toujours plus élevées et pour une plus grande largeur de bande, ainsi qu'à notre gamme d'offres de services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise et d'autres applications évoluées, qui sont soutenues par les investissements dans notre réseau à fibres optiques. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services de télévision et des services de voix fixes découle du remplacement de la technologie ainsi que de l'intensification de la concurrence. Toutefois, nous atténuons cette tendance au moyen de nos offres de produits groupés et d'offres de tarifs réduits, de la diversification de nos produits et de nos efforts efficaces au chapitre de la rétention. La migration des produits et services offerts vers les plateformes IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains produits et services existants. Toutefois, nous continuons d'améliorer et de diversifier notre portefeuille de solutions novatrices pour entreprises.

Les précédentes tendances au chapitre des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation étaient attribuables au taux de désabonnement, qui a atténué la croissance des abonnements et limité les occasions en matière de prospection de clientèle. Cependant, nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont connu une amélioration tout au long de 2024 et au début de 2025. Grâce à notre équipe mondiale et à nos solutions fondées sur l'infonuagique, nous sommes en mesure de servir une clientèle diversifiée, y compris les éleveurs, les producteurs, les agronomes, les conseillers, les transformateurs et les détaillants, en contribuant à une prise de décisions plus efficace et plus agile qui est en mesure de tenir compte des besoins changeants des consommateurs, d'améliorer la rentabilité et de favoriser une meilleure circulation de l'information dans la chaîne de valeur, ce qui nous permet d'améliorer la sécurité et la durabilité de nos extrants et de favoriser les efficacités dans la façon dont nous produisons, distribuons et consommons les aliments et les biens de consommation.

**Indicateurs opérationnels – secteur TTech**

Aux 31 mars	2025	2024	Variation
<b>Nombre de connexions d'abonnés</b>			
(en milliers) :			
Téléphones mobiles <sup>1</sup>	10 137	9 846	3 %
Appareils connectés	3 877	3 215	21 %
Services Internet <sup>2</sup>	2 715	2 656	2 %
Services de télévision	1 416	1 316	8 %
Services de sécurité et de domotique	1 135	1 078	5 %
Services de voix résidentiels	1 017	1 057	(4) %
Nombre total de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	20 297	19 168	6 %
Population couverte par le réseau LTE <sup>3</sup>			
(en millions)	36,7	36,7	— %
Population couverte par le réseau 5G <sup>3</sup>			
(en millions)	32,4	31,8	2 %
Trimestres clos les 31 mars			
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles			
(en milliers) :	339	376	(10) %
<b>Ajouts nets (pertes nettes) de connexions d'abonnés</b>			
(en milliers) :			
Téléphones mobiles	20	45	(56) %
Appareils connectés	148	101	47 %
Services Internet	21	30	(30) %
Services de télévision	27	19	42 %
Services de sécurité et de domotique	15	22	(32) %
Services de voix résidentiels	(13)	(8)	(63) %
Nombre total d'ajouts nets de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	218	209	4 %
PMMA des téléphones mobiles, par mois <sup>1,4</sup>			
(en dollars)	57,13	59,31	(3,7) %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois <sup>1,5</sup> (en %)			
	1,06	1,13	(0,07) pt

- 1 Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des téléphones mobiles de manière à retrancher 30 000 abonnés par suite d'un examen approfondi des comptes clients.
- 2 Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés aux services Internet de manière à retrancher 66 000 abonnés, en raison d'un examen du nombre d'abonnés.
- 3 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
- 4 Autre mesure financière déterminée. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ». Cette mesure n'est pas définie par les Normes IFRS de comptabilité. Il s'agit plutôt d'un paramètre utilisé dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services et de produits mobiles.
- 5 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».

- Les **ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 339 000 au premier trimestre de 2025, reflétant une diminution de 37 000 attribuable à la décélération de la croissance démographique au Canada, ainsi qu'à l'importance accrue que nous avons accordée aux mises en service d'abonnés des téléphones haut de gamme et rentables.
- Le **taux de désabonnement des téléphones mobiles** s'est établi à 1,06 % au premier trimestre de 2025, par rapport à 1,13 % au premier trimestre de 2024, en raison principalement de nos efforts continus visant à assurer la rétention des clients, ainsi que de la qualité de notre réseau et de notre service hors pair dans l'industrie, et des offres groupées et promotions fructueuses.
- Les **ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont chiffrés à 20 000 au premier trimestre de 2025, ce qui reflète une baisse de 25 000, en raison de la diminution des ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles, partiellement contrebalancée par une baisse du taux de désabonnement des téléphones mobiles.
- Les **PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 57,13 \$ au premier trimestre de 2025, soit une baisse de 2,18 \$, ou 3,7 %, attribuable à l'adoption de forfaits de base à tarifs moindres en réaction à la concurrence plus intense en matière de marketing et de tarification promotionnelle ciblant les clients tant nouveaux qu'existants, ainsi qu'à une baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire et des produits tirés des services d'itinérance, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des produits tirés de l'IdO. Nous constatons une augmentation continue de l'adoption de forfaits de données illimités et de forfaits Canada-États-Unis-Mexique, qui procurent des PMMA plus élevés et plus stables sur une base mensuelle, tout en permettant aux clients de compter sur une réduction des frais d'itinérance aux États-Unis et au Mexique et des frais de dépassement de données, respectivement.
- Les **ajouts nets d'abonnés des appareils connectés** se sont établis à 148 000 au premier trimestre de 2025, soit une hausse de 47 000 attribuable à la croissance des connexions à l'IdO de clients des secteurs des transports, de la sécurité intelligente et de la connectivité.
- Les **ajouts nets d'abonnés aux services Internet** se sont établis à 21 000 au premier trimestre de 2025, soit une diminution de 9 000 qui reflète la baisse de la croissance du marché et l'intensification des pressions concurrentielles, facteurs partiellement contrebalancés par la force de notre offre relative au réseau à fibres optiques.

- Les **ajouts nets d'abonnés aux services de télévision** se sont établis à 27 000 au premier trimestre de 2025, soit une augmentation de 8 000 attribuable à nos offres diversifiées, y compris EnContinu+, qui répondent à l'évolution des besoins et des préférences des consommateurs.
- Les **ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité et de domotique** se sont établis à 15 000 au premier trimestre de 2025, soit une diminution de 7 000 reflétant la hausse du taux de désabonnement lié aux changements dans les décisions d'achat des consommateurs, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la demande à l'égard de nos offres groupées et de notre gamme diversifiée de produits et services.
- Les **pertes nettes d'abonnés aux services de voix résidentiels** se sont établies à 13 000 au premier trimestre de 2025, soit une hausse de 5 000 pertes, reflétant la baisse des ajouts bruts d'abonnés, partiellement contrebalancée par nos offres de produits groupés et de tarifs réduits, qui nous ont permis d'atténuer les pertes et de réduire au minimum le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet.

Les produits tirés des **services de réseau mobile** ont diminué de 14 millions de dollars, ou 1 %, au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des PMMA des téléphones mobiles, partiellement contrebalancée par la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et par une hausse des connexions à l'IdO.

Les produits tirés de l'**équipement mobile et d'autres services** ont augmenté de 43 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, partiellement neutralisée par une modeste réduction des volumes contractuels.

Les produits tirés des **services de données fixes** ont augmenté de 33 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison de la croissance du nombre de nos abonnés aux services Internet, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision, combinée à la hausse des produits par abonné aux services Internet et aux services de sécurité et de domotique. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des services de télévision par client, ce qui reflète une proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et le remplacement de la technologie.

Les produits tirés des **services de voix fixes** ont reculé de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète la baisse continue des produits tirés des services de voix patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie et des changements dans les décisions d'achat des consommateurs. La baisse a été partiellement atténuée par le succès qu'a connu notre offre de produits groupés et par nos efforts au chapitre de la rétention.

Les produits tirés de l'**équipement fixe et d'autres services** ont augmenté de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement de la hausse des ventes d'équipement lié à la sécurité des lieux.

Les produits tirés des **services liés à l'agriculture et aux biens de consommation** ont augmenté de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement des acquisitions d'entreprises, de l'amélioration de la croissance interne des services liés aux biens de consommation, et de l'incidence favorable des taux de change. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse liée aux solutions d'agriculture animale.

#### Produits d'exploitation et autres produits – secteur TTech

	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Produits tirés des services de réseau mobile	1 732	1 746	(1) %
Produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services	524	481	9 %
Services de données fixes <sup>1</sup>	1 192	1 159	3 %
Services de voix fixes	170	179	(5) %
Produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services	122	117	4 %
Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation	98	82	20 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	3 838	3 764	2 %
Autres produits	39	27	44 %
Produits d'exploitation externes et autres produits	3 877	3 791	2 %
Produits intersectoriels	6	5	20 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech	3 883	3 796	2 %

<sup>1</sup> Exclut les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech ont augmenté de 87 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Les **autres produits** ont augmenté de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu, et de la hausse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises, partiellement contrebalancées par la baisse des profits liés à des projets immobiliers.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis aux secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes des secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique.

**Apport direct – secteur TTech**

	Produits et services mobiles			Produits et services fixes <sup>1</sup>			Total – secteur TTech		
	2025	2024	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)									
<b>Produits</b>									
Services	1 757	1 767	(1) %	1 507	1 464	3 %	3 264	3 231	1 %
Équipement	499	460	8 %	75	73	3 %	574	533	8 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	2 256	2 227	1 %	1 582	1 537	3 %	3 838	3 764	2 %
<b>Charges</b>									
Charges directes	737	656	12 %	468	448	4 %	1 205	1 104	9 %
Apport direct	1 519	1 571	(3) %	1 114	1 089	2 %	2 633	2 660	(1) %

<sup>1</sup> Comprend les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans le tableau ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. L'apport direct du secteur TTech a diminué de 27 millions de dollars, ou 1 %, au premier trimestre de 2025.

L'apport direct provenant des produits et services mobiles du secteur TTech a diminué de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète surtout l'incidence de la baisse des PMMA des téléphones mobiles et de la diminution des marges liées à l'équipement mobile tenant à la concurrence plus intense en matière de tarification et à la baisse des volumes contractuels. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles.

L'apport direct provenant des produits et services fixes du secteur TTech a augmenté de 25 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la croissance soutenue du nombre d'abonnés aux services Internet et aux services de sécurité et de domotique, et de la croissance des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution des marges liées aux services de voix patrimoniaux et aux services de télévision découlant du remplacement de la technologie.

**Charges d'exploitation – secteur TTech**

	2025	2024	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		(données retraitées)	
Achat de biens et services <sup>1</sup>	1 726	1 671	3 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	587	709	(17) %
Charges d'exploitation du secteur TTech	2 313	2 380	(3) %

<sup>1</sup> Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation du secteur TTech ont diminué de 67 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté du secteur TTech* ci-dessous pour plus de détails.

**BAIIA – secteur TTech**

	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)			
BAIIA	1 570	1 416	11 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	79	184	n.s.
BAIIA ajusté	1 649	1 600	3 %
Marge du BAIIA <sup>1</sup> (en %)	40,4	37,2	3,2 pts
Marge du BAIIA ajusté <sup>1</sup> (en %)	42,4	42,1	0,3 pt

1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA du secteur TTech a augmenté de 154 millions de dollars, ou 11 %, au premier trimestre de 2025. Outre les facteurs de croissance dont il est fait mention au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté du secteur TTech* ci-dessous, le BAIIA reflète également une réduction des coûts de restructuration et autres coûts de 105 millions de dollars au premier trimestre de 2025, laquelle se rapporte aux investissements effectués à l'exercice précédent dans des programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

Le BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 49 millions de dollars, ou 3 %, au premier trimestre de 2025, reflétant i) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et l'adoption accrue des solutions de TELUS Numérique au sein des activités du secteur TTech, ce qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faible de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; iii) l'augmentation des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu; et iv) la hausse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des profits liés à des projets immobiliers; iii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iv) la hausse des créances douteuses; v) la baisse des marges liées aux services de voix fixes patrimoniaux et aux services de télévision; vi) la hausse des coûts liés à l'exploitation des réseaux; et vii) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique.

La marge du BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 0,3 point de pourcentage au premier trimestre de 2025. Cette amélioration est principalement attribuable à nos vastes programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts dont il est fait mention ci-dessus.

**BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TTech**

	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA ajusté	1 649	1 600	3 %
Dépenses d'investissement	(515)	(663)	(22) %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement <sup>1</sup>	1 134	937	21 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement du secteur TTech a augmenté de 197 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Se reporter à la *rubrique 7.3* pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

**BAII – secteur TTech**

	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA	1 570	1 416	11 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(529)	(621)	(15) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(240)	(223)	8 %
BAII <sup>1</sup>	801	572	40 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII du secteur TTech a augmenté de 229 millions de dollars au premier trimestre de 2025, parallèlement à l'augmentation du BAIIA. L'amortissement des immobilisations corporelles du secteur TTech a diminué de 92 millions de dollars, en raison principalement d'une diminution de la rationalisation des biens immobiliers et d'une réduction des mises hors service d'immobilisations. L'amortissement des immobilisations incorporelles du secteur TTech a augmenté de 17 millions de dollars en raison essentiellement de l'accroissement des entrées d'actifs logiciels.

## 5.5 Secteur TELUS Santé

### Tendances –TELUS Santé

La tendance à la croissance des produits tirés de services de santé a été stimulée par la croissance de nos programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF ») par suite de l'acquisition de plusieurs entreprises à l'échelle mondiale en 2024. Elle reflète également la croissance interne continue de nos offres de services de santé existants attribuable à l'adoption et à l'expansion accrues de nos solutions numériques en matière de santé, ainsi qu'à la croissance du nombre de membres de nos services de santé, y compris : i) les solutions pour les employeurs, qui fournissent des solutions en matière de bien-être physique, mental et financier axées sur le secteur des employeurs à l'échelle mondiale, dont des PAEF, des solutions en santé mentale globale, des services de consultation et la solution Bien-être TELUS Santé; ii) le fournisseur de services de paiement, qui offre des solutions intégrées en matière de santé pour nos activités destinées aux payeurs et aux fournisseurs; les activités destinées aux payeurs comprennent les secteurs public et privé (gestion des régimes d'assurance maladie, demandes de règlement électroniques, dossiers de santé des patients et services gérés en matière de santé publique) et les activités destinées aux fournisseurs comprennent des solutions logicielles de pharmacie, des dossiers collaboratifs de santé et des pharmacies virtuelles; iii) les solutions pour la retraite et les avantages sociaux, qui visent à améliorer la santé financière et le bien-être des organisations et des personnes au moyen de solutions durables et souples en matière d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux; iv) les Cliniques TELUS Santé, qui supervisent les activités et la transformation des cliniques, ainsi que la prestation des services cliniques en santé physique et mentale; et v) les solutions de santé grand public, qui offrent des solutions de pointe sur le marché en matière de soins primaires, de soins pour animaux, de maintien à domicile et de gestion des maladies chroniques. L'augmentation du nombre de personnes couvertes est en grande partie attribuable à l'expansion de nos PAEF.

#### Indicateurs opérationnels – secteur TELUS Santé

Services de santé (en millions)			
Aux 31 mars	2025	2024	Variation
Personnes couvertes par les services de soins de santé	76,5	71,7	7 %

- Le nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé se chiffrait à 76,5 millions à la fin du premier trimestre de 2025, soit une augmentation de 4,8 millions au cours des 12 derniers mois qui reflète principalement la croissance robuste de nos PAEF résultant à la fois des nouveaux clients et des clients existants dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, ainsi que la demande continue pour des solutions virtuelles.

#### Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Santé

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Services de santé	470	416	13 %
Équipement de santé	1	4	(75) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	471	420	12 %
Produits intersectoriels	2	2	— %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Santé	473	422	12 %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Santé ont augmenté de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Dans l'ensemble de TELUS Santé, le taux de croissance des produits présenté a été favorisé par le raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos **produits tirés des services de santé** ont augmenté de 54 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison des facteurs suivants : i) les acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale en 2024 au sein des solutions pour les employeurs ainsi que la croissance interne; ii) la croissance liée au fournisseur de services de paiement, grâce à la solide performance des services de gestion des régimes d'assurance maladie, des dossiers collaboratifs de santé et des solutions de pharmacie virtuelle; et iii) la croissance liée aux solutions pour la retraite et les avantages sociaux.

Les **produits tirés de l'équipement de santé** ont diminué de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison de la hausse des produits au cours de la période précédente découlant d'un programme de modernisation du matériel informatique des pharmacies dans le marché vertical de notre fournisseur de services de paiement.

Les **produits intersectoriels** représentent les services fournis au secteur TTech et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur TTech.

#### Apport direct – secteur TELUS Santé

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
<b>Produits</b>			
Services	470	416	13 %
Équipement	1	4	(75) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	471	420	12 %
<b>Charges</b>			
Charges directes	221	207	7 %
Apport direct	250	213	17 %

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans le tableau ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. Les charges directes sont essentiellement les coûts liés au réseau de thérapeutes en counseling, aux cliniciens, à la mise en œuvre et au soutien. L'apport direct de TELUS Santé a augmenté de 37 millions de dollars au premier trimestre de 2025, résultat qui reflète i) la croissance des produits, comme il est décrit à la rubrique portant sur les produits; et ii) les efforts de réduction des coûts, axés sur la réduction du coût du service.

**Charges d'exploitation – secteur TELUS Santé**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Achat de biens et services <sup>1</sup>	189	181	4 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	217	206	5 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Santé	406	387	5 %

<sup>1</sup> Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation de TELUS Santé ont augmenté de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en phase avec la croissance des produits. Se reporter aux renseignements portant sur l'apport direct de TELUS Santé ci-dessus et aux renseignements portant sur le *BAIIA ajusté de TELUS Santé* ci-dessous pour plus de détails.

**BAIIA – secteur TELUS Santé**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)	2025	2024	Variation
BAIIA	67	35	90 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	9	24	n.s.
BAIIA ajusté	76	59	30 %
Marge du BAIIA <sup>1</sup> (en %)	14,2	8,4	5,8 pts
Marge du BAIIA ajusté <sup>1</sup> (en %)	16,2	14,0	2,2 pts

<sup>1</sup> Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA de TELUS Santé a augmenté de 32 millions de dollars, ou 90 %, au premier trimestre de 2025. Le BAIIA ajusté de TELUS Santé a augmenté de 17 millions de dollars, ou 30 %, au premier trimestre de 2025, résultat qui reflète la croissance des produits et les efforts de réduction des coûts, comme il est décrit dans la rubrique portant sur l'apport direct, ainsi que la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts indirects liés i) aux acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale en 2024; et ii) l'accroissement de nos capacités numériques, compte tenu de

l'augmentation du nombre de licences basées sur l'abonnement, des coûts liés aux contractuels et des coûts liés à l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique.

La marge du BAIIA ajusté de TELUS Santé a augmenté de 2,2 points de pourcentage au premier trimestre de 2025. Cette amélioration découle en grande partie de la baisse du coût du service et de la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions, comme il est mentionné précédemment.

**BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Santé**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAIIA ajusté	76	59	30 %
Dépenses d'investissement	44	44	— %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement <sup>1</sup>	32	15	n.s.

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Santé a augmenté de 17 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Se reporter à la rubrique 7.3 pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

**BAII – secteur TELUS Santé**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAIIA	67	35	90 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(13)	(23)	(43) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(94)	(90)	4 %
BAII <sup>1</sup>	(40)	(78)	(49) %

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII de TELUS Santé a augmenté de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui reflète l'augmentation du BAIIA. L'amortissement des immobilisations corporelles de TELUS Santé a diminué de 10 millions de dollars en raison principalement de la diminution de la rationalisation des biens immobiliers. L'amortissement des immobilisations incorporelles de TELUS Santé a augmenté de 4 millions de dollars, en raison essentiellement de l'amortissement lié aux acquisitions d'entreprises.

## 5.6 Secteur TELUS Expérience numérique

### Tendances – TELUS Numérique

La tendance historique au chapitre des produits tirés de TELUS Numérique au cours des huit derniers trimestres reflète les changements au titre de la demande en termes de volumes de services de nos clients existants et les services offerts aux nouveaux clients. En 2024 et au premier trimestre de 2025, nous avons observé une stabilisation de la demande en termes de volumes de services, après avoir enregistré une baisse notable qui avait commencé à prendre de l'ampleur au deuxième trimestre de 2023, en ce qui a trait à certains de nos clients les plus importants du secteur des technologies, particulièrement en Europe, pour lesquels la réduction des volumes de services a été plus marquée que prévu. Parallèlement, plusieurs de nos clients clés ont également commencé à réduire leurs coûts, ce qui a entraîné des retards et des réductions à court terme des engagements relatifs aux dépenses.

La charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont augmenté, ce qui reflète i) l'augmentation du nombre de membres de notre équipe TELUS Numérique pour prendre en compte les volumes qui se stabilisent et la complexité accrue découlant de nos clients nouveaux et existants; ii) la hausse des salaires moyens au fil du temps, et l'augmentation des coûts de formation en raison des niveaux élevés d'attrition; iii) les coûts de restructuration et autres coûts découlant des programmes d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts; iv) les variations des exigences liées à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance de nos activités de services numériques; v) les changements dans nos effectifs reposant sur l'externalisation ouverte pour appuyer notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données; vi) les augmentations de nos coûts liés aux licences de logiciels découlant de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe; et vii) les augmentations des frais administratifs et des coûts liés aux installations pour soutenir la croissance de l'ensemble de l'entreprise. À compter du deuxième trimestre de 2023, la charge au titre des avantages du personnel a été favorisée par les initiatives d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts liés au personnel ayant donné lieu à une réduction du nombre de membres de notre équipe dans certaines régions en raison de la baisse de la demande en termes de volumes de services de certains clients et à une composition favorable de la main-d'œuvre provenant de territoires à plus faible coût.

Les amortissements ont augmenté, reflétant la croissance d'immobilisations telles que les installations, le développement de plateformes au sein de notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données, et les coûts en capital engagés pour maintenir nos activités existantes, facteurs partiellement contrebalancés par le calendrier d'amortissement intégral des immobilisations existantes.

### Indicateurs opérationnels – secteur TELUS Expérience numérique

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
<b>Produits d'exploitation par marché vertical de l'industrie</b>			
Technologies et jeux	405	374	8 %
Communications et médias	248	216	15 %
Commerce électronique et technologies financières	83	92	(10) %
Soins de santé	72	66	9 %
Services bancaires, services financiers et assurances	57	49	16 %
Tous les autres <sup>1</sup>	97	88	10 %
	<b>962</b>	<b>885</b>	<b>9 %</b>
<b>Produits d'exploitation par région géographique</b>			
Europe	292	264	11 %
Amérique du Nord	264	253	4 %
Asie-Pacifique <sup>2</sup>	225	211	7 %
Amérique centrale et autres <sup>2</sup>	181	157	15 %
	<b>962</b>	<b>885</b>	<b>9 %</b>

1 « Tous les autres » comprend, notamment, les marchés verticaux des voyages et de l'hôtellerie, de l'énergie et des services publics, du commerce de détail et des biens de consommation emballés.

2 Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, le poste « Asie-Pacifique » comprend la région géographique de l'Afrique, et le poste « Amérique centrale et autres régions » comprend la région géographique de l'Amérique du Sud. Les informations comparatives ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Dans l'ensemble de nos marchés verticaux, les taux de croissance des produits présentés ont été favorisés par le raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits tirés du marché vertical des technologies et des jeux ont augmenté de 31 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des produits d'un client de premier plan du secteur des médias sociaux et de certains autres clients du secteur des technologies, partiellement contrebalancée par une diminution des produits provenant d'autres clients dans ce marché vertical. Les produits tirés du marché vertical des communications et des médias ont augmenté de 32 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de l'accroissement des services fournis au secteur TTech, partiellement contrebalancé par la baisse des produits tirés des services liés à certains autres clients du secteur des télécommunications. Les produits tirés du marché vertical du commerce électronique et des technologies financières ont diminué de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2025 en raison d'une diminution des volumes de services d'un important client du secteur du commerce électronique ainsi que de certains clients du secteur des technologies financières. Les produits tirés du marché vertical des soins de santé ont augmenté de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement des services additionnels fournis au secteur TELUS Santé. Les produits tirés du marché vertical des services bancaires, des services financiers et des assurances ont augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la croissance provenant de certaines banques dont le siège social est situé au Canada et de cabinets de services financiers régionaux de moindre envergure en Amérique du Nord et d'une institution financière mondiale. Les produits tirés de tous les autres marchés verticaux ont augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2025 en raison de la hausse des produits dans divers comptes de clients.

Nous servons nos clients, qui sont principalement situés en Amérique du Nord et en Europe, à partir de multiples sites de prestation de services dans diverses régions géographiques. De plus, notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données a principalement recours à des contractuels collaboratifs situés aux quatre coins du monde, et ses activités ne sont pas limitées par l'emplacement de nos centres de prestation de services. Pour le premier trimestre de 2025, l'augmentation des produits gagnés dans chacune de nos régions géographiques tient principalement au raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur le change relativement aux produits de TELUS Numérique. Le tableau ci-après présente les produits tirés des services générés dans chaque région géographique, en fonction de l'emplacement du centre de prestation de services ou de l'endroit où les services ont été fournis, pour les périodes présentées.

**Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Expérience numérique**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	709	682	4 %
Autres produits	—	39	(100) %
Produits d'exploitation externes et autres produits	709	721	(2) %
Produits intersectoriels	253	203	25 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Expérience numérique	962	924	4 %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Numérique ont augmenté de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Nos **produits d'exploitation (découlant de contrats conclus avec des clients)** ont augmenté de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2025 en raison i) du raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur le change relativement aux résultats d'exploitation de TELUS Numérique; ii) de la croissance des services fournis aux clients existants, y compris un client de premier plan du secteur des médias sociaux; et iii) des nouveaux clients ajoutés depuis la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par certains clients des secteurs des technologies et du commerce électronique.

Les **autres produits** ont diminué de 39 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison de la révision, à la période précédente, de nos estimations de certains critères de performance liés à nos provisions au titre d'options de vente position vendeur, ce qui a entraîné une diminution de nos provisions au titre d'options de vente position vendeur.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis aux secteurs TTech et TELUS Santé. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation, de même que les charges connexes et la marge du secteur TELUS Expérience numérique sur les coûts comptabilisés à l'actif du secteur TTech. Des services ont été fournis aux secteurs TTech et TELUS Santé, et comprennent des dépenses d'investissement liées aux logiciels et à des coûts d'acquisition de contrats qui sont différés et amortis.

L'augmentation des produits intersectoriels vient des avantages concurrentiels que TELUS tire de la structure de coûts plus faibles dans le secteur TELUS Expérience numérique, du fait que TELUS reçoit un nombre considérable de solutions numériques générant de la valeur, de solutions en matière d'expérience client, et de solutions liées aux télécommunications, à la santé et aux biens de consommation, tout en étant en mesure de conserver le contrôle sur la qualité des services connexes offerts et, sur une base consolidée, de conserver la marge qu'un tiers fournisseur gagnerait autrement.

**Charges d'exploitation – secteur TELUS Expérience numérique**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Achat de biens et services <sup>1</sup>	180	154	17 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	662	573	16 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Expérience numérique	842	727	16 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation de TELUS Numérique ont augmenté de 115 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAlIA ajusté de TELUS Numérique* ci-dessous pour plus de détails.

**BAlIA – secteur TELUS Expérience numérique**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)	2025	2024	Variation
BAlIA	120	197	(39) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAlIA	9	10	n.s.
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	129	207	(38) %
Marge du BAlIA <sup>2</sup> (en %)	12,5	21,3	(8,8) pts
Marge du BAlIA ajusté <sup>2</sup> (en %)	13,4	22,4	(9,0) pts

- 1 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.
- 2 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.

Le BAlIA de TELUS Numérique a diminué de 77 millions de dollars, ou 39 %, au premier trimestre de 2025. Le BAlIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 78 millions de dollars, ou 38 %, au premier trimestre de 2025, tandis que la marge du BAlIA ajusté a diminué de 9,0 points de pourcentage au premier trimestre de 2025. La diminution du BAlIA ajusté découle de la hausse des salaires et avantages et des achats de biens et services qui a été supérieure à la croissance des produits, ainsi que des autres produits générés à la période comparative de l'exercice précédent liés à une réduction de nos provisions au titre d'options de vente position vendeur, et de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions.

**BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Expérience numérique**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAlIA ajusté	129	207	(38) %
Dépenses d'investissement	(41)	(26)	58 %
BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement <sup>1</sup>	88	181	(51) %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.

Le BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Numérique a diminué de 93 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Se reporter à la *rubrique 7.3* pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

**BAlI – secteur TELUS Expérience numérique**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
BAlIA	120	197	(39) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(50)	(46)	9 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(66)	(60)	10 %
BAlI <sup>1</sup>	4	91	(96) %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.

Le BAlI de TELUS Numérique a diminué de 87 millions de dollars au premier trimestre de 2025, parallèlement à la diminution du BAlIA et en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements.

## 6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2025	Au 31 déc. 2024	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 014	869	145	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	3 498	3 689	(191)	Amélioration du nombre de jours durant lesquels les montants liés aux ventes sont impayés principalement attribuable à une diminution des débiteurs découlant du volume de ventes des détaillants et des magasins de détail et d'une baisse des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	224	146	78	Excédent des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Stocks	566	629	(63)	Diminution principalement attribuable au calendrier des stocks en transit ainsi que des stocks de nos concessionnaires et de nos canaux de vente au détail, partiellement contrebalancée par une augmentation des appareils d'occasion.
Actifs sur contrat	469	465	4	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	383	366	17	Augmentation tenant aux initiatives basées sur le succès qui ont mené à l'augmentation des commissions.
Charges payées d'avance	509	403	106	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des contrats d'entretien, ainsi qu'aux avantages du personnel prévus par la loi.
Actifs dérivés courants	61	65	(4)	Diminution du montant nominal des éléments de couverture.
<b>Passifs courants</b>				
Emprunts à court terme	1 325	922	403	Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.
Créditeurs et charges à payer	3 314	3 630	(316)	Diminution reflétant principalement une réduction des passifs associée aux charges à payer relativement à la paie et autres charges salariales connexes, des charges à payer ainsi que des intérêts à payer. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	167	142	25	Insuffisance des acomptes provisionnels pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Dividendes à payer	610	605	5	Incidence de l'augmentation du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	1 027	1 039	(12)	Diminution de la facturation par anticipation tenant essentiellement à la diminution des stocks dans l'ensemble de nos détaillants et réseaux de distribution de détail. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	260	236	24	Augmentation principalement attribuable au reclassement des options de vente position vendeur à long terme et à la contrepartie éventuelle, contrebalancée par une diminution des provisions liées aux employés.
Tranche courante de la dette à long terme	3 776	3 246	530	Augmentation de l'encours du papier commercial et augmentation en raison du reclassement de la dette à long terme relativement à l'arrivée à l'échéance, en mars 2026, des billets de série CV d'un montant de 600 millions de dollars, en grande partie contrebalancées par le remboursement, en janvier 2025, des billets de série CQ d'un montant de 800 millions de dollars.
Passifs dérivés courants	9	11	(2)	Diminution principalement attribuable à un écart moins important entre le taux de change couvert et le taux de change réel à la fin de la période.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2025	Au 31 déc. 2024	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
<b>Fonds de roulement</b> (actifs courants moins les passifs courants)	<b>(3 764)</b>	(3 199)	(565)	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à la <i>note 4b</i> ) des états financiers consolidés intermédiaires.
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles, montant net	<b>17 344</b>	17 337	7	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> , « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Immobilisations incorporelles, montant net	<b>20 421</b>	20 593	(172)	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> , « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Goodwill, montant net	<b>10 639</b>	10 559	80	Augmentation tenant principalement à des acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle et aux fluctuations des taux de change. Se reporter à la <i>note 18</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	<b>304</b>	325	(21)	Diminution imputable à la réduction du volume d'appareils financés, contrebalancée par nos programmes Option Retour et Paiements faciles de TELUS <sup>MD</sup> .
Autres actifs à long terme	<b>2 553</b>	2 577	(24)	Diminution tenant principalement aux participations dans les entreprises associées, aux actifs dérivés et aux dépôts de sécurité et autres montants remboursables, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients et par les participations dans les coentreprises immobilières.
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions	<b>609</b>	686	(77)	Diminution principalement attribuable au reclassement des options de vente position vendeur à long terme et de la contrepartie éventuelle.
Dette à long terme	<b>24 948</b>	25 608	(660)	Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i> , « <i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i> ».
Autres passifs à long terme	<b>913</b>	869	44	Augmentation tenant principalement aux subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées et aux produits différés. Se reporter à la <i>note 27</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	<b>4 241</b>	4 231	10	Augmentation générale des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.
<b>Capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	<b>15 607</b>	15 620	(13)	Se reporter aux <i>états consolidés des variations des capitaux propres</i> dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>1 179</b>	1 178	1	Se reporter aux <i>états consolidés des variations des capitaux propres</i> dans les états financiers consolidés intermédiaires.

## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation et le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

### Flux de trésorerie

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 077	950	127
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(602)	(992)	390
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(330)	1 342	(1 672)
Augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	145	1 300	(1 155)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	869	864	5
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 014	2 164	(1 150)

## 7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

### Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation et autres produits (se reporter à la rubrique 5.3)	5 057	4 932	125
Achat de biens et services (se reporter à la rubrique 5.3)	(1 847)	(1 810)	(37)
Charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la rubrique 5.3)	(1 466)	(1 484)	18
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(36)	(11)	(25)
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	42	27	15
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	17	(2)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(5)	(8)	3
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	(8)	(34)	26
Variations latentes des accords d'achat d'énergie virtuels (se reporter à la rubrique 5.3)	—	66	(66)
Perte liée aux placements mis en équivalence	—	5	(5)
Intérêts payés	(371)	(334)	(37)
Intérêts reçus	5	11	(6)
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(154)	(80)	(74)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(155)	(347)	192
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 077	950	127

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 127 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, ont représenté une variation nette de 25 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Nous avons comptabilisé une diminution des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts, relativement à l'amélioration de notre structure de coûts générale et de notre efficacité opérationnelle.
- Les intérêts payés ont augmenté de 37 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement i) de l'émission, au troisième trimestre de 2024, de billets d'un montant de 700 millions de dollars; ii) de l'augmentation des intérêts payés sur le papier commercial, tenant au fait qu'au premier trimestre de 2025, l'encours de notre papier commercial était plus élevé; et iii) de l'augmentation des prélèvements sur la fiducie de titrisation.
- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté de 74 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement d'un paiement de rattrapage non récurrent lié à l'impôt de l'exercice précédent.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la rubrique 6, « Évolution de la situation financière », ainsi qu'à la note 31a) des états financiers consolidés intermédiaires.

## 7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

### Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(654)	(812)	158
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	—	(124)	124
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(11)	(89)	78
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées	—	(3)	3
Sommes reçues des coentreprises immobilières	1	2	(1)
Produit de cessions	66	14	52
Investissement dans des placements de portefeuille et autres	(4)	20	(24)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(602)	(992)	390

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 390 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

- La diminution des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, au premier trimestre de 2025 s'explique principalement par ce qui suit :
  - Une réduction des dépenses d'investissement de 138 millions de dollars (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-dessous).
  - Une réduction de 20 millions de dollars des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre ont diminué de 124 millions de dollars au premier trimestre de 2025, puisque les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre faits au premier trimestre de 2024 avaient trait à des dépôts liés aux enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz.
- Les paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net ont diminué de 78 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Au premier trimestre de 2025 et au premier trimestre de 2024, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre d'acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle; cependant, le montant de ces paiements en trésorerie a été moindre au premier trimestre de 2025.
- Le produit de cessions a augmenté de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison du dessaisissement d'actifs secondaires non significatifs, comme prévu, ce qui nous permettra d'améliorer notre orientation stratégique sur les activités de base. En comparaison, la vente d'une entreprise associée a eu lieu au cours de la période comparative.
- Les investissements dans des placements de portefeuille et autres ont augmenté de 24 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison essentiellement d'une augmentation des stocks d'immobilisations. En outre, nous avons reçu des subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées plus importantes au premier trimestre de 2024.

#### Mesures des dépenses d'investissement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses d'investissement)	2025	2024	Variation
<b>Dépenses d'investissement<sup>1</sup></b>			
Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)			
Activités du secteur TTech <sup>2</sup>	507	649	(22) %
Aménagement immobilier au sein du secteur TTech	8	14	(43) %
	<b>515</b>	663	(22) %
Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)	44	44	— %
Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)	41	26	58 %
Éliminations	(13)	(8)	63 %
<b>Données consolidées</b>	<b>587</b>	725	(19) %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TTech <sup>3</sup> (en %)	13	17	(4) pts
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Santé <sup>3</sup> (en %)	9	10	(1) pt
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Numérique <sup>3</sup> (en %)	4	3	1 pt
Intensité des dépenses d'investissement consolidées <sup>3</sup> (en %)	11	14	(3) pts

- 1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué. Par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- 2 Données de 2024 retraitées.
- 3 Se reporter à la rubrique 11.1, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées* ».

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont diminué de 138 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont diminué de 142 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la priorisation et du report de projets, du ralentissement prévu du déploiement du réseau à fibres optiques et du réseau mobile, et du fait que nous sommes passés d'un modèle de déploiement du réseau à fibres optiques dans des zones déjà desservies et dans un nouveau marché de croissance à un modèle de déploiement axé sur des partenariats. Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont contribué à i) la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet ainsi qu'aux services de télévision ainsi que de sécurité et de domotique, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de foyers connectés à notre réseau à fibres optiques; ii) l'augmentation de la couverture de notre réseau 5G; et iii) l'amélioration de nos capacités en matière de développement de produits et de solutions numériques afin d'améliorer la capacité et la fiabilité de notre système. Au 31 mars 2025, notre réseau 5G couvrait environ 32,4 millions de Canadiens, soit plus de 87 % de la population.

Les dépenses d'investissement à l'appui de l'aménagement des biens immobiliers du secteur TTech ont diminué de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en raison de l'achèvement de l'un de nos immeubles commerciaux, ainsi que de l'achèvement d'importantes initiatives d'approvisionnement liées à nos immeubles commerciaux à venir.

Les dépenses d'investissement de TELUS Santé sont demeurées stables au premier trimestre de 2025. Nos dépenses d'investissement liées à TELUS Santé continuent de porter sur l'élargissement de nos offres et capacités en matière de produits de services de santé, et le soutien de l'intégration des activités.

Les dépenses d'investissement de TELUS Numérique ont augmenté de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2025, principalement en raison de la construction d'installations en Asie, en Afrique et en Europe, en vue de rehausser la capacité stratégique en matière d'expérience client et d'augmenter les investissements pour le développement des plateformes Fuel iX et d'IA.

#### 7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

##### Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024	Variation
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(402)	(359)	(43)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	399	—	399
Émission de titres de créance à long terme	1 663	2 567	(904)
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	(1 990)	(850)	(1 140)
Autres	—	(16)	16
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(330)	1 342	(1 672)

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 1 672 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

##### Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions ordinaires à même les fonds propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions sur le marché boursier. Avec prise d'effet pour les dividendes versés le 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les actions propres à un escompte de 2 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont augmenté de 43 millions de dollars au premier trimestre de 2025, résultat qui reflète la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*) et l'augmentation du

nombre d'actions en circulation. Au cours du premier trimestre de 2025, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions ordinaires pour un montant de 203 millions de dollars.

En avril 2025, nous avons versé des dividendes de 405 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 205 millions de dollars, portant le total à 610 millions de dollars.

##### Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net

Au deuxième trimestre de 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (se reporter à la *rubrique 7.7. « Emprunts à court terme »*). Au premier trimestre de 2025, nous avons prélevé un montant de 0,4 milliard de dollars.

##### Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme

Au premier trimestre de 2025, les émissions de titres de créance à long terme ont diminué de 904 millions de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme ont augmenté de 1,1 milliard de dollars. Ces variations se composaient principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette de l'encours du papier commercial de 0,7 milliard de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde s'élevant à 2,1 milliards de dollars (1,5 milliard de dollars US) au 31 mars 2025, par rapport au solde de 1,4 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars US) au 31 décembre 2024. Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à plus faible coût que celui lié à notre facilité de crédit renouvelable et est entièrement garanti par la facilité de crédit renouvelable (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*).
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. de 54 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change. Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. consentie par un consortium d'institutions financières (excluant la participation de TELUS Corporation) s'élevaient à 1,2 milliard de dollars US au 31 mars 2025, comparativement à 1,2 milliard de dollars US au 31 décembre 2024. La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le remboursement à l'échéance des billets à 3,75 % de série CQ d'un montant de 800 millions de dollars arrivant à échéance en janvier 2025.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 10,5 ans au 31 mars 2025, en hausse comparativement à 10,4 ans au 31 décembre 2024 et en baisse comparativement à 10,7 ans au 31 mars 2024. En outre, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 4,40 % au 31 mars 2025, en hausse comparativement à 4,37 % au 31 décembre 2024 et au 31 mars 2024.

### Autres

Au premier trimestre de 2024, nous avons engagé des frais d'émission de titres de créance relativement à l'émission de billets en trois tranches décrite à la *rubrique 7.4* de notre rapport de gestion annuel 2024.

## 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** s'établissait à 28,7 milliards de dollars au 31 mars 2025, soit une hausse de 1,4 milliard de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, découlant principalement i) de l'émission, au troisième trimestre de 2024, de billets d'un montant de 700 millions de dollars; ii) des emprunts à court terme nous ayant été consentis en vertu d'une nouvelle convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Emprunts à court terme* »); iii) de l'augmentation de l'encours du papier commercial; et iv) de la baisse de la trésorerie et des placements temporaires. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) le remboursement à l'échéance des billets à 3,35 %, série CK, au deuxième trimestre de 2024 et le remboursement à l'échéance des billets à 3,75 %, série CQ, au premier trimestre de 2025; et ii) le remboursement d'une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie au deuxième trimestre de 2024.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette**, qui ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, s'établissait à 84 % au 31 mars 2025, soit une baisse par rapport à 86 % à l'exercice précédent. La baisse tient principalement : i) au remboursement à l'échéance de billets à 3,35 %, série CK, au deuxième trimestre de 2024 et au remboursement à l'échéance de billets à 3,75 %, série CQ, au premier trimestre de 2025; ii) à l'augmentation de nos prélèvements sur les montants qui nous ont été avancés par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, qui sont classés comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul; et iii) à l'augmentation de l'encours du papier commercial, qui est classé comme une dette à taux variable aux fins

de ce calcul. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par : i) le remboursement, au deuxième trimestre de 2024, de la facilité de crédit bancaire consorsial non garantie et non renouvelable de 1,1 milliard de dollars, qui est classée comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul; et ii) l'émission de billets à 4,65 %, série CAQ, d'un montant de 700 millions de dollars au troisième trimestre de 2024.

Notre **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** appuie notre objectif financier qui consiste à maintenir des notations de première qualité, ce qui nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Ce ratio s'établissait à 3,9 fois au 31 mars 2025, en hausse par rapport à 3,8 fois à l'exercice précédent. Une part d'environ 0,2 de la hausse du ratio est attribuable à l'incidence de l'augmentation des niveaux de la dette nette tenant essentiellement aux acquisitions de spectre et aux acquisitions d'entreprises, et cette incidence a excédé l'incidence de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts (la croissance du BAIIA du secteur TTech a donné lieu à une diminution d'environ 0,1 du ratio; la diminution du BAIIA de TELUS Numérique a donné lieu à une augmentation d'environ 0,1 du ratio); les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 31 mars 2025, l'acquisition de licences de spectre a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,6. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons accru notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de soutenir la croissance continue de la demande pour des données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et lorsque les enchères de spectre des ondes millimétriques auront eu lieu), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 31 mars 2025 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

**Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2025	2024	Variation
<b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture</b> (en millions de dollars)			
Dette à long terme	28 724	29 366	(642)
Dette nette <sup>1</sup>	28 682	27 280	1 402
Bénéfice net	1 099	783	316
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup>	7 318	7 226	92
Coûts de financement	1 526	1 347	179
Montant net des charges d'intérêts <sup>1</sup>	1 381	1 297	84
<b>Ratios d'endettement</b>			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	84	86	(2) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en années)	10,5	10,7	(0,2)
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en %)	4,40	4,37	0,03 pt
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup> (fois)	3,9	3,8	0,1
<b>Ratios de couverture<sup>1</sup> (fois)</b>			
Couverture par le bénéfice	2,1	1,8	0,3
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5,3	5,6	(0,3)
<b>Autres mesures<sup>1</sup> (en %)</b>			
<b>Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables</b>			
Ratio de dividendes lié aux actions ordinaires déclarés par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation – moins les dépenses d'investissement	96	116	(20) pts
<b>Calculé selon les mesures de la direction</b>			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	76	90	(14) pts
1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».			

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 2,1 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025, en hausse par rapport à 1,8 fois à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,6 du ratio, tandis qu'une hausse des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,3 du ratio. Les coûts de restructuration et autres coûts ont donné lieu à une baisse du ratio de 0,2.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 5,3 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025, en baisse par rapport à 5,6 fois à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts a donné lieu à une hausse de 0,1 du ratio, et la hausse du montant net des charges d'intérêts de 84 millions de dollars a donné lieu à une baisse de 0,4 du ratio.

**Ratio de distribution lié aux actions ordinaires** : Les décisions touchant les distributions réelles liées aux actions ordinaires continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette cible à long terme concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous présentons notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. La mesure historique pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible. Au 31 mars 2025, le ratio sortait de cette fourchette cible. Nous estimons que ce ratio se situera dans la fourchette cible sur une base prospective.

**7.6 Facilités de crédit**

Au 31 mars 2025, nous avons des liquidités disponibles de 634 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous avons des liquidités disponibles d'un montant de 794 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., consentie par un consortium d'institutions financières (excluant la participation de TELUS Corporation). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

### Facilités de crédit de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 14 juillet 2028. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Au 31 mars 2025, nous avons des engagements additionnels à l'égard d'une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 600 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) arrivant à échéance en avril 2027, auprès d'une institution financière, laquelle sera utilisée aux fins générales de l'entreprise. Après le 31 mars 2025, une convention de crédit définitive a été conclue.

#### Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 31 mars 2025

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité de crédit renouvelable <sup>1</sup>	14 juillet 2028	2 750	—	—	(2 116)	634

1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Nos facilités de crédit comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 31 mars 2025, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,9:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à 5,3:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Historiquement, les calculs sont essentiellement semblables. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

### Billets subordonnés de rang inférieur

Après le 31 mars 2025, TELUS Corporation a émis des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAR d'un montant de 1,1 milliard de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,25 % et arrivant à échéance en juillet 2055 ainsi que des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAS d'un montant de 500 millions de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,75 % et arrivant à échéance en juillet 2055. Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toute dette de premier rang existante et future et sont subordonnés à toutes les dettes et les obligations actuelles et futures contractées ou garanties par nos filiales. Aux fins du calcul des ratios d'endettement et de la détermination de la conformité aux clauses restrictives, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 26e*) des états financiers consolidés intermédiaires. Le produit net de cette émission a été affecté au remboursement de l'encours de la dette, y compris le remboursement du papier commercial, à une réduction des montants en trésorerie en cours en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, au remboursement des montants impayés sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS ainsi qu'à d'autres fins générales.

### Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal représentant 2,2 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) au 31 mars 2025. Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial est utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations (se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations »*).

### Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 31 mars 2025, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 3 janvier 2028, avec un consortium d'institutions financières, y compris TELUS Corporation. La facilité de crédit comprend des composantes renouvelables de 800 millions de dollars US et des composantes emprunt à terme amortissables de 1,2 milliard de dollars US, TELUS Corporation étant un coprêteur à environ 7,2 % à l'égard des deux composantes. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 6,7 % au 31 mars 2025.

La facilité de crédit comporte les clauses restrictives habituelles, y compris l'exigence que le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. à la fin du trimestre ne soit pas supérieur à 3,75:1,00 à l'exercice 2025 et à 3,25:1,00 par la suite, et que le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette à la fin du trimestre ne soit pas inférieur à 1,50:1,00. Au 31 mars 2025, TELUS International (Cda) Inc. respectait ces clauses restrictives financières.

Les composantes emprunt à terme sont assujetties à des calendriers d'amortissement qui exigent qu'au moins 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

#### **Autres facilités sous forme de lettres de crédit**

Au 31 mars 2025, nous avons des lettres de crédit en cours de 64 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée. Au 31 mars 2025, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 121 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit.

#### **Autres passifs au titre de la dette à long terme**

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

#### **Obligations locatives**

Les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, de sorte que le capital est remboursé sur diverses périodes, ce qui comprend les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,9 % au 31 mars 2025.

### **7.7 Emprunts à court terme**

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I nous permettant d'emprunter un montant maximal de 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales d'environ 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Le risque de change associé au financement libellé en dollars américains est géré au moyen de contrats de change à terme. Les liquidités disponibles en vertu de cette convention s'élevaient à 279 millions de dollars au 31 mars 2025. (Se reporter à la *note 22* des états financiers consolidés intermédiaires.)

### **7.8 Notations**

En mars 2025, Standard and Poor's Rating Services a abaissé la notation d'émetteur de TELUS Corporation et la notation de nos billets de premier rang non garantis, les faisant passer de BBB à BBB-, tandis que Moody's Investors Service et DBRS Ltd. ont maintenu nos notations de Baa2 et de BBB, respectivement.

Nous avons continué d'afficher des notations de première qualité au premier trimestre de 2025 et au 9 mai 2025. Nous sommes d'avis que le respect de la plupart de nos politiques financières énoncées (se reporter à la *rubrique 4.3*) conjugué aux efforts déployés pour maintenir des relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation du crédit continuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

### **7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels**

#### **Instruments financiers**

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être exposés sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2024.

#### *Risque de liquidité*

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention d'emprunt à court terme relativement aux créances clients et aux montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien de prospectus préalables de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 31 mars 2025, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2026 un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 3,5 milliards de dollars US aux États-Unis. TELUS Expérience numérique a déposé un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en juin 2026 en vertu duquel des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'un montant illimité pourraient être offerts.

Au 31 mars 2025, nous avons des liquidités disponibles de 634 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous avons des liquidités disponibles de 794 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., consentie par un consortium d'institutions financières (excluant la participation de TELUS Corporation) (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*); nous disposons également d'un montant de 279 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement (se reporter à la *rubrique 7.7, « Emprunts à court terme »*). En excluant la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. et en tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à 1 014 millions de dollars, nos liquidités disponibles totalisaient plus de 1,9 milliard de dollars au 31 mars 2025 (se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

### Engagements et passifs éventuels

#### Obligations d'achat

Au 31 mars 2025, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 252 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2027, comparativement à des engagements de 267 millions de dollars sur une période se terminant le 31 décembre 2027 présentés au 31 décembre 2024. La baisse tient principalement à la réalisation de nos initiatives prévues en matière d'aménagement immobilier.

#### Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

### 7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	31 mars 2025	30 avril 2025
Actions ordinaires	1 514	1 525
Options sur actions ordinaires	1	1
Unités d'actions restreintes et droits différés à la valeur d'actions – réglés en instruments de capitaux propres	15	16

### 7.11 Transactions entre parties liées

#### Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants, soit les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2025, comparativement à 12 millions de dollars au premier trimestre de 2024. L'augmentation de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants découle de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30a*) des états financiers consolidés intermédiaires.

#### Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuariat dans des conditions de concurrence normale. Les charges liées à ces services sont non significatives.

#### Transactions avec des coentreprises immobilières et une entreprise associée

Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons effectué des transactions récurrentes avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires.

Au 31 mars 2025, nous détenons une participation dans Miovision Technologies Incorporated. Nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée en acquérant notre participation initiale.

## 8. Questions comptables

### 8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et sur le classement des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre, et ils sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

### 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2024. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

## 9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2025 sont fondées, qui sont décrites à la *rubrique 9* de notre rapport de gestion annuel 2024, demeurent inchangées, sauf en ce qui a trait aux hypothèses suivantes :

- Pour connaître nos estimations révisées relatives aux taux de croissance économique, aux taux de l'inflation et aux taux de chômage annuels ainsi qu'au nombre annuel de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, se reporter à la *rubrique 1.2*. La mesure dans laquelle ces estimations économiques nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

### 9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), ISDE, Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence.

Les activités de notre entreprise dans le domaine de la santé sont également assujetties à diverses lois et divers règlements fédéraux et provinciaux en matière de santé, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et directives publiées par des organismes de réglementation et d'administration. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Questions de réglementation* », de notre rapport de gestion annuel 2024.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants de l'industrie des communications en matière de réglementation qui sont pertinents pour notre entreprise de télécommunications et de diffusion et pour notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Questions de réglementation* », de notre rapport de gestion annuel 2024.

**Licences de radiocommunication et questions liées au spectre**  
ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions pouvant se rattacher à ces autorisations de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et le développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

#### *Cadre des droits d'utilisation des licences de spectre mobile*

Le 7 mars 2025, ISDE a publié le document intitulé « *Décision sur un cadre des droits et modifications aux conditions de licences applicables à certaines licences de spectre utilisées pour fournir des services mobiles commerciaux dans les bandes inférieures à 10 GHz* ». Ce nouveau cadre des droits de licences s'appliquera aux licences de spectre délivrées en dehors d'un processus d'enchères ou aux licences mises aux enchères renouvelées au-delà de leur durée initiale. Ce nouveau cadre est en grande partie conforme au cadre proposé par ISDE en décembre 2024 dans le cadre de la consultation qui a mené à cette décision. Il fait en sorte que certaines bandes de spectre sont désormais visées par des droits, un changement auquel nous nous attendions. Le nouveau cadre d'ISDE entrera en vigueur en mars 2026. L'incidence de la nouvelle structure de droits sur TELUS ne devrait pas être significative.

#### *Enchères de spectre des ondes millimétriques pour prendre en charge la technologie 5G*

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé « *Décisions sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui des technologies de la 5G* », en vertu duquel il réattribue plusieurs tranches du spectre des ondes millimétriques aux fins des services mobiles. Le 6 juin 2022, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur un cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre dans les bandes de 26, 28 et 38 GHz* », ce qui constitue un premier pas vers l'établissement des règles du cadre de mise aux enchères, y compris les mesures favorables à la concurrence, visant ces ondes millimétriques. Le 6 mars 2025, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur les bandes de 26 et de 38 GHz* », qui modifie la consultation de juin 2022 afin d'étoffer davantage le cadre d'une prochaine enchère d'ondes millimétriques. Il y a un risque que les règles concernant les enchères puissent jouer en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuter sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre des ondes millimétriques. ISDE n'a pas indiqué à quel moment commenceront les enchères visant les ondes millimétriques.

#### **Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral**

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de certaines instances clés est présentée ci-dessous.

#### *Examen du cadre de services d'accès haute vitesse de gros*

Le 13 août 2024, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180*, « *Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet* » (« PRT 2024-180 »). La PRT 2024-180 est la décision finale du CRTC suivant sa consultation sur le cadre du service d'accès haute vitesse de gros au Canada, en cours depuis mars 2023. Dans l'avis de consultation de mars 2023, le CRTC sollicitait des observations sur un certain nombre de questions, notamment la question de savoir si l'accès de gros groupé au service par fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») devrait être offert et la question de savoir si de la réglementation additionnelle est indiquée, y compris la réglementation sur le commerce de détail.

En novembre 2023, le CRTC a publié sa décision provisoire imposant une obligation provisoire pour le service de gros dans l'attente de l'instance terminée. L'ordonnance provisoire exige que Bell fournisse un accès FTTP de gros groupé dans les territoires de l'Ontario et du Québec où elle est l'entreprise titulaire et que nous fournissions le même service dans le territoire où nous sommes l'entreprise titulaire au Québec. Le CRTC n'a rendu aucune ordonnance semblable à l'égard des territoires où nous sommes l'entreprise titulaire en Colombie-Britannique ou en Alberta. Bell a demandé l'autorisation d'interjeter appel de l'ordonnance provisoire auprès de la Cour d'appel fédérale et a demandé une suspension de l'ordonnance provisoire en attendant qu'une décision soit rendue. Bell a également présenté au Conseil des ministres fédéral du Canada une pétition visant à faire annuler l'ordonnance provisoire et a demandé la mise en place de mesures alternatives qui feraient en sorte que la décision serait appliquée à l'échelle du pays et pourraient empêcher les grandes entreprises de télécommunications d'accéder au service obligatoire. En février 2024, la Cour d'appel fédérale a approuvé la demande d'interjeter appel de Bell, mais a rejeté sa demande de suspension. Bell a par la suite abandonné son appel le 28 août 2024. Le 6 novembre 2024, à la suite de la pétition de Bell, le Conseil des ministres fédéral du Canada a pris un décret enjoignant au CRTC de reconsidérer, dans un délai de 90 jours, s'il faudrait interdire à TELUS, à Bell et à Rogers d'utiliser le service obligatoire provisoire en Ontario et au Québec. Le décret ne vise que la décision provisoire et n'a pas d'incidence directe sur la décision finale du CRTC à l'égard de cette question. Le 3 février 2025, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2025-39*, dans lequel il annonce s'être de nouveau penché sur cette question, mais avoir maintenu sa décision initiale. Nous avons également déposé une demande ayant pour but une révision judiciaire du décret, lequel demeure en instance devant la Cour d'appel fédérale.

Dans la PRT 2024-180, le CRTC a statué que TELUS, Bell et SaskTel sont tenues de fournir un accès de gros groupé à leurs réseaux FTTP, avec prise d'effet le 13 février 2025. L'ordonnance provisoire demeurera en vigueur jusqu'à cette date. Ainsi, toutes les sociétés, y compris TELUS, auront désormais la permission d'obtenir un accès à des services FTTP de gros à compter du 13 février 2025, sous réserve de deux restrictions notables. Premièrement, les sociétés de téléphonie et de câblodistribution titulaires ne pourront pas accéder au cadre de gros dans leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels, mais pourront y accéder à l'extérieur de ces territoires. Deuxièmement, aucun nouveau service FTTP déployé par TELUS, Bell ou SaskTel après le 13 août 2024 ne sera admissible à l'accès de gros avant le 13 août 2029. Le 25 octobre 2024, le CRTC a établi des tarifs provisoires pour le service FTTP de gros groupé. Les tarifs demeureront en vigueur tant que le CRTC n'aura pas complété son étude de coûts et publié les tarifs définitifs, ce qui aura vraisemblablement lieu en 2025.

Le 12 septembre 2024, SaskTel a présenté deux contestations judiciaires de la PRT 2024-180 : une demande d'interjeter appel de la décision en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, et une demande de révision judiciaire en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales*. La révision judiciaire est suspendue en attendant que la requête en autorisation d'interjeter appel soit réglée.

En novembre 2024, plusieurs parties ont présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180. Entre autres choses, ces dernières demandent au CRTC d'interdire à TELUS, à Bell et à Rogers d'accéder au service FTTP de gros en vertu de la PRT 2024-180. Nous avons participé à cette consultation, qui est maintenant terminée. L'affaire est en délibéré.

#### *Examen des services sans fil mobiles*

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié sa décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil. Le CRTC a déterminé que TELUS, Bell, Rogers et SaskTel doivent fournir aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») un accès de gros aux réseaux des fournisseurs de services sans fil régionaux propriétaires d'installations dans les régions où ces fournisseurs détiennent une licence de spectre pour les services sans fil mobiles. TELUS, Bell, Rogers et SaskTel ont chacune déposé des demandes tarifaires respectant les modalités proposées concernant l'accès obligatoire pour les ERMV, et le Conseil a accordé l'approbation finale des tarifs dans l'*Ordonnance de télécom 2023-133*. Le service pour les ERMV de TELUS, de Bell, de Rogers et de SaskTel est maintenant opérationnel et disponible pour utilisation.

Nous avons interjeté appel de deux conclusions de la décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil auprès de la Cour d'appel fédérale : i) l'exigence en vertu de laquelle les entreprises de services mobiles nationales, y compris notre société, doivent introduire l'itinérance transparente comme une condition additionnelle en vertu de laquelle doivent être offerts les services d'itinérance de gros obligatoires existants; ii) la décision en vertu de laquelle les articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confèrent pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges concernant les installations de transmission sans fil mobiles. L'appel a été entendu en décembre 2022 et a été rejeté le 13 avril 2023. La Cour suprême du Canada a entendu notre appel sur l'affaire en octobre 2024. Le 25 avril 2025, la Cour suprême a rejeté notre appel, confirmant que l'actuel libellé des articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confère pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges concernant les installations de transmission sans fil sur les terres de la Couronne.

#### *Modification du mandat du CRTC relatif aux ERMV afin d'inclure des segments additionnels du marché des services de détail*

Le 9 octobre 2024, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2024-238*, « *Tarifs d'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels dotés d'installations – Inclusion des clients des services aux*

*entreprises et de l'Internet des objets dans la portée de l'examen* ». Dans le cadre de la décision, le CRTC a modifié la réglementation existante en vue de permettre aux entreprises régionales de services sans fil d'utiliser l'accès de gros pour les ERMV pour servir des clients des services aux entreprises et de l'IdO. La décision n'a pas d'incidence sur les ententes d'accès de gros pour les ERMV et les décisions d'arbitrage d'offre finale qui existent déjà, lesquelles restent en vigueur. Les entreprises régionales de services sans fil qui le souhaitent peuvent ainsi maintenant demander à négocier une modification à une entente existante ou une entente séparée, pour y faire inclure les secteurs commercial et de l'IdO. Tant que nous n'aurons pas signé de telles ententes, le cas échéant, il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette décision sur notre société. Le 25 janvier 2025, Rogers a déposé auprès du CRTC une demande de révision et de modification de la décision du CRTC. Une décision à l'égard de cette demande n'est attendue qu'à la fin de 2025.

#### *Modifications à la Loi sur les télécommunications*

En juin 2024, le Parlement a adopté le projet de loi C-69, *Loi no 1 d'exécution du budget de 2024*. Le projet de loi apporte un certain nombre de modifications à la *Loi sur les télécommunications*, y compris l'obligation pour les fournisseurs d'offrir une option libre-service permettant de modifier ou d'annuler des forfaits et de fournir certains avis avant l'expiration du contrat. Le projet de loi interdit également aux fournisseurs de facturer des frais d'activation ou certains autres frais et exige que le CRTC fournisse des détails sur la façon dont les fournisseurs devraient se conformer à ces modifications. Bien que le projet de loi soit maintenant devenu loi, ces dispositions n'entreront en vigueur qu'à une date ultérieure, qui sera fixée par le gouverneur en conseil. En novembre 2024, le CRTC a publié les *Avis de consultation CRTC 2024-293, 2024-294 et 2024-295*, qui prévoient l'établissement de cadres réglementaires pour mettre en œuvre ces modifications. Le CRTC a pris connaissance des observations en février et en mars 2025, et des décisions sur ces questions devraient être rendues plus tard en 2025.

Le Parlement a également adopté le projet de loi C-288, un projet de loi émanant d'un député, qui a modifié la *Loi sur les télécommunications* afin d'obliger les entreprises canadiennes de télécommunications à fournir certains renseignements concernant les services à large bande fixes qu'elles offrent, et qui oblige le CRTC à tenir une audience publique afin de déterminer comment les entreprises de télécommunications devraient se conformer à ces modifications. En décembre 2024, le CRTC a publié l'*Avis de consultation CRTC 2024-318*, qui prévoit l'établissement d'un cadre réglementaire pour mettre en œuvre ces modifications. Comme l'exigent les modifications, le CRTC tiendra également une audience publique, actuellement prévue pour juin 2025.

Tant que le CRTC n'aura pas annoncé les décisions nécessaires pour établir les exigences de conformité en vertu de ces modifications, il est trop tôt pour déterminer leur incidence sur notre société.

*Examen des tarifs d'itinérance de gros à l'échelle nationale et méthode d'établissement des tarifs*

Le 19 mai 2022, Bragg Communications Inc., Cogeco Communications Inc., Vidéotron Ltd., Xplornet Communications Inc. et Xplore Mobile Inc. ont déposé une demande conjointe auprès du CRTC en vue d'obtenir un examen des tarifs facturés actuellement par TELUS, Bell et Rogers pour les services d'itinérance de gros à l'échelle nationale. Le CRTC a rendu sa décision le 7 octobre 2024. Dans le cadre de sa décision, le CRTC a reculé sur les tarifs d'itinérance existants à l'échelle nationale pour obliger plutôt les parties à déterminer les tarifs au moyen d'une négociation commerciale avec recours à un arbitrage de l'offre finale. Le CRTC a ordonné aux fournisseurs de négocier de bonne foi et de conclure les négociations dans les 60 jours suivant la soumission d'une demande de services d'itinérance de gros par une entreprise régionale. Le CRTC a annoncé qu'il publiera certaines références tarifaires, sur une base annuelle, notamment la moyenne pondérée des revenus de détail par gigaoctet de données au Canada. Tant que nous n'aurons pas négocié de nouvelles ententes avec des entreprises régionales, il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette décision sur notre société.

En outre, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2024-235*, où il formule son avis préliminaire selon lequel TELUS et Bell devraient être tenues de fournir aux entreprises régionales de services sans fil un accès aux services d'itinérance sur la totalité de leur zone de couverture nationale. Cela signifie par exemple que TELUS devrait fournir des services d'itinérance au pays dans les régions où Bell est responsable du réseau d'accès radio, et vice versa. Nous avons participé à cette instance en présentant les raisons pour lesquelles nous sommes en désaccord avec l'avis préliminaire du CRTC. Tant que le CRTC n'aura pas tiré de conclusion dans le cadre de cette instance, il est trop tôt pour déterminer son incidence sur notre société.

*Examen des options en matière de services d'itinérance internationale*

Le 7 octobre 2024, le CRTC a envoyé une lettre à TELUS, à Bell et à Rogers annonçant avoir procédé à un examen des frais d'itinérance que les Canadiens paient lorsqu'ils voyagent à l'étranger. La lettre énonce que le CRTC a constaté que les Canadiens ont peu d'options en matière de services d'itinérance internationale et que les frais connexes sont trop élevés. Le CRTC a ordonné à TELUS, à Bell et à Rogers de présenter au CRTC le 4 novembre 2024, un rapport présentant les mesures qu'elles prennent pour répondre aux préoccupations du CRTC. La lettre indique que si le CRTC conclut que les mesures prises sont insuffisantes, il lancera une procédure publique officielle. Par conséquent, TELUS, Bell et Rogers ont répondu au CRTC le 4 novembre 2024. Le 7 mars 2025, le CRTC a déterminé qu'il ne lancera pas de procédure officielle. Toutefois, le CRTC a demandé à TELUS, à Bell et à Rogers de s'assurer de continuer à faire des

progrès en matière de réduction des frais d'itinérance et d'établir les attentes pour faire en sorte que leurs nouvelles offres d'itinérance internationale soient offertes aux Canadiens le plus rapidement possible et qu'elles soient facilement accessibles sur leurs sites Web. Le CRTC a également exigé que TELUS, Bell et Rogers déposent des rapports en mai 2025 et en novembre 2025. Chaque rapport dressera une liste des nouvelles offres d'itinérance internationale qui ont été lancées depuis la lettre du CRTC d'octobre 2024, ainsi que d'autres renseignements précis.

*Activités du gouvernement du Canada et du CRTC visant à améliorer la résilience du réseau canadien*

Le 22 février 2023, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2023-39*, « *Appel aux observations – Élaboration d'un cadre réglementaire pour améliorer la fiabilité et la résilience des réseaux – Obligations en matière de transmission d'avis et de production de rapports lors d'interruptions de services de télécommunication majeures* », dans lequel il sollicite des observations sur un régime de transmission d'avis et de production de rapports lors d'interruptions de services de télécommunication majeures. De plus, le Conseil a ordonné la mise en œuvre d'un régime provisoire de transmission d'avis et de production de rapports lors d'interruptions de services de télécommunication majeures pendant que la consultation se poursuit. Nous avons mis en œuvre le régime provisoire le 8 mars 2023. Nous continuons de participer à toutes les initiatives de suivi, au besoin. Tant qu'elles ne seront pas conclues, il est trop tôt pour déterminer si ces initiatives auront une incidence significative.

*Mise en œuvre des services 9-1-1 de prochaine génération*

Le 14 juin 2021, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2021-199*, « *Établissement de nouvelles échéances pour la transition du Canada vers les services 9-1-1 de prochaine génération* » (« 9-1-1 PG »), dans laquelle il stipule les échéances révisées pour la mise en œuvre des services 9-1-1 PG au Canada. Nous assurons le transit en direct du trafic 9-1-1 PG sur notre réseau 9-1-1 PG, mais la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG dans notre territoire 9-1-1 PG dépend de l'interconnexion avec les centres d'appels 9-1-1 et cette mise en œuvre est tributaire des autorités gouvernementales locales. Le 28 février 2025, en réaction à une demande déposée par les associations nationales des chefs de police, des chefs de pompiers et des chefs paramédics, le CRTC a rendu une décision en vertu de laquelle la date limite de mise en œuvre des services 9-1-1 PG a été prorogée de mars 2025 à mars 2027. Nous poursuivons notre travail visant la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG.

Le 28 février 2025, le CRTC a rejeté une demande déposée par un groupe de centres d'appels de la sécurité publique (les « CASP »), soit les entités qui reçoivent les appels 9-1-1 et déploient les services d'urgence, qui, si elle avait été acceptée, aurait exigé des fournisseurs de réseau 9-1-1 PG, dont nous faisons partie, qu'ils mettent à la disposition des CASP un environnement de test des services 9-1-1 PG. Nous nous étions opposés à cette demande.

*Les autorités fédérales et provinciales de réglementation de la protection de la vie privée mènent une enquête sur OpenAI et sur la plateforme de média social X*

Le 25 mai 2023, les autorités en matière de protection de la vie privée du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec ont annoncé une enquête conjointe sur OpenAI, la société à l'origine de l'agent conversationnel ChatGPT alimenté par l'IA. Le 27 février 2025, le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada a ouvert une enquête sur la plateforme de média social X concernant la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels des Canadiennes et des Canadiens aux fins de l'entraînement des modèles d'IA. Ces enquêtes approfondies permettront de déterminer si les organisations ont obtenu un consentement valable et significatif pour la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels des utilisateurs de leurs services d'IA, leurs obligations en matière d'ouverture et de transparence et si elles ont recueilli, utilisé et/ou communiqué des renseignements personnels à des fins qu'une personne raisonnable jugerait appropriées. Les conclusions de cette enquête pourraient avoir une incidence significative sur notre utilisation de l'intelligence artificielle.

*Examen par le CRTC des services de télécommunications dans le Grand Nord*

Le 16 janvier 2025, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom 2025-9, « Les télécommunications dans le Grand Nord »*, à la suite d'une consultation. Les principales conclusions comprennent la création d'un nouveau régime de subvention pour les clients des services Internet de détail dans le Grand Nord, qui sera financé par l'entremise du Fonds de contribution national, les nouvelles exigences en matière de qualité et de fiabilité imposées à Norouestel Inc. et les ajustements apportés au service de connexion de gros de Norouestel. Le même jour, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2025-10, « Appel aux observations – Mise en place d'une subvention pour les services Internet de détail dans le Grand Nord »*, dans lequel il sollicite des observations sur la façon dont le régime de subvention du service Internet de détail devrait être mis en œuvre pour le Grand Nord. Nous prenons part à cette instance, à l'égard de laquelle une décision n'est pas attendue avant 2026. Tant que le CRTC n'aura pas rendu de décision dans le cadre de cette instance, il est trop tôt pour déterminer son incidence sur notre société.

*Instance concernant l'indemnisation pour le déplacement de structures de soutènement*

Le 16 janvier 2023, nous avons déposé une proposition de révision de notre tarif du service de structures de soutènement qui permettra aux titulaires de licence pour des structures de soutènement de négocier les modalités de déplacement ainsi que l'indemnisation connexe directement avec la partie imposant le déplacement, en vertu de la directive énoncée dans la *Décision de télécom CRTC 2022-311, « Rogers Communications Canada Inc. et Shaw Cablesystems G. P. – Demande concernant l'indemnisation pour le déplacement de lignes de transmission en Colombie-Britannique »*. Le 5 juin 2024, le CRTC a publié l'*Ordonnance de télécom 2024-122* nous enjoignant de déposer, dans les 30 jours, une proposition visant à indemniser les entreprises dont les lignes sont fixées à nos poteaux (« les entreprises rattachées ») par l'entremise de notre tarif du service de structures de soutènement. Le 5 juillet 2024, comme l'a ordonné le CRTC, nous avons déposé une demande tarifaire proposant une formule d'indemnisation pour les entreprises rattachées. Si elle est approuvée, l'incidence de cette demande devrait être limitée en pratique, car elle ne s'applique que lorsque nous recevons une indemnisation d'une autorité publique qui demande un déplacement des poteaux appartenant à TELUS. Nous attendons maintenant une décision du Conseil à l'égard de la demande tarifaire.

**Questions en matière de radiodiffusion et de contenu**

*Plan réglementaire visant à moderniser le système de radiodiffusion au Canada*

Le Parlement a modifié la *Loi sur la radiodiffusion* en avril 2023 afin d'y inclure les services de diffusion en continu en ligne. Par conséquent, le CRTC a commencé à mettre à jour son cadre réglementaire au moyen d'un processus de consultation en plusieurs étapes et a rendu ses premières décisions à ce sujet. En septembre 2023, le CRTC a déterminé que les grandes entreprises de radiodiffusion, ainsi que les entreprises de radiodiffusion traditionnelles comme TELUS, doivent enregistrer leurs services en ligne auprès du CRTC. En mars 2024, le CRTC a publié une décision exigeant que les services de diffusion en continu en ligne paient une partie des frais de radiodiffusion perçus auprès de l'industrie afin de couvrir les dépenses d'exploitation du CRTC. Étant donné que la réglementation élargit le bassin de payeurs, nous pouvons nous attendre à ce que notre quote-part de l'ensemble des contributions diminue. Plus récemment, le 4 juin 2024, le CRTC a déterminé que les entreprises de services en ligne qui ne sont pas affiliées à un radiodiffuseur canadien traditionnel (généralement les grandes entreprises de diffusion en continu) devront verser 5 % de leurs revenus canadiens pour soutenir le système de radiodiffusion national. Les services de diffusion en continu en ligne exploités par TELUS et d'autres services canadiens traditionnels ne sont pas assujettis à cette exigence.

En novembre 2024, le CRTC a lancé une consultation pour moderniser la définition de ce qu'est du contenu canadien pour la programmation télévisuelle et en ligne et pour examiner le cadre de contributions qui appuiera la création de contenu canadien. La consultation mènera à une audience en mai 2025.

Le 9 janvier 2025, le CRTC a lancé une consultation afin d'examiner les dynamiques du marché entre les petits, moyens et grands fournisseurs de services de programmation, de services de distribution et de services de diffusion en ligne, ainsi que les outils disponibles pour assurer la pérennité et la croissance du système de radiodiffusion du Canada. Entre autres choses, le CRTC tiendra compte de l'efficacité de la réglementation actuelle à la lumière de l'évolution des dynamiques du marché, et en particulier de la prévalence croissante des services de diffusion continue en ligne. Nous participons à cette consultation. Le CRTC a accepté les observations écrites en février et en mars 2025 et tiendra une audience publique à compter du 18 juin 2025. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

## 10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2024, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024. Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

## 11. Définitions et rapprochements

### 11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Expérience numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Expérience numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice par action (« BPA ») de base ajusté :

Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels comptabilisés comme étant détenus à des fins de transactions (se reporter à la *rubrique 5.3*), et des autres ajustements (présentés dans les tableaux suivants). Le BPA de base ajusté est calculé au moyen de la division du bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et, selon la direction, elles ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au BPA de base pour évaluer la performance de TELUS.

#### Rapprochement du bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	321	127
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts	93	213
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(24)	(48)
Pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	3	68
Incidence fiscale des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	(1)	(18)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	(4)	—
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels <sup>1</sup>	—	66
Incidence fiscale des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels <sup>1</sup>	—	(18)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>388</b>	<b>390</b>

1 Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la *note 2a*] des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur, qui étaient auparavant compris dans les coûts de financement, sont maintenant inclus dans les autres éléments du résultat global.

**Rapprochement du BPA de base ajusté**

(en dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
BPA de base	0,21	0,09
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,06	0,14
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,01)	(0,03)
Pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, par action	—	0,04
Incidence fiscale des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, par action	—	(0,01)
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, par action <sup>1</sup>	—	0,04
Incidence fiscale des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, par action <sup>1</sup>	—	(0,01)
<b>BPA de base ajusté</b>	<b>0,26</b>	<b>0,26</b>

<sup>1</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur, qui étaient auparavant compris dans les coûts de financement, sont maintenant inclus dans les autres éléments du résultat global.

**Liquidités disponibles** : Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les liquidités disponibles correspondent à la somme de la trésorerie et des placements temporaires, montant net, des montants disponibles sur la facilité de crédit renouvelable et des montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement évalués à la fin de la période. Nous croyons que cette mesure est utile, car elle nous permet de surveiller la conformité à nos objectifs financiers. Elle ne devrait pas être substituée à la trésorerie et aux placements temporaires, montant net, pour évaluer le rendement de TELUS.

**Rapprochement des liquidités disponibles**

Aux 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 014	2 164
Montants nets disponibles sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS Corporation	634	1 578
Montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	279	—
Montants disponibles en vertu du précédent programme de titrisation	—	500
<b>Liquidités disponibles</b>	<b>1 927</b>	<b>4 242</b>

**Intensité des dépenses d'investissement** : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier, divisées par les produits d'exploitation et autres produits. Elle fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

**Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement**

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)										
Numérateur – dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier	507	649	44	44	41	26	(13)	(8)	579	711
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 883	3 796	473	422	962	924	(261)	(210)	5 057	4 932
<b>Intensité des dépenses d'investissement (en %)</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>11</b>	<b>14</b>

**Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation :**

Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

**Calcul du ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires par rapport au flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement**

Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 370	2 159
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 974	4 688
Déduire :		
Dépenses d'investissement	(2 497)	(2 834)
Dénominateur – flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement	2 477	1 854
<b>Ratio (en %)</b>	<b>96</b>	<b>116</b>

**Calcul du ratio de distribution lié aux actions ordinaires, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes**

Calculé selon les mesures de la direction

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 370	2 159
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	(791)	(692)
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 579	1 467
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles	2 071	1 632
<b>Ratio (en %)</b>	<b>76</b>	<b>90</b>

**Couverture par le bénéfice :** Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

**Calcul du ratio de couverture par le bénéfice**

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 187	751
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	338	199
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) <sup>1</sup>	1 333	1 226
Numérateur	2 858	2 176
Dénominateur – coûts d'emprunt	1 333	1 226
<b>Ratio (fois)</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

**BAIIA** (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation et autres produits moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du ratio de **couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du ratio **dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un **BAIIA ajusté** qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Le **BAII** (bénéfice avant intérêts et impôts) est calculé pour nos secteurs à présenter, car nous estimons qu'il constitue un indicateur utile de notre performance opérationnelle puisqu'il représente le bénéfice tiré de nos activités d'exploitation avant le coût du capital et les impôts.

**Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté**

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)										
Bénéfice net									301	140
Coûts de financement									344	394
Impôt sur le résultat									107	41
<b>BAII</b>	<b>801</b>	572	<b>(40)</b>	(78)	<b>4</b>	91	<b>(13)</b>	(10)	<b>752</b>	575
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>529</b>	621	<b>13</b>	23	<b>50</b>	46	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>592</b>	690
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>240</b>	223	<b>94</b>	90	<b>66</b>	60	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>400</b>	373
<b>BAIIA</b>	<b>1 570</b>	1 416	<b>67</b>	35	<b>120</b>	197	<b>(13)</b>	(10)	<b>1 744</b>	1 638
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	<b>79</b>	184	<b>9</b>	24	<b>9</b>	10	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>97</b>	218
<b>BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté</b>	<b>1 649</b>	1 600	<b>76</b>	59	<b>129</b>	207	<b>(13)</b>	(10)	<b>1 841</b>	1 856
<b>BAIIA ajusté combiné du secteur TTech et de TELUS Santé</b>			<b>1 725</b>	1 659						

Le **BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement** est calculé pour nos secteurs à présenter puisqu'il représente une mesure de la performance susceptible d'être plus comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

**Rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement**

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)										
BAIIA ajusté	<b>1 649</b>	1 600	<b>76</b>	59	<b>129</b>	207	<b>(13)</b>	(10)	<b>1 841</b>	1 856
Dépenses d'investissement	<b>(515)</b>	(663)	<b>(44)</b>	(44)	<b>(41)</b>	(26)	<b>13</b>	8	<b>(587)</b>	(725)
<b>BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement</b>	<b>1 134</b>	937	<b>32</b>	15	<b>88</b>	181	<b>—</b>	(2)	<b>1 254</b>	1 131

Nous calculons la **marge du BAIIA** et la **marge du BAIIA ajusté** afin d'évaluer la performance de nos secteurs opérationnels, et nous sommes d'avis que ces mesures sont également utilisées par les investisseurs comme indicateurs de la performance opérationnelle d'une société. Nous calculons la marge du BAIIA en divisant le BAIIA par les produits d'exploitation et autres produits. La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous calculons la marge du BAIIA ajusté en divisant le BAIIA ajusté par les produits d'exploitation et autres produits ajustés.

**Calcul de la marge du BAIIA**

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA	<b>1 570</b>	1 416	<b>67</b>	35	<b>120</b>	197	<b>(13)</b>	(10)	<b>1 744</b>	1 638
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	<b>3 883</b>	3 796	<b>473</b>	422	<b>962</b>	924	<b>(261)</b>	(210)	<b>5 057</b>	4 932
<b>Marge du BAIIA (en %)</b>	<b>40,4</b>	37,2	<b>14,2</b>	8,4	<b>12,5</b>	21,3	<b>n.s.</b>	n.s.	<b>34,5</b>	33,2

**Calcul de la marge du BAIIA ajusté**

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA ajusté	1 649	1 600	76	59	129	207	(13)	(10)	1 841	1 856
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 883	3 796	473	422	962	924	(261)	(210)	5 057	4 932
<b>Marge du BAIIA ajusté (en %)</b>	<b>42,4</b>	<b>42,1</b>	<b>16,2</b>	<b>14,0</b>	<b>13,4</b>	<b>22,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>36,4</b>	<b>37,6</b>

**Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts :** Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Elle est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* ».

**Calcul du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7 318	7 226
Dénominateur – montant net des charges d'intérêts	1 381	1 297
<b>Ratio (fois)</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>

**Flux de trésorerie disponibles :** Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités comme il est présenté dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte de l'incidence des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, telles que IFRS 15 et IFRS 16. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

**Calcul des flux de trésorerie disponibles**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
BAIIA	1 744	1 638
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(36)	(11)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils mobiles Paiements faciles de TELUS	28	34
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	(193)	(178)
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionariat des employés	42	30
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	17
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(5)	(8)
Perte liée aux placements mis en équivalence et autres placements	—	5
Intérêts payés	(371)	(334)
Intérêts reçus	5	11
Dépenses d'investissement <sup>1</sup>	(587)	(725)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	642	479
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(154)	(80)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>488</b>	<b>399</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

**Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>488</b>	399
Ajouter (déduire) :		
Dépenses d'investissement <sup>1</sup>	<b>587</b>	725
Incidence de la composante capital des contrats de location	<b>193</b>	178
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les postes précédents et d'autres éléments non significatifs sur une base individuelle compris dans le résultat net ne générant ni n'utilisant aucuns flux de trésorerie	<b>(191)</b>	(352)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 077</b>	950

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

**Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles** – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

**Dettes nettes** : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les Normes IFRS de comptabilité qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du ratio **dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

**Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

**Calcul du ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – dette nette	<b>28 682</b>	27 280
Dénominateur – BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	<b>7 318</b>	7 226
<b>Ratio (fois)</b>	<b>3,9</b>	3,8

**Montant net des charges d'intérêts** : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la rubrique 5.3) et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts.

**Calcul du montant net des charges d'intérêts**

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024
Coûts de financement	<b>1 526</b>	1 347
Ajouter (déduire) :		
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	<b>(10)</b>	(7)
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs – comptabilisés à l'actif	<b>30</b>	4
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	<b>(165)</b>	(47)
<b>Montant net des charges d'intérêts</b>	<b>1 381</b>	1 297

**11.2 Indicateurs opérationnels**

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services fixes. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité.

**Taux de désabonnement** – calculé comme le nombre d’abonnés désactivés au cours d’une période donnée, divisé par le nombre moyen d’abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo<sup>MD</sup> ou de Public Mobile<sup>MD</sup> est désactivé lorsqu’il n’utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l’expiration des crédits prépayés.

**Abonné des appareils connectés** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu’un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l’Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) appuyés par TELUS et dont les capacités cellulaires de transmission de la voix sont limitées ou inexistantes.

**Abonné des téléphones mobiles** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu’un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) pour lequel TELUS procure une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

**Abonné des services Internet** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services Internet ainsi qu’un appareil générateur de produits récurrents pour lequel TELUS procure un accès aux services Internet.

**Abonné des services de voix résidentiels** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services de téléphonie ainsi qu’un appareil générateur de produits récurrents pour lequel TELUS procure un accès aux services de voix.

**Abonné des services de sécurité et de domotique** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu’un appareil générateur de produits récurrents connecté à la plateforme de solutions de sécurité et de domotique de TELUS.

**Abonné des services de télévision** – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services de télévision ainsi qu’un abonnement à un appareil générateur de produits récurrents en vertu duquel il peut accéder aux services vidéo au moyen d’une plateforme TELUS TV.

**Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé** – nombre d’utilisateurs (adhérents principaux et leurs personnes à charge) participant à divers programmes de santé appuyés par les services de TELUS Santé (p. ex., soins virtuels, gestion des régimes d’assurance maladie, soins préventifs, sécurité en matière de santé personnelle et programmes d’aide aux employés et à la famille). Certains membres et leurs personnes à charge utiliseront probablement plusieurs services de TELUS Santé.

**TELUS CORPORATION**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**  
**(NON AUDITÉ)**  
**31 MARS 2025**

# États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Services		4 443 \$	4 329 \$
Équipement		575	537
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6	5 018	4 866
Autres produits	7	39	66
Produits d'exploitation et autres produits		5 057	4 932
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achat de biens et services	16	1 847	1 810
Charge au titre des avantages du personnel	8, 16	1 466	1 484
Amortissement des immobilisations corporelles	17	592	690
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	400	373
		4 305	4 357
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>		752	575
Coûts de financement	9	344	394
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>		408	181
Impôt sur le résultat	10	107	41
<b>BÉNÉFICE NET</b>		301	140
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	11		
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(11)	59
Écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		60	24
		49	83
<b>Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		4	1
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		(1)	35
		3	36
		52	119
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>		353 \$	259 \$
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>			
Actions ordinaires		321 \$	127 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(20)	13
		301 \$	140 \$
<b>BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>			
Actions ordinaires		364 \$	226 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(11)	33
		353 \$	259 \$
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE</b>	12		
De base		0,21 \$	0,09 \$
Dilué		0,21 \$	0,09 \$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>			
De base		1 514	1 476
Dilué		1 516	1 478

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.



(en millions)	Note	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		1 014 \$	869 \$
Débiteurs	6b)	3 498	3 689
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		224	146
Stocks	1c)	566	629
Actifs sur contrat	6c)	469	465
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	383	366
Charges payées d'avance		509	403
Actifs dérivés courants	4d)	61	65
		6 724	6 632
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles, montant net	17	17 344	17 337
Immobilisations incorporelles, montant net	18	20 421	20 593
Goodwill, montant net	18	10 639	10 559
Actifs sur contrat	6c)	304	325
Autres actifs à long terme	20	2 553	2 577
		51 261	51 391
		57 985 \$	58 023 \$

(en millions)	Note	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts à court terme	22	1 325 \$	922 \$
Créditeurs et charges à payer	23	3 314	3 630
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		167	142
Dividendes à payer	13	610	605
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	1 027	1 039
Provisions	25	260	236
Tranche courante de la dette à long terme	26	3 776	3 246
Passifs dérivés courants	4d)	9	11
		10 488	9 831
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	25	609	686
Dette à long terme	26	24 948	25 608
Autres passifs à long terme	27	913	869
Impôt sur le résultat différé		4 241	4 231
		30 711	31 394
<b>Passif</b>		41 199	41 225
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	15 607	15 620
Participations ne donnant pas le contrôle		1 179	1 178
		16 786	16 798
		57 985 \$	58 023 \$

Passifs éventuels 29

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires									
Capital d'apport									
Actions ordinaires (note 28)									
(en millions)	Note	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024		1 468	12 324 \$	997 \$	2 835 \$	(44) \$	16 112 \$	1 190 \$	17 302 \$
Bénéfice net		—	—	—	127	—	127	13	140
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	35	64	99	20	119
Dividendes	13	—	—	—	(554)	—	(554)	—	(554)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	8	191	—	—	—	191	—	191
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	—	28	—	—	28	(6)	22
Émission d'actions ordinaires dans le cadre de regroupements d'entreprises		—	7	—	—	—	7	—	7
Variation des participations dans des filiales	28b)	—	—	(2)	—	—	(2)	8	6
<b>Solde au 31 mars 2024</b>		<b>1 476</b>	<b>12 522 \$</b>	<b>1 023 \$</b>	<b>2 443 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>16 008 \$</b>	<b>1 225 \$</b>	<b>17 233 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		1 504	13 124 \$	1 081 \$	1 520 \$	(105) \$	15 620 \$	1 178 \$	16 798 \$
Bénéfice net		—	—	—	321	—	321	(20)	301
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	(1)	44	43	9	52
Dividendes	13	—	—	—	(610)	—	(610)	—	(610)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	10	203	—	—	—	203	—	203
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	14b)	—	—	30	—	—	30	(1)	29
Variation des participations dans des filiales	28b)	—	—	—	—	—	—	13	13
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>1 514</b>	<b>13 327 \$</b>	<b>1 111 \$</b>	<b>1 230 \$</b>	<b>(61) \$</b>	<b>15 607 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>16 786 \$</b>

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice net		301 \$	140 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		992	1 063
Impôt sur le résultat différé	10	(6)	(98)
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14a)	42	27
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15a)	15	17
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	15a)	(5)	(8)
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	7, 21	(8)	(34)
Perte liée aux placements mis en équivalence	7, 21	—	5
Autres		(11)	20
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31a)	(243)	(182)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 077	950
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31a)	(654)	(812)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	18a)	—	(124)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	18b)	(11)	(89)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées	21	—	(3)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21	1	2
Produit de cessions		66	14
Investissement dans des placements de portefeuille et autres		(4)	20
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(602)	(992)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	31b)		
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	13a)	(402)	(359)
Émission de titres de créance à long terme	26	1 663	2 567
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	26	(1 990)	(850)
Autres		—	(16)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(330)	1 342
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>			
Augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		145	1 300
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		869	864
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		1 014 \$	2 164 \$
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts payés		(371) \$	(334) \$
Intérêts reçus		5 \$	11 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net		(154) \$	(80) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**31 MARS 2025**

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada offrant un vaste éventail de solutions technologiques, qui incluent des produits et des services de voix et de données mobiles et fixes, des services de soins de santé et des solutions technologiques et logicielles (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel), les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique de données), ainsi qu'une expérience numérique. Les services de données comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, les services d'hébergement, les services de technologies de l'information gérées et les services fondés sur l'infonuagique, de même que les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 5, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales. Nos principales filiales sont : TELUS Communications Inc., dans laquelle nous détenons une participation de 100 % au 31 mars 2025; et TELUS International (Cda) Inc. (qui exerce ses activités sous le nom de TELUS Expérience numérique) dans laquelle nous détenons une participation de 57,3 % au 31 mars 2025, comme il est décrit plus en détail à la *note 28b*), et qui a mené à terme son premier appel public à l'épargne en février 2021.

Notes annexes	Page
<b>Application générale</b>	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	8
3. Politiques financières liées à la structure du capital	11
4. Instruments financiers	14
<b>Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés</b>	
5. Information sectorielle	22
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	24
7. Autres produits	25
8. Charge au titre des avantages du personnel	25
9. Coûts de financement	25
10. Impôt sur le résultat	26
11. Autres éléments du résultat global	27
12. Montants par action	28
13. Dividendes par action	28
14. Rémunération fondée sur des actions	29
15. Avantages du personnel futurs	32
16. Coûts de restructuration et autres coûts	33
<b>Éléments portant sur la situation financière consolidée</b>	
17. Immobilisations corporelles	34
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	35
19. Contrats de location	37
20. Autres actifs à long terme	37
21. Coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées	37
22. Emprunts à court terme	39
23. Crédoeurs et charges à payer	40
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	40
25. Provisions	41
26. Dette à long terme	42
27. Autres passifs à long terme	48
28. Capitaux propres	48
29. Passifs éventuels	49
<b>Autres</b>	
30. Transactions entre parties liées	51
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	53

## 1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

### a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers annuels audités. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception de ce qui est indiqué à la *note 2a*). Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS® de comptabilité ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 9 mai 2025.

### b) Comptabilité de couverture

#### Généralités

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour établir : les relations de couverture désignées du risque de change en ce qui concerne certains engagements à l'égard d'achats futurs libellés en dollars américains et les remboursements de titres de créance; et les relations de couverture désignées du risque lié au prix d'achat d'électricité.

L'objectif de la comptabilité de couverture, en ce qui a trait à nos relations de couverture désignées, est d'assurer que les profits et les pertes compensatoires sont comptabilisés au cours des mêmes périodes. Nous avons choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, car nous croyons que

celle-ci reflète plus fidèlement la substance économique des transactions sous-jacentes.

L'application de la comptabilité de couverture exige une corrélation étroite (qui indique l'efficacité) entre la variation compensatoire de la valeur liée au risque des instruments financiers (les « éléments de couverture ») utilisés pour établir les relations de couverture désignées et la totalité, ou une partie, de l'actif, du passif ou de la transaction présentant un risque identifié pour lequel nous avons pris des mesures (les « éléments couverts »).

#### *Comptabilité de couverture – dérivés utilisés pour gérer le risque de change; dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt*

L'efficacité anticipée des relations de couverture désignées est évaluée lors de la mise en place et leur efficacité réelle est évaluée pour chaque période de présentation de l'information financière ultérieure. Nous considérons une relation de couverture désignée comme étant efficace si les conditions essentielles suivantes de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes : le montant nominal de l'élément de couverture et le montant en capital de l'élément couvert; les dates d'échéance; les dates de paiement; et l'indice des taux d'intérêt (selon le cas).

Toute inefficacité, comme celle qui résulterait d'un écart entre le montant nominal de l'élément de couverture et le montant en capital de l'élément couvert, ou d'une relation de couverture désignée auparavant efficace qui devient inefficace, est reflétée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Coûts de financement » si elle est liée à la dette à long terme et au poste « Achat de biens et services » si elle est liée à des engagements d'achats futurs libellés en dollars américains, comme il est indiqué à la *note 4e*).

#### *Comptabilité de couverture – dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix (se reporter à la note 2a)*

L'efficacité anticipée des relations de couverture désignées est évaluée lors de la mise en place (le 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour les accords d'achat d'énergie virtuels conclus avant l'exercice 2025), et leur efficacité réelle est évaluée pour chaque période de présentation de l'information financière ultérieure. Nous considérons une relation de couverture désignée dans le cadre d'un accord d'achat d'énergie virtuel comme étant efficace si les conditions essentielles suivantes de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes : le montant nominal variable lié à l'électricité produite à partir de sources naturelles de l'élément de couverture et le montant nominal variable de l'élément couvert; les dates d'échéance; et les dates de paiement.

Toute inefficacité, comme celle qui résulterait d'un écart entre le prix de l'électricité consommée établi en fonction du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System et le prix établi en fonction d'autres références, ou d'une relation de couverture désignée auparavant efficace qui devient inefficace, est reflétée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services », comme il est indiqué à la *note 4e*).

#### *Actifs et passifs de couverture*

Dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, la valeur de couverture est comptabilisée aux états consolidés de la situation financière pour représenter la juste valeur des éléments de couverture. L'écart net, le cas échéant, entre les montants comptabilisés en résultat net et les montants nécessaires pour refléter la juste valeur des éléments de couverture de flux de trésorerie désignés comptabilisée aux états consolidés de la situation financière, est comptabilisé à titre de composante des autres éléments du résultat global, comme il est indiqué à la *note 11*.

#### **c) Stocks**

Les stocks se composaient essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 472 millions de dollars au 31 mars 2025 (31 décembre 2024 – 528 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de la revente. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et le coût est établi selon la méthode du coût moyen. Le coût des marchandises vendues pour le trimestre clos le 31 mars 2025 totalisait 0,6 milliard de dollars (2024 – 0,5 milliard de dollars).

## 2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

### **a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière**

- En décembre 2024, l'International Accounting Standards Board a publié *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications, entre autres facteurs, permettront dorénavant l'application de la comptabilité de couverture dans les cas où il y a une variabilité dans le montant sous-jacent lié à l'électricité découlant du fait que la source de production d'électricité dépend de conditions naturelles

incontrôlables (par exemple, les conditions météorologiques). Plus précisément, si nous choisissons d'appliquer la comptabilité de couverture, la comptabilisation de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants, qui ont été conclus pour la première fois en 2022, sera touchée. L'évaluation de la juste valeur de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels n'est pas touchée par les modifications. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise.

Conformément aux dispositions transitoires permises, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous avons désigné de façon prospective nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants, qui sont des contrats liés aux écarts, comme détenus à des fins de couverture et avons appliqué la comptabilité de couverture. Ainsi, la variation nette de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels survenant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ou après cette date, sera incluse dans le calcul des autres éléments du résultat global. Les dispositions transitoires ne permettaient pas la désignation rétrospective de nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants.

L'incidence sur les postes de l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

Période close le 31 mars 2025 (en millions, sauf les montants par action)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
<b>TRIMESTRE</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	5 057 \$	— \$	5 057 \$
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achat de biens et services	1 848	(1)	1 847
Charge au titre des avantages du personnel	1 466	—	1 466
Amortissement des immobilisations corporelles	592	—	592
Amortissement des immobilisations incorporelles	400	—	400
	4 306	(1)	4 305
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	751	1	752
Coûts de financement	361	(17)	344
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>	390	18	408
Impôt sur le résultat	102	5	107
<b>BÉNÉFICE NET</b>	288 \$	13 \$	301 \$
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	2 \$	(13) \$	(11) \$
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>	353 \$	— \$	353 \$
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES</b>			
	308 \$	13 \$	321 \$
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE</b>			
De base	0,20 \$	0,01 \$	0,21 \$
Dilué	0,20 \$	0,01 \$	0,21 \$

L'incidence sur les postes de l'état consolidé des variations des capitaux propres est présentée dans le tableau suivant.

Au 31 mars 2025 (en millions)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>			
Capital social	13 327 \$	— \$	13 327 \$
Surplus d'apport	1 111	—	1 111
Bénéfices non distribués	1 217	13	1 230
Cumul des autres éléments du résultat global	(48)	(13)	(61)
	15 607 \$	— \$	15 607 \$

L'incidence sur les postes du tableau consolidé des flux de trésorerie est présentée dans le tableau suivant.

Période close le 31 mars 2025 (en millions)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
<b>TRIMESTRE</b>			
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice net	288 \$	13 \$	301 \$
Impôt sur le résultat différé	(11)	5	(6)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(225)	(18)	(243)
Tous les autres éléments de rapprochement compris dans les activités d'exploitation	1 025	—	1 025
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	1 077 \$	— \$	1 077 \$

**b) Normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées**

- En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui établit les exigences générales en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. La nouvelle norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. Bien qu'une grande partie de la substance d'IAS 1 *Présentation des états financiers* sera maintenue dans la nouvelle norme, celle-ci comportera les nouveautés suivantes :
  - Afin d'améliorer la comparabilité entre les entités, la norme exige la présentation, dans l'état du résultat net, d'un sous-total pour le bénéfice d'exploitation et d'un sous-total pour le bénéfice avant coût de financement et impôt (les deux sous-totaux étant définis dans la nouvelle norme);
  - La norme exige la présentation et le rapprochement, dans une même note des états financiers, des mesures de performance définies par la direction qui sont utilisés dans les communications publiques pour présenter l'opinion de la direction sur divers aspects de la performance d'une entité et qui sont tirés de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global;
  - La norme rehausse les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des montants des états financiers;
  - La norme exige certains changements au tableau des flux de trésorerie, y compris l'élimination des options relatives au classement des flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes.

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de la nouvelle norme. Bien qu'il y aura un certain changement de l'endroit où sont présentées et rapprochées plusieurs de nos mesures de performance définies par la direction (principalement un déplacement du rapport de gestion aux états financiers), ainsi que de l'endroit où sont classés certains flux de trésorerie dans nos tableaux des flux de trésorerie (principalement un déplacement des intérêts payés qui passeront des activités d'exploitation aux activités de financement), nous ne prévoyons pas que l'application de la nouvelle norme aura une incidence significative sur la totalité de nos informations financières.

- En mai 2024, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7). Les modifications à portée limitée visent à tenir compte de la diversité des pratiques comptables en ce qui a trait au classement des actifs financiers présentant des caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise et des caractéristiques similaires, et à préciser la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'on utilise des systèmes de paiement électronique. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de la nouvelle norme, mais nous ne prévoyons pas que nous serons touchés de façon significative par l'application des modifications.

### 3 politiques financières liées à la structure du capital

#### Généralités

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un niveau de risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;
- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement);
- les autres éléments de la dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités;
- émettre de nouvelles actions [y compris des actions ordinaires et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc.];
- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

\* Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous présentons le BAIIA

Nos objectifs financiers en 2025, qui sont revus chaque année, sont demeurés inchangés par rapport à 2024. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »\*) excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

#### Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité à certaines clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 31 mars ou pour les périodes de  
12 mois closes à ces dates  
(en millions de dollars)

	Objectif	2025	2024
<b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture</b>			
Dette nette <sup>1</sup>		28 682 \$	27 280 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>2</sup>		7 318 \$	7 226 \$
Montant net des charges d'intérêts <sup>3</sup> (note 9)		1 381 \$	1 297 \$
<b>Ratio d'endettement</b>			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,2 à 2,7 <sup>4</sup>	3,9	3,8
<b>Ratios de couverture</b>			
Couverture par le bénéfice <sup>5</sup>		2,1	1,8
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>6</sup>		5,3	5,6

parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

1 La dette nette et le total du capital investi sont calculés comme suit :

Aux 31 mars	Note	2025	2024
Dette à long terme	26	28 724 \$	29 366 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		118	127
(Actifs) passifs dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains, montant net		(71)	7
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales		(400)	(160)
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(1 014)	(2 164)
Emprunts à court terme	22	1 325	104
<b>Dette nette</b>		<b>28 682</b>	<b>27 280</b>
Actions ordinaires		15 607	16 008
Participations ne donnant pas le contrôle		1 179	1 225
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris ci-dessus dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ainsi que dans les participations ne donnant pas le contrôle		(19)	(38)
<b>Total du capital investi</b>		<b>45 449 \$</b>	<b>44 475 \$</b>

2 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
<b>Ajouter</b>			
Trimestre clos le 31 mars 2025	1 744 \$	97 \$	1 841 \$
Exercice clos le 31 décembre 2024	6 840	493	7 333
<b>Déduire</b>			
Trimestre clos le 31 mars 2024	(1 638)	(218)	(1 856)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 946 \$	372 \$	7 318 \$

3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la note 2a) ainsi que les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la note 9).

- 4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,2 à 2,7 fois. Au 31 mars 2025, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio soit d'environ 2,7 à moyen terme (après les enchères de licences de spectre de 2021 et de 2023 et les prochaines enchères de licences de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,25:1,00 (se reporter à la note 26d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
- 5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts capitalisés, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.
- 6 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,9 fois au 31 mars 2025 comparativement à 3,8 fois à l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation des niveaux de la dette nette, qui tient essentiellement aux acquisitions de spectre et aux acquisitions d'entreprises, était supérieure à l'incidence de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts; les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 2,1 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025, soit une hausse comparativement à 1,8 fois à l'exercice précédent. Une augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,6 du ratio et l'augmentation des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,3 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 5,3 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025, en baisse par rapport au ratio de 5,6 fois enregistré à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts a donné lieu à une hausse de 0,1 du ratio et l'augmentation de 84 millions de dollars du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une baisse de 0,4 du ratio.

**Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation**

Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est présenté comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires de TELUS Corporation des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la *note 13*), divisé par le total des flux de trésorerie disponibles\* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice). La mesure historique pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars	Objectif	2025	2024
<b>Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables</b>			
Ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport au flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement		96 %	116 %
<b>Calculé selon les mesures de la direction</b>			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	60 % à 75 % <sup>1</sup>	76 %	90 %

1 Notre fourchette cible pour le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective.

Le tableau suivant présente notre calcul des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions)	2025	2024
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	2 370 \$	2 159 \$
Montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation	(791)	(692)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 579 \$	1 467 \$

\* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les éléments que nous considérons comme ayant une valeur prédictive limitée, y compris les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes

Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et son rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions)	Note	2025	2024
BAIIA	5	6 946 \$	6 448 \$
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements		(59)	110
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils mobiles			
Paiements faciles de TELUS		(207)	(141)
Incidence de la composante capital des contrats de location	31b)	(676)	(586)
<b>Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :</b>			
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionariat des employés	14	177	113
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	71	74
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(19)	(27)
Perte liée aux placements mis en équivalence		13	31
Intérêts payés		(1 367)	(1 244)
Intérêts reçus		27	30
Dépenses d'investissement (excluant l'acquisition auprès d'une partie liée)		(2 404)	(2 834)
Dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée		(93)	—
Remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction auprès d'une partie liée effectué parallèlement aux dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée		94	—
Flux de trésorerie disponibles avant impôt		2 503	1 974
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements		(432)	(342)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>		<b>2 071</b>	<b>1 632</b>
<b>Ajouter (déduire) :</b>			
Dépenses d'investissement	5	2 497	2 834
Incidence de la composante capital des contrats de location		676	586
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les postes précédents et d'autres éléments non significatifs sur une base individuelle compris dans le résultat net ne générant ni n'utilisant aucuns flux de trésorerie		(270)	(364)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>4 974 \$</b>	<b>4 688 \$</b>

fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent des mesures clés de performance auxquelles la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

## 4 instruments financiers

### a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 014 \$	869 \$
Débiteurs	4 126	4 319
Actifs sur contrat	773	790
Actifs dérivés	164	178
	<b>6 077 \$</b>	<b>6 156 \$</b>

#### Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de première qualité et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

#### Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par l'intermédiaire de la taille et de la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou au taux négocié.

### Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses

(en millions)	Note	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup>
<b>Au 31 mars 2025</b>				
Moins de 30 jours après la date de facturation		992 \$	(22) \$	970 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		350	(18)	332
De 61 à 90 jours après la date de facturation		110	(21)	89
Plus de 90 jours après la date de facturation		201	(45)	156
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 625	(33)	1 592
		<b>3 278 \$</b>	<b>(139) \$</b>	<b>3 139 \$</b>
Courantes <sup>2</sup>	6b)	2 636 \$	(125) \$	2 511 \$
Non courantes <sup>3</sup>	20	642	(14)	628
		<b>3 278 \$</b>	<b>(139) \$</b>	<b>3 139 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>				
Moins de 30 jours après la date de facturation		975 \$	(20) \$	955 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		504	(18)	486
De 61 à 90 jours après la date de facturation		147	(20)	127
Plus de 90 jours après la date de facturation		202	(42)	160
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 661	(34)	1 627
		3 489 \$	(134) \$	3 355 \$
Courantes <sup>2</sup>	6b)	2 844 \$	(119) \$	2 725 \$
Non courantes <sup>3</sup>	20	645	(15)	630
		3 489 \$	(134) \$	3 355 \$

- 1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la note 6b).
- 2 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Débiteurs ».
- 3 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. Les facteurs pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que la ligne d'activité d'où proviennent les créances clients. Ces facteurs sont également considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les soldes des créances clients dépassant un certain seuil et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses, puisque cette charge est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
Solde au début	134 \$	117 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	49	34
Comptes radiés <sup>1</sup> d'un montant inférieur aux recouvrements	(48)	(27)
Autres	4	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>139 \$</b>	<b>121 \$</b>

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les comptes radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement ont totalisé 65 \$ (2024 – 52 \$).

#### Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire.

#### Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur

(en millions)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6c)
<b>Au 31 mars 2025</b>			
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>			
La période de 12 mois se clôturant un an après	626 \$	(17) \$	609 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	264	(7)	257
Par la suite	48	(1)	47
	<b>938 \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>913 \$</b>

#### Au 31 décembre 2024

<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>			
La période de 12 mois se clôturant un an après	634 \$	(20) \$	614 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	287	(9)	278
Par la suite	48	(1)	47
	<b>969 \$</b>	<b>(30) \$</b>	<b>939 \$</b>

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. Les facteurs pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et la ligne d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat. Ces mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

**Actifs dérivés (et passifs dérivés)**

Les contreparties à nos dérivés liés aux opérations de change significatifs sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de première qualité. L'exposition au risque de crédit lié à toute institution financière en particulier est limitée, et les notations des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

**b) Risque de liquidité**

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la *note 3*, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention relative aux emprunts à court terme visant les créances clients et les montants non facturés à

Au 31 mars 2025 (en millions)	Non-dérivés		Dérivés				Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		Total	
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme composée		Montants des swaps de devises devant être échangés		(Reçus)	Payés		
			Dettes à long terme, en excluant les contrats de location <sup>1</sup> (note 26)	Contrats de location (note 26)	(Reçus) <sup>2</sup>	Payés				
2025 (reste de l'exercice)	2 746 \$	45 \$	3 202 \$	633 \$	(2 353) \$	2 300 \$	4 \$	(854) \$	835 \$	6 558 \$
2026	304	60	2 545	717	(236)	209	7	(141)	139	3 604
2027	101	1 356	2 676	594	(1 803)	1 656	2	—	—	4 582
2028	64	—	4 200	392	(616)	604	—	—	—	4 644
2029	8	—	2 140	276	(124)	116	—	—	—	2 416
2030 à 2034	9	—	10 823	527	(1 806)	1 617	15	—	—	11 185
Par la suite	—	—	11 898	461	(2 940)	2 662	26	—	—	12 107
<b>Total</b>	<b>3 232 \$</b>	<b>1 461 \$</b>	<b>37 484 \$</b>	<b>3 600 \$</b>	<b>(9 878) \$</b>	<b>9 164 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>(995) \$</b>	<b>974 \$</b>	<b>45 096 \$</b>
			Total (note 26)			40 370 \$				

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées aux taux d'intérêt et aux taux de change, selon le cas, en vigueur au 31 mars 2025.
- 2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans la colonne « (Reçus) » des swaps de devises de la dette à long terme ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 mars 2025. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises.
- 3 Les montants compris dans les emprunts à court terme non actualisés à l'égard des emprunts à court terme libellés en dollars américains, et les montants correspondants des passifs dérivés, le cas échéant, inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 mars 2025. Les montants de la couverture des passifs dérivés, le cas échéant, à l'égard des montants contractuels couverts des emprunts à court terme libellés en dollars américains sont inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises puisque les flux de trésorerie nets sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2024 (en millions)	Non-dérivés		Dérivés				Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme composée		Montants des swaps de devises devant être échangés		(Reçus)	Payés	
			Dettes à long terme, en excluant les contrats de location <sup>1</sup> (note 26)	Contrats de location (note 26)	(Reçus) <sup>2</sup>	Payés			
2025	3 228 \$	40 \$	3 629 \$	837 \$	(1 670) \$	1 601 \$	(707) \$	685 \$	7 643 \$
2026	233	40	2 544	700	(234)	207	—	—	3 490
2027	103	942	2 677	550	(1 802)	1 654	—	—	4 124
2028	64	—	4 234	349	(617)	585	—	—	4 615
2029	8	—	2 141	249	(125)	116	—	—	2 389
2030 à 2034	9	—	10 825	484	(1 808)	1 617	—	—	11 127
Par la suite	—	—	11 902	408	(2 942)	2 662	—	—	12 030
<b>Total</b>	<b>3 645 \$</b>	<b>1 022 \$</b>	<b>37 952 \$</b>	<b>3 577 \$</b>	<b>(9 198) \$</b>	<b>8 442 \$</b>	<b>(707) \$</b>	<b>685 \$</b>	<b>45 418 \$</b>
			Total			40 773 \$			

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées aux taux d'intérêt et aux taux de change, selon le cas, en vigueur au 31 décembre 2024.
- 2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans la colonne « (Reçus) » des swaps de devises de la dette à long terme ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2024. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises.
- 3 Les montants compris dans les emprunts à court terme non actualisés à l'égard des emprunts à court terme libellés en dollars américains, et les montants correspondants des passifs dérivés, le cas échéant, inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2024. Les montants de la couverture des passifs dérivés, le cas échéant, à l'égard des montants contractuels couverts des emprunts à court terme libellés en dollars américains sont inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises puisque les flux de trésorerie nets sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises.

recevoir des clients au titre du financement (*note 22*), des facilités bancaires bilatérales (*note 22*), un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement (*note 23*), un programme de papier commercial (*note 26c*) et des facilités de crédit consortial [*note 26d*) et e)];

- en maintenant des prospectus préalables de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la *note 26j*). Au 31 mars 2025, comme c'était le cas au 31 décembre 2024, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2026, comme c'était le cas au 31 décembre 2024, un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 3,5 milliards de dollars US aux États-Unis. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers. TELUS Expérience numérique a déposé un prospectus préalable de base canadien en vertu duquel des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'un montant illimité pourraient être offerts et qui est en vigueur jusqu'en juin 2026, comme c'était le cas au 31 décembre 2024.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf

Trimestres clos les 31 mars [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Variations raisonnablement possibles des risques de marché <sup>1</sup>						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(6) \$	(11) \$	93 \$	107 \$	87 \$	96 \$
Dépréciation du dollar CA	6 \$	11 \$	(93) \$	(107) \$	(87) \$	(96) \$
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	15 \$	13 \$	(72) \$	(68) \$	(57) \$	(55) \$
Dépréciation du dollar US	(15) \$	(13) \$	72 \$	68 \$	57 \$	55 \$
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	(2) \$	(5) \$	76 \$	74 \$	74 \$	69 \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	(64) \$	(70) \$	(64) \$	(70) \$
Taux d'intérêt combiné	(2) \$	(5) \$	12 \$	4 \$	10 \$	(1) \$
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	2 \$	5 \$	(79) \$	(77) \$	(77) \$	(72) \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	67 \$	73 \$	67 \$	73 \$
Taux d'intérêt combiné	2 \$	5 \$	(12) \$	(4) \$	(10) \$	1 \$
Variation de 20 points de base de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne ( <i>note 2a</i> )						
Augmentation de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne						
	— \$	(40) \$	(19) \$	— \$	(19) \$	(40) \$
Diminution de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne						
	— \$	40 \$	19 \$	— \$	19 \$	40 \$
Variation de 20 points de base de la prime liée à l'énergie solaire ( <i>note 2a</i> )						
Augmentation de la prime liée à l'énergie solaire						
	— \$	24 \$	11 \$	— \$	11 \$	24 \$
Diminution de la prime liée à l'énergie solaire						
	— \$	(24) \$	(11) \$	— \$	(11) \$	(24) \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change, des taux d'intérêt du marché, de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et de la prime liée à l'énergie solaire; or, en réalité, les marchés concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités auraient une incidence sur cette hypothèse.

comme il est indiqué dans les tableaux à la page précédente. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux à la page précédente.

**c) Risque de marché**

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, le taux de change du dollar américain par rapport à l'euro, les taux d'intérêt du marché et l'évaluation de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque relatif à l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et au risque relatif à la prime liée à l'énergie solaire a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les valeurs nominales des accords d'achat d'énergie virtuels à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisées aux fins des calculs.

Dans l'analyse de sensibilité, nous avons pris en compte la charge d'impôt sur le résultat sur une base nette, calculée au moyen des taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

**d) Juste valeur***Généralités*

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance immédiate ou à court terme. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme, en excluant les contrats de location, est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates des états de la situation financière). La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre exposition au risque de prix lié à l'achat d'électricité produite à partir de sources naturelles est actuellement estimée selon une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en fonction de prévisions basées sur les normes de l'industrie de EDC Associates Ltd. au moyen de données observables sur le marché. Les données d'entrée observables importantes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés de niveau 3 sont l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne, qui reflète 76 % (31 décembre 2024 – 76 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System, et la prime liée à l'énergie solaire, qui reflète 108 % (31 décembre 2024 – 108 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System.

**Dérivés**

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

Désignation	Au 31 mars 2025				Au 31 décembre 2024				
	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable		Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable		
			Prix ou taux				Prix ou taux		
<b>Actifs dérivés courants<sup>2</sup></b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>									
Transactions libellées en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2026	122 \$	2 \$	1,00 \$ US : 58 ¢	2025	43 \$	— \$	1,00 \$ US : 58 ¢
Transactions libellées en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2025	72 \$	1	1,00 \$ US : 1,43 \$ CA	2025	72 \$	1	1,00 \$ US : 1,43 \$ CA
Achats libellés en dollars américains	DFC <sup>3</sup>	2026	527 \$	15	1,00 \$ US : 1,39 \$ CA	2025	410 \$	20	1,00 \$ US : 1,36 \$ CA
Dette libellée en dollars américains (notes 22 et 26c)	DFC <sup>3</sup>	2025	3 010 \$	28	1,00 \$ US : 1,42 \$ CA	2025	1 201 \$	31	1,00 \$ US : 1,40 \$ CA
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains <sup>7</sup> (note 26e)	DFC <sup>5</sup>	2028	47 \$	14	1,00 € : 1,09 \$ US	2028	46 \$	13	1,00 € : 1,09 \$ US
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt découlant des éléments suivants</i>									
Montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26e)	DFC <sup>3</sup>	2028	12 \$	1	3,5 %	2028	12 \$	—	3,5 %
				61 \$				65 \$	
<b>Autres actifs à long terme<sup>2</sup> (note 20)</b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>									
Dette à long terme libellée en dollars américains <sup>6</sup> (note 26b)	DFC <sup>3</sup>	2032	3 046 \$	103 \$	1,00 \$ US : 1,30 \$ CA	2032	3 069 \$	86 \$	1,00 \$ US : 1,30 \$ CA
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains <sup>7</sup> (note 26e)	DFC <sup>5</sup>	—	— \$	—	—	2028	557 \$	24	1,00 € : 1,09 \$ US
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt découlant des éléments suivants</i>									
Montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26e)	DFC <sup>3</sup>	2028	90 \$	—	3,5 %	2028	211 \$	3	3,5 %
				103 \$				113 \$	

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

Désignation	Au 31 mars 2025				Au 31 décembre 2024			
	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable	Prix ou taux
<b>Passifs dérivés courants<sup>2</sup></b>								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>								
Transactions libellées en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2026	60 \$	1 \$ 1,00 \$ US : 57 ¢	2025	129 \$	3 \$ 1,00 \$ US : 57 ¢	
Transactions libellées en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2025	143 \$	2 1,00 \$ US : 1,43 \$ CA	—	— \$	—	—
Achats libellés en dollars américains	DFC <sup>3</sup>	2026	51 \$	— 1,00 \$ US : 1,43 \$ CA	—	— \$	—	—
Dette libellée en dollars américains (notes 22 et 26c)	DFC <sup>3</sup>	2025	436 \$	1 1,00 \$ US : 1,44 \$ CA	2025	1 117 \$	2 1,00 \$ US : 1,44 \$ CA	
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>								
Achat d'électricité	DFC <sup>3,9</sup>	2047	0,4 TWh <sup>8</sup>	5 25,66 \$/MWh <sup>8</sup>	2047	0,4 TWh <sup>8</sup>	6 31,76 \$/MWh <sup>8</sup>	
				9 \$			11 \$	
<b>Autres passifs à long terme<sup>2</sup> (note 27)</b>								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>								
Dette à long terme libellée en dollars américains <sup>6</sup> (note 26c)	DFC <sup>3</sup>	2049	3 378 \$	71 \$ 1,00 \$ US : 1,32 \$ CA	2049	3 378 \$	86 \$ 1,00 \$ US : 1,32 \$ CA	
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains <sup>7</sup> (note 26e)	DFC <sup>5</sup>	2028	569 \$	2 1,00 € : 1,09 \$ US	—	— \$	—	—
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt découlant des éléments suivants</i>								
Montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26e)	DFC <sup>3</sup>	2028	118 \$	— 3,5 %	—	— \$	—	—
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>								
Achat d'électricité	DFC <sup>3,9</sup>	2047	5,8 TWh <sup>8</sup>	50 36,47 \$/MWh <sup>8</sup>	2047	6,5 TWh <sup>8</sup>	32 40,49 \$/MWh <sup>8</sup>	
				123 \$			118 \$	

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2), à l'exception de la juste valeur des accords d'achat d'énergie virtuels (que nous utilisons pour gérer le risque de prix lié à l'achat d'électricité), qui est évaluée à la date de clôture au moyen de données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Périodes closes les 31 mars	Trimestres	
	2025	2024
<b>Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels</b>		
Comprises dans le bénéfice net, excluant l'impôt sur le résultat (se reporter à la note 4e)	1 \$	(66) \$
Comprises dans les autres éléments du résultat global, excluant l'impôt sur le résultat [se reporter à la note 4e) et à la note 2a)]	(18)	—
Solde au début – actif (passif)	(38)	193
Solde à la fin – actif (passif)	(55) \$	127 \$

- 2 Reflète le poste des états consolidés de la situation financière où sont présentés les instruments financiers dérivés. Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.
- 3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie), excluant les dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix liés à l'achat d'électricité conclus avant l'exercice 2025 et qui étaient désignés comme étant détenus à des fins de couverture au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (se reporter à la note 2a); la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre le montant nominal des éléments de couverture et le montant nominal des éléments couverts connexes [le montant nominal variable des éléments de couverture et le montant nominal variable des éléments couverts connexes relativement aux accords d'achat d'énergie virtuels (se reporter à la note 2a)].
- 4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

- 5 Dérivés désignés comme couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger; la comptabilité de couverture est appliquée. Le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre le montant nominal des éléments de couverture et le montant nominal des éléments couverts connexes.
- 6 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 31 mars 2025, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à (38) \$ [31 décembre 2024 – (22) \$].
- 7 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 31 mars 2025, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 2 \$ (31 décembre 2024 – 2 \$).
- 8 Un térawattheure (« TWh ») correspond à 10<sup>9</sup> kilowattheures et un mégawattheure (« MWh ») correspond à 10<sup>3</sup> kilowattheures.
- 9 Au 31 décembre 2024, ces éléments étaient désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Nous avons mis en œuvre les nouvelles modifications des Normes IFRS de comptabilité avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025, en vertu desquelles ces éléments peuvent désormais être désignés de façon prospective comme étant détenus à des fins de couverture (se reporter à la note 2a).

#### Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 31 mars 2025		Au 31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (note 26)	25 822 \$	25 240 \$	25 972 \$	25 285 \$

#### e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la note 4b), serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. En excluant les dérivés liés aux accords d'achat d'énergie virtuels, il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées. La partie inefficace des accords d'achat d'énergie virtuels découle du fait qu'ils sont considérés comme des instruments de couverture hors marché par les règles transitoires des modifications aux Normes IFRS de comptabilité relativement à l'électricité produite à partir de sources naturelles (se reporter à la note 2a).

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)	
	2025	2024	Poste	Montant
			2025	2024
<b>TRIMESTRES</b>				
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>				
Achats libellés en dollars américains	1 \$	10 \$	Achat de biens et services	6 \$ — \$
Dette libellée en dollars américains <sup>1</sup> [notes 22, 26b) et c)]	40	170	Coûts de financement	(5) 131
Investissement net dans un établissement à l'étranger <sup>2</sup>	(21)	25	Coûts de financement	5 5
	20	205		6 136
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>				
Achat d'électricité (note 2a)	(16)	—	Achat de biens et services	2 —
Autres	(2)	5	Coûts de financement	— 1
	(18)	5		2 1
	2 \$	210 \$		8 \$ 137 \$

1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce montant a totalisé (16) \$ [2024 – (21) \$].

2 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce montant a totalisé néant (2024 – néant).

Le tableau suivant présente les profits et les pertes liés à l'inefficacité compris dans le poste « Achat de biens et services » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de couverture et qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat Trimestres	
	2025	2024
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché (achat d'électricité) <i>note 2a)</i>	1 \$	— \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes compris dans le poste « Coûts de financement » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat Trimestres	
	2025	2024
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	1 \$	(1) \$
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels <i>note 2a)</i>	— \$	(66) \$

## 5 information sectorielle

### Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition de LifeWorks Inc. et de son intégration en cours. À compter du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable. Le secteur TELUS Santé comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique, dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les lignes de service principales fournies par notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., soit gestion de l'expérience client, solutions numériques, intelligence artificielle et solutions de données, ainsi que solutions en matière de confiance et de sécurité.

Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et son rapprochement avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Solutions technologiques de TELUS						TELUS Santé		TELUS Expérience numérique		Éliminations		Total	
	Services mobiles		Services fixes		Total sectoriel		2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	2025	2024	2025	2024	2025	2024								
			(données retraitées*)	(données retraitées*)							(données retraitées*)			
<b>Produits d'exploitation</b>														
Produits externes														
Services	1 757 \$	1 767 \$	1 507 \$	1 464 \$	3 264 \$	3 231 \$	470 \$	416 \$	709 \$	682 \$	— \$	— \$	4 443 \$	4 329 \$
Équipement	499	460	75	73	574	533	1	4	—	—	—	—	575	537
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	2 256 \$	2 227 \$	1 582 \$	1 537 \$	3 838	3 764	471	420	709	682	—	—	5 018	4 866
Autres produits (note 7)			39	27	—	—	—	—	—	39	—	—	39	66
			3 877	3 791	471	420	709	721	—	—	—	—	5 057	4 932
Produits intersectoriels	6	5	2	2	253	203	(261)	(210)	—	—	—	—	—	—
	3 883 \$	3 796 \$	473 \$	422 \$	962 \$	924 \$	(261) \$	(210) \$	5 057 \$	4 932 \$				
<b>BAIA<sup>1</sup></b>	<b>1 570 \$</b>	<b>1 416 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>197 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>1 744 \$</b>	<b>1 638 \$</b>				
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIA (note 16)	79	184	9	24	9	10	—	—	97	218				
<b>BAIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 649 \$</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>1 841 \$</b>	<b>1 856 \$</b>				
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	515 \$	663 \$	44 \$	44 \$	41 \$	26 \$	(13) \$	(8) \$	587 \$	725 \$				
<b>BAIA ajusté moins les dépenses d'investissement<sup>1</sup></b>	<b>1 134 \$</b>	<b>937 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>181 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>1 254 \$</b>	<b>1 131 \$</b>				
<b>Produits d'exploitation externes, autres produits et produits intersectoriels (ci-dessus)</b>	<b>3 883 \$</b>	<b>3 796 \$</b>	<b>473 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>962 \$</b>	<b>924 \$</b>	<b>(261) \$</b>	<b>(210) \$</b>	<b>5 057 \$</b>	<b>4 932 \$</b>				
Achat de biens et services	1 726	1 671	189	181	180	154	(248)	(196)	1 847	1 810				
Charge au titre des avantages du personnel	587	709	217	206	662	573	—	(4)	1 466	1 484				
<b>BAIA (ci-dessus)</b>	<b>1 570</b>	<b>1 416</b>	<b>67</b>	<b>35</b>	<b>120</b>	<b>197</b>	<b>(13)</b>	<b>(10)</b>	<b>1 744</b>	<b>1 638</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles	529	621	13	23	50	46	—	—	592	690				
Amortissement des immobilisations incorporelles	240	223	94	90	66	60	—	—	400	373				
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>801 \$</b>	<b>572 \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>(78) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>91 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>752</b>	<b>575</b>				
									Coûts de financement	344	394			
									<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>408 \$</b>	<b>181 \$</b>			

\* Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, les montants comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes aux secteurs à présenter présentés pour la période considérée. Les résultats de TELUS Santé présentés pour la période considérée étaient auparavant compris dans les résultats présentés dans les colonnes « Services fixes » et « Total sectoriel » du secteur Solutions technologiques de TELUS.

1 Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIA »), sur une base non ajustée et ajustée, n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à

des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs (y compris celles présentées par TELUS Expérience numérique); selon notre définition, le BAIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens

et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous calculons un BAIIA ajusté qui exclut les éléments qui ne reflètent pas nos activités continues; selon nous, il ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. Nous présentons le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement, parce qu'ils constituent des mesures clés auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et que le BAIIA sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

- 2 Se reporter à la *note 31a)* pour un rapprochement des entrées d'immobilisations, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

## 6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

### a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures, qui ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure<sup>1,2</sup></b>		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 378 \$	2 408 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	969	976
Par la suite	126	116
	<b>3 473 \$</b>	<b>3 500 \$</b>

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.

- 2 Les Normes IFRS de comptabilité exigent une explication quant au calendrier de la comptabilisation probable dans les produits des montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

### b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Créances clients		2 636 \$	2 844 \$
Correction de valeur pour créances douteuses	4a)	(125)	(119)
Créances clients facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		2 511	2 725
Montants courus à recevoir – clients		630	604
Créances clients facturées et non facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		3 141	3 329
Montants courus à recevoir – autres		357	360
<b>Débiteurs – courants</b>		<b>3 498 \$</b>	<b>3 689 \$</b>

### c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
Solde au début		939 \$	898 \$
Entrées nettes découlant des activités		378	353
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs		(409)	(390)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	4a)	5	5
Autres		—	1
<b>Solde à la fin<sup>1</sup></b>		<b>913 \$</b>	<b>867 \$</b>

#### Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante

Actifs sur contrat – montant brut		609 \$	579 \$
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24	(17)	(13)
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24	(123)	(132)
		<b>469 \$</b>	<b>434 \$</b>

- 1 Le calendrier des montants qui seront facturés et donc reclassés dans les débiteurs est présenté à la *note 4a)*.

## 7 autres produits

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
Produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location		4 \$	1 \$
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	21a)	8	34
Produits tirés des placements (perte de placement), profit (perte) à la cession d'actifs et autres		17	(10)
Produits d'intérêts	21a)	—	2
Variations des provisions au titre de regroupements d'entreprises	25	10	39
		<b>39 \$</b>	<b>66 \$</b>

## 8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>Charge au titre des avantages du personnel – montant brut</b>			
Salaires		1 418 \$	1 388 \$
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	14	50	34
Régimes de retraite – à prestations définies	15a)	15	17
Régimes de retraite – à cotisations définies	15b)	31	27
Coûts de restructuration <sup>1</sup>	16a)	57	120
Avantages du personnel (santé et autres)		69	67
		<b>1 640</b>	<b>1 653</b>
<b>Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net</b>			
Coûts d'acquisition du contrat	20		
Comptabilisés à l'actif		(35)	(28)
Amortis		24	23
Coûts liés à l'exécution du contrat	20		
Comptabilisés à l'actif		(6)	(7)
Amortis		2	1
Immobilisations corporelles		(80)	(89)
Immobilisations incorporelles amortissables		(79)	(69)
		<b>(174)</b>	<b>(169)</b>
		<b>1 466 \$</b>	<b>1 484 \$</b>

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, un montant de néant (2024 – 4 \$) au titre de la rémunération fondée sur des actions dans le secteur Solutions technologiques de TELUS a été inclus dans les coûts de restructuration.

## 9 coûts de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>Charges d'intérêts</b>			
<i>Résultant de transactions qui ont uniquement trait à l'obtention de financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres			
Montant brut		284 \$	295 \$
Comptabilisés à l'actif <sup>1</sup>	18a)	(9)	—
Montant net		<b>275</b>	<b>295</b>
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		17	1
		<b>292</b>	<b>296</b>
<i>Résultant de transactions qui n'ont pas uniquement trait à l'obtention de financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives			
	19, 26h)	41	40
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs	26g)	6	2
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	15	3	2
Capitalisation liée à des provisions	25	7	8
		<b>57</b>	<b>52</b>
		<b>349</b>	<b>348</b>
<b>Autres</b>			
Opérations de change		—	(9)
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	2a)	—	66
		<b>349</b>	<b>405</b>
		<b>(5)</b>	<b>(11)</b>
		<b>344 \$</b>	<b>394 \$</b>
Montant net des charges d'intérêts	3	<b>350 \$</b>	<b>326 \$</b>
Charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres – comptabilisées à l'actif <sup>1</sup>			
		<b>(9)</b>	<b>—</b>
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel		<b>3</b>	<b>2</b>
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels		—	66
		<b>344 \$</b>	<b>394 \$</b>

1 Les intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, à un taux combiné de 5,3 % (2024 – 3,1 %), ont été comptabilisés à l'actif au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour la période.

## 10 impôt sur le résultat

### Composition des charges et rapprochement des taux

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
<b>Charge d'impôt exigible</b>		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	117 \$	138 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(5)	—
Pilier Deux – impôt minimum mondial	1	1
	<b>113</b>	<b>139</b>
<b>Charge d'impôt différé</b>		
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(6)	(98)
	<b>107 \$</b>	<b>41 \$</b>

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2025		2024	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	101 \$	24,8 %	41 \$	22,9 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(5)	(1,2)	—	—
Pilier Deux – impôt minimum mondial	1	0,2	1	0,6
Montants (non imposables) non déductibles nets	(1)	(0,2)	(11)	(6,1)
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	9	2,2	7	3,9
Pertes non comptabilisées	1	0,2	1	0,6
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(1)	(0,2)	(2)	(1,1)
Autres	2	0,4	4	2,1
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	<b>107 \$</b>	<b>26,2 %</b>	<b>41 \$</b>	<b>22,9 %</b>

## 11 autres éléments du résultat global

(en millions)	Note	Trimestre clos le 31 mars 2024				Trimestre clos le 31 mars 2025					
		Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Montant net	Solde cumulé à la fin	Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Montant net	Solde cumulé à la fin
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>											
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie											
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>											
Profits (pertes) latents générés											
	4e)		205 \$	34 \$			20 \$	11 \$			
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net											
		(158) \$	69	13	56 \$	(102) \$	(260) \$	(6)	(1)	4 \$	(256) \$
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>											
Profits (pertes) latents générés											
	2a)		5	1			(18)	(4)			
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net											
		(2)	(1)	—	3	1	(2)	(1)	(15)	(16)	
Total											
		(160)	73	14	59	(101)	(261)	(6)	5	(11)	(272)
Écarts de change cumulés											
		36	24	—	24	60	169	60	—	60	229
<b>Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat</b>											
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement											
Profits (pertes) latents générés											
			2	1			2	—			
Profits (pertes) réalisés											
		78	—	—	1	79	58	3	1	4	62
Cumul des autres éléments du résultat global											
		(46) \$	99	15	84	38 \$	(34) \$	59	6	53	19 \$
<b>Attribuable aux éléments suivants :</b>											
Actions ordinaires											
		(44) \$				20 \$	(105) \$				(61) \$
Participations ne donnant pas le contrôle											
		(2)				18	71				80
		(46) \$				38 \$	(34) \$				19 \$
<b>Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat</b>											
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel											
	15a)		47	12	35			(1)	—	(1)	
Autres éléments du résultat global											
			146 \$	27	119 \$			58 \$	6	52 \$	

## 12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des attributions d'unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	1 514	1 476
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	2	2
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	1 516	1 478

Pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, 1 million (2024 – environ 1 million) d'attributions d'options sur actions de TELUS Corporation ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire.

## 13 dividendes par action

### a) Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation

Trimestres clos les 31 mars  
(en millions, sauf les montants par action)

Dividendes sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action		
<b>2025</b>				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2025	0,4023 \$	1 <sup>er</sup> avril 2025	610 \$
<b>2024</b>				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2024	0,3761 \$	1 <sup>er</sup> avril 2024	554 \$

Le 8 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,4163 \$ par action sur nos actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation; ce dividende est payable le 2 juillet 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2025. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 juin 2025.

### b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires de TELUS Corporation supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. À notre gré, en vertu du régime, nous pouvons offrir les actions ordinaires de TELUS Corporation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet lors du paiement des dividendes, le 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres à un escompte de 2 %. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les actionnaires admissibles qui ont participé au régime ont choisi de réinvestir des dividendes déclarés de 191 millions de dollars (2024 – 110 millions de dollars).

## 14 rémunération fondée sur des actions

### a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

Le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et le poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprennent les montants de la rémunération fondée sur des actions présentés dans le tableau ci-joint.

### b) Unités d'actions restreintes

#### Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes

caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de : la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 33 $\frac{1}{3}$  %; attributions de 2024 et antérieures – 25 %); la réalisation d'une condition de performance liée à nos flux de trésorerie disponibles\* (d'une pondération de 33 $\frac{1}{3}$  %; attributions de 2024 et antérieures – néant) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport à celui de groupes mondiaux de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 33 $\frac{1}{3}$  %; attributions de 2024 et antérieures – 75 %). Pour ce qui est des sous-ensembles nominaux de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés et à la condition de performance liée aux flux de trésorerie

Périodes closes les 31 mars (en millions)	2025			2024		
	Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
<b>TRIMESTRES</b>						
Unités d'actions restreintes	41 \$	— \$	41 \$	30 \$	(3) \$	27 \$
Régime d'actionnariat des employés	8	(8)	—	8	(8)	—
Attributions d'options sur actions	1	—	1	—	—	—
	<b>50 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>27 \$</b>
Solutions technologiques de TELUS <sup>2</sup>	36 \$	(7) \$	29 \$	33 \$	(9) \$	24 \$
TELUS Santé <sup>2</sup>	3	—	3	3	—	3
TELUS Expérience numérique <sup>3</sup>	11	(1)	10	2	(2)	—
	<b>50 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>27 \$</b>

- 1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, une charge de 41 \$ (2024 – 26 \$) liée aux unités d'actions restreintes est présentée en tant que charge de rémunération fondée sur des actions dans la charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la note 8), et le solde est inclus dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Solutions technologiques de TELUS.
- 2 Les montants comparatifs ont été ajustés pour tenir compte de la modification des secteurs (se reporter à la note 5).
- 3 Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, les modalités des options de vente position vendeur relativement aux participations ne donnant pas le contrôle liées à l'acquisition de WillowTree ont été renégociées, ce qui a entraîné : une variation des provisions au titre de regroupements d'entreprises; l'imposition d'un plafond de paiement à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle liées à l'acquisition de WillowTree; et l'attribution de rémunération fondée sur des actions. La charge associée à ces attributions s'est chiffrée à 2 \$ (2024 – néant) pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

disponibles, la juste valeur à la date d'attribution est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires de TELUS Corporation correspondantes à la date d'attribution; nous incluons ces sous-ensembles nominaux dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire, nous estimons la juste valeur au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo en raison du dividende variable. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2025 et en 2024 sont comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres, en fonction de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

\* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs (se reporter à la note 3).

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Unités d'actions restreintes non assujetties à des conditions de performance liées au marché</b>		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service	11 056 492	6 896 228
Sous-ensemble nominal touché par les conditions de performance non liées au marché	1 283 358	556 308
	<b>12 339 850</b>	7 452 536
<b>Unités d'actions restreintes assujetties à des conditions de performance liées au marché</b>		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire	1 939 512	1 513 481
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis	<b>14 279 362</b>	8 966 017

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à des conditions de performance liées au marché.

	Nombre d'unités d'actions restreintes <sup>1</sup>		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
<b>TRIMESTRE</b>			
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025			
Droits non acquis	7 452 536	—	25,03 \$
Droits acquis	—	32 723	26,17 \$
Attribuées			
Attribution initiale	4 860 921	—	21,69 \$
Au lieu de dividendes	152 093	675	19,50 \$
Droits acquis	(26 357)	26 357	25,04 \$
Réglées en trésorerie	—	(26 879)	25,05 \$
Frappées de déchéance	(99 343)	—	24,99 \$
<b>En circulation au 31 mars 2025</b>			
Droits non acquis	12 339 850	—	23,64 \$
Droits acquis	—	32 876	26,11 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire.

#### Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation. Un sous-ensemble de ces unités procure un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la performance financière (d'une pondération de 50 %) de TELUS Expérience numérique et du rendement total pour l'actionnaire des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés analogues dans le secteur de l'expérience client et des services TI numériques (d'une pondération de 50 %). Un autre sous-ensemble de ces unités procure un dividende variable (de 0 % à 300 %) qui est tributaire de la performance financière de certains produits et services du secteur TELUS Expérience numérique. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal d'unités tributaires de conditions de performance financière, la juste valeur à la date d'attribution est égale à la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne correspondantes à la date d'attribution. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire, nous estimons la juste valeur au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo en raison du dividende variable. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2025 et en 2024 sont comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres, en fonction de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
<b>TRIMESTRE</b>			
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	20 180 936	—	6,33 \$ US
Attribution initiale	8 779 159	—	2,82 \$ US
Droits acquis	(3 061 816)	3 061 816	7,38 \$ US
Réglées en instruments de capitaux propres	—	(1 763 617)	10,62 \$ US
Frappées de déchéance	(620 768)	—	5,05 \$ US
<b>En circulation au 31 mars 2025</b>	<b>25 277 511</b>	<b>1 298 199</b>	<b>4,92 \$ US</b>

**c) Régime d'actionnariat des employés de TELUS Corporation**

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, d'un montant de 14 millions de dollars (2024 – 13 millions de dollars), devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation que le fiduciaire a achetées à même les actions propres, un escompte étant applicable, comme il est décrit à la *note 13b*).

**d) Attributions d'options sur actions***Options sur actions de TELUS Corporation*

Des employés peuvent se voir octroyer des attributions d'options sur actions leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter de la date de l'attribution.

Ces attributions d'options comportent une option de règlement en instruments de capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en instruments de capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en instruments de capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Période close le 31 mars 2025	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En circulation au début	1 519 501	22,45 \$
Exercées <sup>2</sup>	(14 100)	21,19 \$
Frappées de déchéance	(31 400)	22,11 \$
En circulation à la fin	1 474 001	22,47 \$
Pouvant être exercées à la fin	1 474 001	22,47 \$

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 2,2 ans.

2 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 22,34 \$.

*Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.*

Des employés peuvent se voir octroyer des options sur actions de participation (réglées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc., à un prix d'exercice correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (réglées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS Expérience numérique.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Période close le 31 mars 2025	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En circulation au début et à la fin	5 352 728	6,53 \$ US
Pouvant être exercées à la fin	2 452 934	9,89 \$ US

1 En ce qui a trait à une tranche de 2 899 794 options sur actions, le prix s'établit à 3,69 \$ par action à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 9,5 ans; en ce qui a trait à une tranche de 2 096 582 options sur actions, la fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 4,87 \$ US et 8,95 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne est de 1,7 an; pour le reste des options sur actions, le prix est de 25,00 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 5,9 ans.

# 15 avantages du personnel futurs

## a) Régimes de retraite à prestations définies – sommaire

Montants présentés dans les états financiers de base relativement aux régimes de retraite à prestations définies

Trimestres clos les 31 mars		2025			2024		
		Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées <sup>1</sup>	Montant net	Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées <sup>1</sup>	Montant net
(en millions)	Note						
<b>Charge au titre des avantages du personnel</b>							
	8						
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de l'exercice		— \$	(18) \$		— \$	(20) \$	
Cotisations des employés		4	—		4	—	
Frais administratifs		(1)	—		(1)	—	
		3	(18)	(15) \$	3	(20)	(17) \$
<b>Coûts de financement</b>							
	9						
Produits notionnels sur l'actif des régimes <sup>2</sup> et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées		107	(96)		105	(97)	
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(14)	—		(10)	—	
		93	(96)	(3)	95	(97)	(2)
<b>PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET<sup>3</sup></b>				(18)	(19)		
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
	11						
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes <sup>4</sup>		53	—		(2)	—	
Modifications apportées aux hypothèses financières des régimes <sup>5</sup>		—	(50)		—	235	
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des régimes à prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes		(4)	—		(186)	—	
		49	(50)	(1)	(188)	235	47
<b>PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL<sup>3</sup></b>				(19)	28		
<b>MONTANTS COMPRIS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>							
Cotisations de l'employeur		5	—	5	8	—	8
<b>PRESTATIONS PAYÉES PAR LES RÉGIMES</b>		(117)	117	—	(117)	117	—
<b>SOLDES DES COMPTES DES RÉGIMES<sup>6</sup></b>							
Variation au cours de la période		33	(47)	(14)	(199)	235	36
Solde au début		8 262	(8 452)	(190)	8 352	(8 489)	(137)
Solde à la fin		8 295 \$	(8 499) \$	(204) \$	8 153 \$	(8 254) \$	(101) \$
<b>SITUATION DE CAPITALISATION – SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES</b>							
Régimes de retraite où l'actif est supérieur à l'obligation au titre des prestations définies constituées <sup>7</sup>	20	7 440 \$	(7 186) \$	254 \$	7 318 \$	(7 002) \$	316 \$
Régimes de retraite où l'obligation au titre des prestations définies constituées est supérieure à l'actif <sup>8</sup>							
Capitalisés		855	(1 086)	(231)	835	(1 039)	(204)
Non capitalisés		—	(227)	(227)	—	(213)	(213)
	27	855	(1 313)	(458)	835	(1 252)	(417)
		8 295 \$	(8 499) \$	(204) \$	8 153 \$	(8 254) \$	(101) \$

- 1 L'obligation au titre des prestations définies constituées est la valeur actualisée actuarielle des prestations attribuées pour les services rendus par les employés à une date donnée.
- 2 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.
- 3 À l'exclusion de l'impôt.
- 4 Les hypothèses financières relatives aux actifs des régimes (les produits d'intérêts sur les actifs des régimes compris dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées) ainsi que les hypothèses démographiques relatives aux valeurs actuarielles des obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.
- 5 Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations définies constituées au 31 mars 2025 était de 4,60 % (31 décembre 2024 – 4,65 %).
- 6 Au 31 mars 2025, l'incidence du plafond relatif à l'actif des régimes se chiffrait à 1 245 \$ (31 décembre 2024 – 1 227 \$).
- 7 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».
- 8 Montants présentés dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres passifs à long terme ».

#### b) Régimes à cotisations définies – charge

Le tableau suivant présente le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies compris dans le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
Cotisations au régime de retraite syndical	3 \$	3 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	28	24
	<b>31 \$</b>	<b>27 \$</b>

## 16 coûts de restructuration et autres coûts

#### a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16b*). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou lorsque nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges à l'égard de pertes ou de règlements et les coûts liés aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
<b>Coûts de restructuration<sup>1</sup> b)</b>		
Achat de biens et services	34 \$	97 \$
Charge au titre des avantages du personnel	57	120
	<b>91</b>	<b>217</b>
<b>Autres coûts c)</b>		
Achat de biens et services	6	1
<b>Total</b>		
Achat de biens et services	40	98
Charge au titre des avantages du personnel	57	120
	<b>97 \$</b>	<b>218 \$</b>

- 1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, exclut les pertes de valeur nettes liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers de 3 \$ (2024 – 68 \$), qui sont incluses dans l'amortissement des immobilisations corporelles.

#### b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent des montants concernant les activités de restructuration. En 2025, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

#### c) Autres

Nous avons engagé des coûts externes supplémentaires relativement aux acquisitions d'entreprises au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024. Nous avons inclus dans les autres coûts les charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises découlant de ces acquisitions d'entreprises, qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis.

## 17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 19)				Total	
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Matériel informatique et autres	Terrains	Immeuble de placement	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres		Total
<b>AU COÛT</b>													
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		37 384 \$	3 982 \$	1 871 \$	88 \$	46 \$	505 \$	43 876 \$	1 733 \$	2 549 \$	122 \$	4 404 \$	48 280 \$
Entrées		167	5	5	—	—	209	386	141	71	3	215	601
Actifs en construction mis en service		67	19	17	—	—	(103)	—	—	—	—	—	—
Cessions, mises hors service et autres		(256)	(21)	(7)	—	—	—	(284)	—	(9)	(4)	(13)	(297)
Écarts de change, montant net		—	3	6	—	—	—	9	—	4	—	4	13
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>37 362 \$</b>	<b>3 988 \$</b>	<b>1 892 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>611 \$</b>	<b>43 987 \$</b>	<b>1 874 \$</b>	<b>2 615 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>4 610 \$</b>	<b>48 597 \$</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>													
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		25 519 \$	2 467 \$	1 328 \$	— \$	— \$	— \$	29 314 \$	247 \$	1 329 \$	53 \$	1 629 \$	30 943 \$
Amortissement des immobilisations corporelles <sup>1</sup>		381	39	45	—	—	—	465	57	65	5	127	592
Cessions, mises hors service et autres		(246)	(10)	(18)	—	—	—	(274)	—	(11)	(3)	(14)	(288)
Écarts de change, montant net		—	2	4	—	—	—	6	—	—	—	—	6
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>25 654 \$</b>	<b>2 498 \$</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>29 511 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>1 383 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>1 742 \$</b>	<b>31 253 \$</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>													
Solde au 31 décembre 2024		11 865 \$	1 515 \$	543 \$	88 \$	46 \$	505 \$	14 562 \$	1 486 \$	1 220 \$	69 \$	2 775 \$	17 337 \$
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>11 708 \$</b>	<b>1 490 \$</b>	<b>533 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>611 \$</b>	<b>14 476 \$</b>	<b>1 570 \$</b>	<b>1 232 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>2 868 \$</b>	<b>17 344 \$</b>

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, l'amortissement comprend un montant de 2 \$ relativement à la perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 31 mars 2025, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 252 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2027 (31 décembre 2024 – 267 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2027).

## 18 immobilisations incorporelles et goodwill

### a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Note	Immobilisations incorporelles amortissables					Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill <sup>1</sup>	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
		Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes, actifs d'externalisation ouverte et autres	Actifs en construction	Total				
<b>AU COÛT</b>										
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		5 742 \$	8 649 \$	622 \$	474 \$	15 487 \$	13 206 \$	28 693 \$	10 923 \$	39 616 \$
Entrées		5	27	2	167	201	—	201	—	201
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	b)	6	12	2	—	20	—	20	36	56
Actifs en construction mis en service		—	204	—	(204)	—	—	—	—	—
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts comptabilisés à l'actif)	9	(21)	(154)	2	—	(173)	9	(164)	—	(164)
Écarts de change, montant net		30	—	—	—	30	—	30	44	74
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>5 762 \$</b>	<b>8 738 \$</b>	<b>628 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>15 565 \$</b>	<b>13 215 \$</b>	<b>28 780 \$</b>	<b>11 003 \$</b>	<b>39 783 \$</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>										
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		2 043 \$	5 770 \$	287 \$	— \$	8 100 \$	— \$	8 100 \$	364 \$	8 464 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles		120	262	18	—	400	—	400	—	400
Cessions, mises hors service et autres		2	(158)	—	—	(156)	—	(156)	—	(156)
Écarts de change, montant net		15	—	—	—	15	—	15	—	15
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>2 180 \$</b>	<b>5 874 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>8 359 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>8 359 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>8 723 \$</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>										
Solde au 31 décembre 2024		3 699 \$	2 879 \$	335 \$	474 \$	7 387 \$	13 206 \$	20 593 \$	10 559 \$	31 152 \$
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>3 582 \$</b>	<b>2 864 \$</b>	<b>323 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>7 206 \$</b>	<b>13 215 \$</b>	<b>20 421 \$</b>	<b>10 639 \$</b>	<b>31 060 \$</b>

- L'amortissement cumulé du goodwill, qui se chiffre à 364 \$, correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.
- Au 31 mars 2025, certains événements et circonstances pertinents semblables à ceux existant lors du test annuel effectué en décembre 2024 ont fait en sorte qu'il a été jugé approprié de soumettre la valeur comptable du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique à un test de dépréciation. Au 31 mars 2025, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique était légèrement supérieure à sa valeur comptable. Le montant de cette valeur recouvrable a été calculé selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (méthode qui est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), en fonction d'un taux d'actualisation de 9,8 %, d'un taux de croissance perpétuel de 3,0 % et des projections des flux de trésorerie jusqu'à la fin de 2029. Nous avons validé les résultats du calcul de la valeur recouvrable au moyen d'une approche fondée sur le marché et d'un examen analytique des faits du secteur et de certains faits qui nous sont particuliers.

La méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie est fondée sur des projections au titre des flux de trésorerie actualisés qui reposent sur les hypothèses clés suivantes : des projections au titre des flux de trésorerie futurs et de la croissance; des hypothèses et des estimations connexes liées au risque économique quant à la probabilité de l'atteinte des mesures et des indicateurs clés sur le plan de l'exploitation; et le coût moyen pondéré futur du capital. Advenant une diminution plus que minime des projections de croissance pour la période de projection, ou une augmentation plus que minime du taux d'actualisation, l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique faite le 31 mars 2025 serait inférieure à sa valeur comptable; nous sommes d'avis que toute variation raisonnablement possible d'autres hypothèses clés sur lesquelles repose notre calcul de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique ne ferait pas en sorte que sa valeur comptable soit supérieure à sa valeur recouvrable. Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable des meilleures estimations de la direction à l'égard des hypothèses clés et si les flux de trésorerie connexes devaient être touchés de manière significative et importante, nous pourrions avoir éventuellement à comptabiliser une perte de valeur significative relativement au goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique.

Au 31 mars 2025, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 39 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2026 (31 décembre 2024 – 37 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2026).

## b) Acquisitions d'entreprises

### *Transactions non significatives sur une base individuelle*

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

### *Justes valeurs à la date d'acquisition*

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Total des transactions non significatives sur une base individuelle <sup>1</sup>
<b>Actif</b>	
Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles amortissables <sup>2</sup>	20
<b>Passif</b>	
Passifs non courants	
Impôt sur le résultat différé	5
<b>Actifs identifiables nets acquis</b>	15
Goodwill	36
<b>Actifs nets acquis</b>	51 \$
<b>Acquisition effectuée selon les moyens suivants :</b>	
Contrepartie en trésorerie	11 \$
Provisions	20
Participation antérieure à l'acquisition réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition <sup>3</sup>	11
Relation préexistante réglée de façon efficace	9
	51 \$

1 La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avons pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser nos répartitions du prix d'achat.

- Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient de façon générale être amortis sur une période de 10 à 15 ans; et les autres immobilisations incorporelles devraient être amorties sur des périodes de 5 à 15 ans.
- La réévaluation de la participation détenue précédemment dans l'entreprise associée n'a pas entraîné la comptabilisation d'un profit à la date d'acquisition.

## c) Acquisitions d'entreprises – période précédente

En 2024, nous avons acquis des entreprises dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes. Au 31 décembre 2024, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, la juste valeur provisoire à la date d'acquisition pour l'impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir a diminué de 15 millions de dollars et celle du goodwill a augmenté de 15 millions de dollars, respectivement, et, comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter cette augmentation (diminution) à la date d'acquisition.

## d) Acquisition d'entreprise – événement postérieur à la date de clôture

### *Workplace Options*

Le 1<sup>er</sup> mai 2025, nous avons acquis une participation de 100 % dans Workplace Options pour un montant en trésorerie d'environ 500 millions de dollars (350 millions de dollars US), déduction faite de la dette reprise d'environ 100 millions de dollars (70 millions de dollars US). De plus, nous avons signé un sommaire des modalités non exécutoire au sujet d'un investissement synergique futur qui serait fait par un tiers dans le cadre de cette acquisition d'un montant d'environ 285 millions de dollars (200 millions de dollars US), qui devrait se conclure avant le 30 juin 2025. Workplace Options est un fournisseur mondial de solutions intégrées de bien-être des employés. Cet investissement a été effectué dans le but de faire croître nos activités liées aux programmes d'aide aux employés et à la famille et sera consolidé dans notre secteur TELUS Santé.

Notre estimation initiale de la juste valeur relative aux actifs identifiables nets acquis se situait entre 135 millions de dollars et 165 millions de dollars. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avons pas un accès complet aux documents comptables de l'entreprise acquise. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de l'entreprise acquise et après avoir obtenu de nouvelles informations sur les faits et circonstances connexes à la date d'acquisition, nous ajusterons les montants provisoires pour tenir compte des actifs identifiables acquis et des passifs repris et ainsi finaliser notre répartition du prix d'achat.

## 19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la note 4b) et à la note 26i); les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la note 9. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la note 17. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation</b>			
Produits tirés de la sous-location en colocation compris dans les produits d'exploitation tirés des services		4 \$	4 \$
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits	7	1 \$	1 \$
<b>Paiements de loyers<sup>1</sup></b>		<b>233 \$</b>	220 \$

1 Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la composante capital des paiements de loyers est incluse dans le poste « Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement » (se reporter à la note 31b), et la composante intérêts des paiements de loyers est incluse dans le poste « Intérêts payés ».

## 20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars	Au 31 décembre
		2025	2024
Actif au titre des régimes de retraite	15	254 \$	257 \$
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	4a)	628	630
Actifs dérivés	4d)	103	113
Impôt sur le résultat différé		17	18
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients		315	301
Participations dans des coentreprises immobilières	21a)	192	183
Participations dans des entreprises associées	21b)	204	219
Placements de portefeuille <sup>1</sup>			
À la juste valeur par le biais du résultat net		63	62
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		591	594
Contrats d'entretien payés d'avance		34	39
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		152	161
		<b>2 553 \$</b>	2 577 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

(en millions)	Coûts engagés pour		Total
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	603 \$	64 \$	667 \$
Entrées	123	7	130
Amortissement des immobilisations incorporelles	(97)	(2)	(99)
<b>Solde au 31 mars 2025</b>	<b>629 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>698 \$</b>
Tranche courante	366 \$	17 \$	383 \$
Tranche non courante	263	52	315
	<b>629 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>698 \$</b>

## 21 coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées

### a) Coentreprises immobilières

En 2025 et en 2024, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec des parties sans lien de dépendance visant des projets de réaménagement immobilier en Colombie-Britannique.

#### Information financière résumée

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
Produits	— \$	7 \$
Charges d'intérêts	— \$	3 \$
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale) <sup>1</sup>	— \$	(4) \$

- 1 La quasi-totalité de l'information comparative résumée dans ce tableau a trait aux activités détenues en vue de la vente par la coentreprise immobilière TELUS Sky.
- 2 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	7 \$	7 \$
Autres	1	1
	8	8
<b>Actifs non courants</b>		
Immeuble de placement en cours d'aménagement	374	356
Billets à ordre <sup>1</sup>	333	320
	707	676
	715 \$	684 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer	4 \$	6 \$
<b>Passifs non courants</b>		
Dettes à long terme – prêt hypothécaire	21	21
<b>Passif</b>	25	27
<b>Capitaux propres</b>		
TELUS <sup>2</sup>	345	329
Autres associés <sup>1</sup>	345	328
	690	657
	715 \$	684 \$

- 1 Les capitaux propres liés aux autres associés comprennent des billets à ordre de 333 \$ (31 décembre 2024 – 320 \$) émis à l'intention des coentreprises par les parties sans lien de dépendance dans le cadre des projets de réaménagement immobilier en Colombie-Britannique. En cas de dissolution ou de liquidation des partenariats, le montant des billets à ordre en circulation sera d'abord déduit des capitaux propres de l'autre associé pour calculer les capitaux propres des coentreprises. Le principal mode de remboursement prévu des billets à ordre est au moyen de l'apport des coûts de mise en valeur en nature, mais peut éventuellement inclure des paiements en trésorerie.
- 2 Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par les coentreprises immobilières.

### Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux participations dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en millions)	Capitaux propres <sup>1</sup>		Prêts et créances <sup>2</sup>
	31 mars 2025	31 mars 2024	
<b>TRIMESTRES</b>			
Solde au début	178 \$	50 \$	94 \$
<b>Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières</b>			
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable <sup>3</sup>	—	(1)	—
<b>Reprise d'une charge pour moins-value</b>	3	—	—
<b>Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières</b>			
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>			
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 7)	—	—	2
Nos biens immobiliers investis	17	76	—
Profits différés sur notre participation restante dans nos biens immobiliers investis	(8)	(32)	—
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>			
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction			
Coûts de financement qui nous ont été payés	—	—	(2)
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	3	—
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	(1)	—	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>189 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>94 \$</b>

- 1 Nous comptabilisons nos participations dans les coentreprises immobilières selon la méthode de la mise en équivalence, et ces participations sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme » (se reporter à la note 20).
- 2 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme » (se reporter à la note 20) et se composaient des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
- 3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

**b) Participations dans des entreprises associées**

Comme il est décrit à la *note 20*, nos participations dans des entreprises associées sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ». Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, nous détenons une participation dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise constituée au Canada, dont les activités sont complémentaires à nos services Internet des objets patrimoniaux et qui selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée lorsque nous avons acquis notre participation initiale. Miovision Technologies Incorporated met au point une suite de solutions matérielles et fondées sur l'infonuagique qui fournissent aux villes les données et les outils dont elles ont besoin pour réduire la congestion routière, prendre de meilleures décisions en matière d'urbanisme et améliorer la sécurité sur leurs routes. L'ensemble de nos participations dans des entreprises associées qui n'étaient pas significatives sur une base individuelle au 31 mars 2025 totalisait 31 millions de dollars (31 décembre 2024 – 44 millions de dollars).

*Miovision Technologies Incorporated*

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars)	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2024
<b>État de la situation financière<sup>1</sup></b>			
Actifs courants	80 \$		88 \$
Actifs non courants	422 \$		408 \$
Passifs courants	39 \$		35 \$
Passifs non courants	61 \$		61 \$
Actif net	402 \$		400 \$
<b>État du résultat net et du résultat global<sup>1</sup></b>			
<b>TRIMESTRES</b>			
Produits d'exploitation et autres produits	44 \$	32 \$	
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale)	(11) \$	(10) \$	
<b>Rapprochement de l'information financière sommaire de l'état de la situation financière et de la valeur comptable</b>			
Actif net (présenté ci-dessus)	402 \$		400 \$
Notre participation	43,4 %		43,4 %
Notre participation dans l'actif net (notre valeur comptable)	173 \$		175 \$

<sup>1</sup> Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, ce sommaire de l'information ne correspond pas seulement à notre quote-part de ces montants.

**22 emprunts à court terme**

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I aux termes de laquelle nous sommes actuellement en mesure d'emprunter jusqu'à 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales de 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Des contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

Les emprunts à court terme de 1,3 milliard de dollars (31 décembre 2024 – 0,9 milliard de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance. Tous les montants avancés sont libellés en dollars américains.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales ou autres constituaient le solde des emprunts à court terme (le cas échéant).

## 23 créiteurs et charges à payer

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs <sup>1</sup>		
Financement de la chaîne d'approvisionnement – un tiers sans lien de dépendance a payé le fournisseur	16 \$	84 \$
Financement de la chaîne d'approvisionnement – dettes fournisseurs admissibles <sup>2</sup>	9	2
Montants compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	25	86
Montants non compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	1 118	1 040
	1 143	1 126
Charges à payer	1 271	1 385
Paie et autres charges salariales connexes	528	710
Intérêts à payer	226	262
Impôt indirect à payer et autres	146	147
	3 314 \$	3 630 \$

- La composition des dettes fournisseurs varie en raison de divers facteurs, y compris le calendrier des factures des fournisseurs, notre calendrier du cycle de traitement des données, le caractère saisonnier de certaines activités commerciales et le fait que la date de l'état de la situation financière soit ou non un jour ouvrable. Les dettes fournisseurs représentent les paiements futurs au titre des factures reçues à l'égard des activités d'exploitation et des activités d'investissement, et peuvent comprendre des montants au titre de versements de cotisations et d'autocotisations aux gouvernements.
- Montants admissibles pour lesquels les fournisseurs peuvent choisir d'être payés par anticipation, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur.

En 2023, nous avons mis en place un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement qui permet aux fournisseurs qui ont des dettes fournisseurs admissibles de choisir d'être payés par anticipation par un tiers sans lien de dépendance, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur. En retour, nous remboursions à ce tiers sans lien de dépendance ces montants lorsque les dettes fournisseurs seraient initialement devenues exigibles.

Les dates d'échéance moyennes pondérées des dettes fournisseurs sont essentiellement semblables, tant pour les entités qui participent au programme de financement de la chaîne d'approvisionnement que pour celles qui n'y participent pas, et les paiements sont généralement exigibles dans un délai de un trimestre.

## 24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Facturation par anticipation	849 \$	820 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	3	3
Dépôts des clients	18	15
Passifs sur contrat	870	838
Autres	157	201
	1 027 \$	1 039 \$

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons déjà reçu une contrepartie, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
Solde au début		1 102 \$	974 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(631)	(631)
Entrées nettes découlant des activités		664	664
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises		—	16
Solde à la fin		1 135 \$	1 023 \$
Tranche courante		1 010 \$	923 \$
Tranche non courante	27		
Produits différés		123	96
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients		2	4
		1 135 \$	1 023 \$

### Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante

Passifs sur contrat, montant brut		1 010 \$	923 \$
Reclassement dans les actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	6c)	(123)	(132)
Reclassement à partir des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	6c)	(17)	(13)
		870 \$	778 \$

## 25 provisions

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates de mise hors service de ces actifs.

### Provisions liées au personnel

Nos provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

### Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Certaines de ces provisions sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés, ce qui fait que nous devons formuler des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Nous avons également établi des provisions pour une contrepartie éventuelle. Nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie au titre des options de vente position vendeur aient lieu avant le moment où elles peuvent commencer à être exercées, et nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie relatives à la contrepartie éventuelle aient lieu avant la fin des périodes d'atteinte d'objectifs de résultat connexes; dans certains cas, nous pourrions régler la provision au titre des options de vente position vendeur au moyen d'instruments de capitaux propres.

### Autres

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, de la rationalisation des biens immobiliers et d'autres activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas

(en millions)	Note	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>1</sup>	Provisions liées au personnel <sup>2</sup>	Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle <sup>3</sup>	Autres <sup>2</sup>	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		378 \$	133 \$	210 \$	201 \$	922 \$
Entrées		—	62	20	20	102
Reprises		(8)	(2)	(13)	—	(23)
Utilisations		(1)	(109)	—	(29)	(139)
Effet des intérêts <sup>4</sup>	9	4	—	3	—	7
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>373 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>869 \$</b>
Courantes		17 \$	81 \$	83 \$	79 \$	260 \$
Non courantes		356	3	137	113	609
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>373 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>869 \$</b>

1 Les ajouts et les reprises pour les provisions relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont présentés dans les états consolidés de la situation financière, au poste « Immobilisations corporelles, montant net ». Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie (se reporter à la note 31a).

2 En règle générale, les ajouts et les reprises pour les provisions relatives au personnel et autres sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global aux postes « Charge au titre des avantages du personnel » et « Achats de biens et services », respectivement. Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est généralement inclus au poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

3 Les ajouts et les reprises pour les provisions relatives aux options de vente position vendeur et à la contrepartie éventuelle sont compris dans les états consolidés de la situation financière au poste « Goodwill, montant net, » et dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Autres produits », respectivement. Le montant des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

4 L'effet des intérêts, à l'exception de ceux découlant de la réévaluation de la provision en raison de la variation des taux d'actualisation sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Coûts de financement ».

des employés, ainsi que des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la note 29, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. Nous établissons des provisions au titre des réclamations juridiques lorsque celles-ci sont justifiées, en tenant compte des évaluations juridiques, des informations récentes et de la possibilité attendue de recours. Nous ne pouvons pas raisonnablement déterminer le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

## 26 dette à long terme

### a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Dette de premier rang non garantie</b>			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	b)	21 277 \$	22 077 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	2 116	1 404
Débiteures de TELUS Communications Inc.		200	200
<b>Dette garantie</b>			
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	f)	1 649	1 703
Autres	g)	580	588
		25 822	25 972
<b>Obligations locatives</b>	h)	2 902	2 882
<b>Dette à long terme</b>		<b>28 724 \$</b>	<b>28 854 \$</b>
Tranche courante		3 776 \$	3 246 \$
Tranche non courante		24 948	25 608
<b>Dette à long terme</b>		<b>28 724 \$</b>	<b>28 854 \$</b>

### b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent des clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. À la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours avant leurs dates d'échéance respectives. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % de leurs montants en capital respectifs. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. Les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif <sup>1</sup>	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base <sup>2</sup>	Date d'expiration
Billets à 3,75 % de série CQ	Sept. 2014	Janv. 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	Néant	38,5	17 oct. 2024
Billets à 3,75 % de série CV	Déc. 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juill. 2019	Juill. 2026	998,73 \$	2,77 %	800 M\$	800 M\$	33	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains <sup>3</sup>	Sept. 2016	Févr. 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains <sup>3</sup>	Mars 2017	Sept. 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janv. 2028	997,25 \$	2,39 %	600 M\$	600 M\$	48	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37	1 <sup>er</sup> déc. 2027
Billets à 4,80 % de série CAO	Févr. 2024	Déc. 2028	998,95 \$	4,83 %	700 M\$	700 M\$	28	15 nov. 2028
Billets à 3,30 % de série CY	Avr. 2019	Mai 2029	991,75 \$	3,40 %	1,0 G\$	1,0 G\$	43,5	2 févr. 2029
Billets à 5,00 % de série CAI	Sept. 2022	Sept. 2029	995,69 \$	5,07 %	350 M\$	350 M\$	46,5	13 juill. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Déc. 2019	Févr. 2030	996,49 \$	3,19 %	600 M\$	600 M\$	39,5	19 nov. 2029
Billets à 5,60 %, de série CAM	Sept. 2023	Sept. 2030	998,85 \$	5,62 %	500 M\$	500 M\$	46	9 juill. 2030
Billets à 2,05 % de série CAD	Oct. 2020	Oct. 2030	997,93 \$	2,07 %	500 M\$	500 M\$	38	7 juill. 2030
Billets à 4,95 % de série CAP	Févr. 2024	Févr. 2031	997,07 \$	5,00 %	600 M\$	600 M\$	34,5	18 déc. 2030
Billets à 4,65 % de série CAQ	Août 2024	Août 2031	999,11 \$	4,66 %	700 M\$	700 M\$	38,5	13 juin 2031
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	Juin 2021	Nov. 2031	997,52 \$	2,88 % <sup>4</sup>	750 M\$	750 M\$	34	13 août 2031
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains <sup>3</sup>	Févr. 2022	Mai 2032	997,13 \$ US	3,43 % <sup>4</sup>	900 M\$ US	900 M\$ US	25	13 févr. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	Sept. 2022	Nov. 2032	996,73 \$	5,29 % <sup>4</sup>	1,1 G\$	1,1 G\$	51,5	15 août 2032
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	Mars 2023	Mars 2033	998,28 \$	4,97 % <sup>4</sup>	500 M\$	500 M\$	54,5	28 déc. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	Sept. 2023	Sept. 2033	997,82 \$	5,78 % <sup>4</sup>	850 M\$	850 M\$	52	8 juin 2033
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	Févr. 2024	Févr. 2034	996,44 \$	5,15 % <sup>4</sup>	500 M\$	500 M\$	38,5	15 nov. 2033
Billets à 4,40 % de série CL	Avr. 2013	Avr. 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47	1 <sup>er</sup> oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Nov. 2013	Nov. 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Dates multiples <sup>5</sup>	Avr. 2044	987,91 \$ <sup>5</sup>	4,93 % <sup>5</sup>	500 M\$ <sup>5</sup>	900 M\$ <sup>5</sup>	46	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Sept. 2014	Janv. 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janv. 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	500 M\$	60,5	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Dates multiples <sup>6</sup>	Mars 2048	998,06 \$ <sup>6</sup>	4,71 % <sup>6</sup>	325 M\$ <sup>6</sup>	475 M\$ <sup>6</sup>	58,5	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains <sup>3</sup>	Juin 2018	Nov. 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	750 M\$ US	25	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains <sup>3</sup>	Mai 2019	Juin 2049	990,48 \$ US	4,36 %	500 M\$ US	500 M\$ US	25	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Dates multiples <sup>7</sup>	Févr. 2050	997,54 \$ <sup>7</sup>	3,97 % <sup>7</sup>	400 M\$ <sup>7</sup>	800 M\$ <sup>7</sup>	57,5	16 août 2049
Billets à 4,10 % de série CAE	Avr. 2021	Avr. 2051	994,70 \$	4,13 %	500 M\$	500 M\$	53	5 oct. 2050
Billets à 5,65 % de série CAH	Sept. 2022	Sept. 2052	996,13 \$	5,68 %	550 M\$	550 M\$	61,5	13 mars 2052
Billets à 5,95 % de série CAL	Sept. 2023	Sept. 2053	992,67 \$	6,00 %	400 M\$	400 M\$	61,5	8 mars 2053

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance et, en ce qui concerne les billets liés à la durabilité, si aucun élément déclencheur ni majoration de type NPF ne survient.

2 Pour les billets libellés en dollars canadiens, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

Pour les billets libellés en dollars américains, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain (le taux des bons du Trésor américain pour les billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains), majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

3 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série	Taux d'intérêt fixé	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M\$	1,3205 \$
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M\$	1,3348 \$
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	3,89 %	1 148 M\$	1,2753 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	974 M\$	1,2985 \$
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	672 M\$	1,3435 \$

- 4 Si nous n'obtenons pas de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2030, les billets liés à la durabilité porteront intérêt à un taux accru de la date de l'événement déclencheur jusqu'à leur échéance respective. Le taux d'intérêt sur certains des billets liés à la durabilité peut également augmenter (la « majoration de type NPF ») si nous n'atteignons pas des cibles additionnelles en matière de durabilité et/ou en matière environnementale, sociale ou de gouvernance spécifiées dans une obligation liée à la durabilité. Le taux d'intérêt sur les billets liés à la durabilité ne peut cependant excéder le taux initial de plus de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur, sur une base combinée, dans aucune circonstance, que ce soit en raison de l'absence de certificat de vérification de l'atteinte de cibles de performance en matière de durabilité et/ou d'autres cibles en vertu d'une ou de plusieurs obligations liées à la durabilité futures. Dans le même ordre d'idées, si nous remboursons par anticipation des billets liés à la durabilité sans avoir obtenu de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité à la fin de l'exercice précédant la date de remboursement par anticipation, les intérêts accumulés seront calculés aux taux indiqués dans le tableau suivant.

Série	Exercice	Certificat attestant l'atteinte de l'objectif de performance en matière de durabilité			Taux d'accumulation des intérêts liés au remboursement par anticipation en l'absence de certificat
		Date de l'élément déclencheur	Taux d'intérêt après l'élément déclencheur	Total de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur	
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	2030	14 nov. 2030	3,85 %	s.o.	3,85 %
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	2030	14 nov. 2030	4,40 %	1,50 %	4,40 %
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	2030	15 nov. 2030	6,00 %	1,50 %	6,00 %
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	2030	28 mars 2031	5,70 %	1,50 %	5,70 %
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	2030	30 avr. 2031	6,35 %	1,20 %	6,35 %
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	2030	15 févr. 2031	5,60 %	1,00 %	5,60 %

- 5 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.
- 6 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis en mars 2018 à un prix d'émission de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 %.
- 7 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

**c) Papier commercial de TELUS Corporation**

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consortial renouvelable de 2,75 milliards de dollars (se reporter à la *note 26d*) qui est utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Sous réserve du respect de conditions en matière de notation, ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal global équivalent à 2,2 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US). Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Même si la dette sous forme de papier commercial arrive à échéance dans un délai de un an, nous la classons à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que ces montants sont soutenus par la facilité de crédit renouvelable et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 31 mars 2025, l'encours du papier commercial s'établissait à 2,1 milliards de dollars (31 décembre 2024 – 1,4 milliard de dollars), lequel était libellé en dollars américains (1,5 milliard de dollars US; 31 décembre 2024 – 1,0 milliard de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen de 4,8 %, et dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'en août 2025.

**d) Facilités de crédit de TELUS Corporation**

Au 31 mars 2025, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire consortial non garantie renouvelable de 2,75 milliards de dollars venant à échéance le 14 juillet 2028 (date inchangée par rapport au 31 décembre 2024), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

Au 31 mars 2025, TELUS Corporation avait des engagements additionnels à l'égard d'une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 600 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) arrivant à échéance en avril 2027, auprès d'une institution financière, laquelle sera utilisée aux fins générales de l'entreprise. Après le 31 mars 2025, une convention de crédit définitive a été conclue.

Les facilités de crédit de TELUS Corporation portent intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA ») ou au Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans les facilités de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. Notre ratio d'endettement ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00 et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur

les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans les facilités de crédit.

L'accès continu à ces facilités de crédit par TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Montant net disponible	634 \$	1 346 \$
Sûreté pour le papier commercial	2 116	1 404
Montant brut disponible sur la facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,75 milliards de dollars	2 750 \$	2 750 \$

Au 31 mars 2025, nous avons des lettres de crédit en cours de 64 millions de dollars (31 décembre 2024 – 62 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée.

**e) Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation**

Après le 31 mars 2025, TELUS Corporation a émis des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAR d'un montant de 1,1 milliard de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,25 % et arrivant à échéance en juillet 2055 (prix d'émission de 999,65 \$ et taux d'intérêt effectif initial de 6,25 %) ainsi que des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAS d'un montant de 500 millions de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,75 % et arrivant à échéance en juillet 2055 (prix d'émission de 999,59 \$ et taux d'intérêt effectif initial de 6,75 %). Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toute dette de premier rang existante et future et sont subordonnés à toutes les dettes et les obligations actuelles et futures contractées ou garanties par nos filiales. Aux fins du calcul des ratios d'endettement et de la détermination de la conformité aux clauses restrictives, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette.

L'intérêt est payable en versements semestriels et le taux fixe est rajusté à la date de paiement de l'intérêt qui coïncide avec la fin de la période d'interdiction de remboursement par anticipation et tous les cinq ans par la suite; le rajustement du taux est fondé sur un écart par rapport au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans à la date de rajustement, mais le taux rajusté des billets de série CAR ne sera pas inférieur à 6,25 % et celui des billets de série CAS ne sera pas inférieur à 6,75 %. À la survenance d'un événement de notation, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 102 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Après la période initiale d'interdiction de remboursement par anticipation d'une durée de cinq ans à l'égard des billets de série CAR, et après la période initiale d'interdiction de remboursement par anticipation à l'égard des billets de série CAS d'une durée de dix ans, les billets seront remboursables à notre gré, en totalité ou en partie de temps à autre, moyennant un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours avant toute date de versement des intérêts (avant la fin des périodes initiales d'interdiction de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables moyennant un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 90 jours avant la première date de rajustement de taux unique de chaque billet) à un prix de remboursement équivalent à 100 % de leur montant en capital. L'intérêt couru et impayé, le cas échéant, sera versé à la date fixée pour le remboursement.

#### f) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 3 janvier 2028, avec un consortium d'institutions financières, y compris TELUS Corporation. La facilité comprend des composantes renouvelables de 800 millions de dollars US et des composantes emprunt à terme amortissables de 1,2 milliard de dollars US, TELUS Corporation étant un coprêteur à environ 7,2 % à l'égard de ces deux composantes. La facilité est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 6,7 % au 31 mars 2025.

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains ou au Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme (tels que tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. à la fin du trimestre ne doit pas être supérieur à 3,75:1,00 à l'exercice 2025 et à 3,25:1,00 par la suite et le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette (remboursement d'intérêts et de capital prévu) à la fin du trimestre ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

Les composantes emprunt à terme sont assujetties à des calendriers d'amortissement qui exigent qu'un minimum de 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

(en millions)	Composantes renouvelables	Composantes emprunt à terme <sup>1</sup>	Total
<b>Au 31 mars 2025</b>			
<b>Montant disponible</b>	<b>595 \$ US</b>	<b>— \$ US</b>	<b>595 \$ US</b>
<b>Encours</b>			
À payer à d'autres entités	190	965	1 155
À payer à TELUS Corporation	15	74	89
	<b>800 \$ US</b>	<b>1 039 \$ US</b>	<b>1 839 \$ US</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
<b>Montant disponible</b>	611 \$ US	— \$ US	611 \$ US
<b>Encours</b>			
À payer à d'autres entités	175	1 017	1 192
À payer à TELUS Corporation	14	78	92
	<b>800 \$ US</b>	<b>1 095 \$ US</b>	<b>1 895 \$ US</b>

1 En ce qui concerne les montants dus au consortium d'institutions financières, à l'exclusion de TELUS Corporation, nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir une tranche amortissable de 403 \$ US des paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en euros assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 2,6 % et d'un taux de change fixe effectif de 1,088 \$ US pour 1,00 € sur le montant en capital; le montant nominal initial de ces dérivés de change était de 448 \$ US. Ces montants ont été comptabilisés comme couverture d'investissement net dans un établissement étranger (se reporter à la note 4).

#### g) Autres

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

#### h) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,9 % au 31 mars 2025.

## i) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 31 mars 2025 sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme composée libellée en Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dollars canadiens			Dollars américains				Autres monnaies		
	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Montants des swaps de devises devant être échangés (Reçus) <sup>1</sup> Payés		Total	Contrats de location (note 19)	Total
2025 (reste de l'exercice)	237 \$	435 \$	672 \$	2 176 \$	28 \$	(2 180) \$	2 152 \$	2 176 \$	46 \$	2 894 \$
2026	1 450	500	1 950	80	35	(32)	32	115	52	2 117
2027	53	424	477	1 661	31	(1 614)	1 491	1 569	40	2 086
2028	1 955	270	2 225	1 441	21	(491)	488	1 459	30	3 714
2029	1 408	179	1 587	—	26	—	—	26	21	1 634
2030 à 2034	6 902	323	7 225	1 294	28	(1 294)	1 148	1 176	42	8 443
Par la suite	5 541	351	5 892	1 797	—	(1 798)	1 646	1 645	7	7 544
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée	17 546	2 482	20 028	8 449	169	(7 409)	6 957	8 166	238	28 432
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires <sup>2</sup>	8 776	572	9 348	2 713	70	(2 469)	2 207	2 521	69	11 938
Échéances contractuelles non actualisées (note 4b)	26 322 \$	3 054 \$	29 376 \$	11 162 \$	239 \$	(9 878) \$	9 164 \$	10 687 \$	307 \$	40 370 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 31 mars 2025.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2025.

## 27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs sur contrat	24	123 \$	112 \$
Autres		2	2
Produits différés		125	114
Passif au titre des prestations de retraite	15	458	447
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		91	86
Passifs dérivés	4d)	123	118
Subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées		71	49
Placements dans une coentreprise immobilière	21a)	—	4
Autres		43	48
		911	866
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	2	3
		913 \$	869 \$

## 28 capitaux propres

### a) Capital social attribuable aux actions ordinaires de TELUS Corporation – généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	4 milliards	4 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue, dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 31 mars 2025, environ 76 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés (se reporter à la *note 13b*), environ 46 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime d'options sur actions restreintes (se reporter à la *note 14b*) et environ 12 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 14d*).

### b) Filiale détentrice d'une importante participation ne donnant pas le contrôle

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. est constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique); ses activités sont réparties sur le plan géographique et comptent des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord.

Les variations de nos participations économiques et de nos participations avec droit de vote au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres, sont présentées dans le tableau suivant.

	Participation économique <sup>1</sup>		Participation avec droit de vote <sup>1</sup>	
	2025	2024	2025	2024
Participation dans TELUS International (Cda) Inc. au début	57,6 %	56,0 %	87,0 %	85,4 %
<b>Incidence des éléments suivants :</b>				
Rémunération fondée sur des actions et autres	(0,3)	(0,1)	(0,1)	—
Participations ne donnant pas le contrôle – conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	—	—	—	1,3
Participation dans TELUS International (Cda) Inc. à la fin	57,3 %	55,9 %	86,9 %	86,7 %

<sup>1</sup> Nos participations économiques et nos participations avec droit de vote diffèrent en raison des droits de vote liés aux actions à droit de vote multiple détenues par TELUS Corporation.

**Information financière résumée**

Le tableau ci-joint présente l'information financière résumée de notre filiale TELUS International (Cda) Inc.

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars) <sup>1</sup>	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2024
<b>État de la situation financière<sup>1</sup></b>			
Actifs courants	1 486 \$		1 437 \$
Actifs non courants	5 471 \$		5 493 \$
Passifs courants	1 638 \$		1 477 \$
Passifs non courants	2 508 \$		2 639 \$
<b>État du résultat net et du résultat global</b>			
<b>TRIMESTRES</b>			
Produits d'exploitation et autres produits	962 \$	924 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(35) \$	38 \$	
Bénéfice global (perte globale)	(12) \$	83 \$	
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>			
<b>TRIMESTRES</b>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	59 \$	125 \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(39) \$	(34) \$	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(76) \$	(55) \$	

1 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

## 29 passifs éventuels

**Réclamations et poursuites***Généralités*

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

*Recours collectifs autorisés*

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

*Recours collectif contre les frais d'accès au système*

En 2004, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil anciens et actuels, dont nous, qui alléguait une rupture de contrat, une fausse représentation, un enrichissement injustifié et une violation des lois en matière de concurrence, de pratiques commerciales et de protection des consommateurs partout au Canada relativement à la perception de frais d'accès au système. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national à participation optionnelle relativement à la réclamation portant sur l'enrichissement injustifié seulement. En février 2008, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a rendu une ordonnance modifiant l'ordonnance d'autorisation de manière à exclure du recours la catégorie de demandeurs correspondant à tout client lié par une clause d'arbitrage avec nous. Après une longue période d'inactivité, le demandeur a cherché, en 2024, à faire progresser le recours collectif. Les défendeurs ont présenté une demande de rejet du recours collectif pour défaut de poursuite.

#### *Recours collectif concernant la facturation à la minute*

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la suspension des réclamations des entreprises clientes. Un avis relatif à ce recours collectif autorisé a été envoyé aux participants éventuels en 2022. Nous avons déposé une demande de retrait de l'autorisation relative au total des dommages-intérêts. Le procès doit s'ouvrir le 19 janvier 2026.

#### *Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication*

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des

services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé. Sous réserve de certaines conditions, y compris l'approbation de la Cour, nous avons réglé les recours collectifs en Colombie-Britannique et en Alberta.

#### *Recours collectifs non autorisés*

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

##### *Recours collectifs concernant le service 9-1-1*

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

##### *Recours collectifs concernant Public Mobile*

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Le 28 juin 2021, la Cour supérieure du Québec a approuvé l'abandon de cette réclamation contre TELUS. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

### Résumé

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

## 30 transactions entre parties liées

### a) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants, à savoir les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités.

Le tableau suivant présente le total de la charge de rémunération des principaux dirigeants et la composition de celle-ci, incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, au poste « Charge au titre des avantages du personnel ».

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2025	2024
Avantages à court terme	4 \$	4 \$
Prestations de retraite <sup>1</sup> et autres avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	13	6
	19 \$	12 \$

- 1 Les membres de notre équipe de direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies et à cotisations définies.
- 2 Nous comptabilisons une charge pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes qui sont assujetties à une option de règlement en capitaux propres sont comptabilisées comme des instruments de capitaux propres. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la note 14, nous avons consenti à nos principaux dirigeants des attributions de rémunération fondée sur des actions en 2025 et en 2024, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe est comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2025 et de 2024 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	Nombre d'unités	Valeur nominale <sup>1</sup>	Juste valeur à la date d'attribution <sup>1</sup>
<b>2025</b>			
<b>TELUS Corporation</b>			
Unités d'actions restreintes	1 601 848	35 \$	43 \$
<b>TELUS International (Cda) Inc.</b>			
Unités d'actions restreintes	1 229 346	5	5
		40 \$	48 \$
<b>2024</b>			
<b>TELUS Corporation</b>			
Unités d'actions restreintes	1 465 459	35 \$	41 \$
<b>TELUS International (Cda) Inc.</b>			
Unités d'actions restreintes	915 896	11	11
		46 \$	52 \$

- 1 La valeur nominale des unités d'actions restreintes est calculée en multipliant le cours des actions de participation au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo (se reporter à la note 14b).

Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires de TELUS Corporation ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires de TELUS Corporation. Les droits différés à la valeur d'actions sont réglés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs. Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, aucune attribution de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à titre de passif n'était en circulation.

Les contrats de travail conclus avec l'équipe de direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

**b) Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuariat dans des conditions de concurrence normale; les montants facturés liés à ces services se sont chiffrés à 3 millions de dollars (2024 – 3 millions de dollars), dont le montant net est présenté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

**c) Transactions avec des coentreprises immobilières et une entreprise associée**

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, nous avons conclu des transactions récurrentes et non récurrentes avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21*.

## 31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

### a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation</b>			
<i>Tranche courante</i>			
Débiteurs		191 \$	180 \$
Stocks		63	(55)
Actifs sur contrat		(4)	11
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	(17)	(7)
Charges payées d'avance		(106)	(128)
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction	4d)	(2)	12
Créditeurs et charges à payer		(249)	(225)
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir et à payer, montant net		(53)	43
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	(12)	13
Provisions	25	6	(45)
		(183)	(201)
<i>Tranche non courante</i>			
Actifs sur contrat		21	15
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		2	(48)
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction	4d)	—	57
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	(14)	(16)
Contrats d'entretien payés d'avance		5	1
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		—	5
Provisions	25	(84)	(7)
Passifs sur contrat	24, 27	10	12
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		5	(2)
Autres passifs à long terme		(5)	2
		(60)	19
		(243) \$	(182) \$

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2025	2024
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre</b>			
Entrées d'immobilisations			
Dépenses d'investissement, montant brut			
Immobilisations corporelles	17	(601) \$	(636) \$
Immobilisations incorporelles amortissables	18	(201)	(235)
		(802)	(871)
Entrées découlant de contrats de location	17	215	146
Dépenses d'investissement	5	(587)	(725)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie compris dans les éléments précédents			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		(67)	(87)
		(654) \$	(812) \$

## b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Trimestre clos le 31 mars 2024						Trimestre clos le 31 mars 2025					
	Tableau des flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			Tableau des flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie		
	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période
<b>Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	550 \$	— \$	(550) \$	— \$	554 \$	554 \$	605 \$	— \$	(605) \$	— \$	610 \$	610 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	191	—	(191)	—	—	—	203	—	(203)	—
	550 \$	— \$	(359) \$	— \$	363 \$	554 \$	605 \$	— \$	(402) \$	— \$	407 \$	610 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	104 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	104 \$	922 \$	392 \$	— \$	— \$	11 \$	1 325 \$
Dérivés réglés sur une base nette utilisés pour gérer le risque de change découlant d'emprunts à court terme libellés en dollars américains – passif (actif)	—	—	—	—	—	—	2	7	—	(15)	—	(6)
	104 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	104 \$	924 \$	399 \$	— \$	(4) \$	— \$	1 319 \$
<b>Dettes à long terme</b>												
Billets de premier rang de TELUS Corporation	20 301 \$	1 800 \$	— \$	105 \$	(12) \$	22 194 \$	22 077 \$	— \$	(800) \$	(4) \$	4 \$	21 277 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 021	711	(584)	24	—	1 172	1 404	1 462	(750)	—	—	2 116
Facilités de crédit de TELUS Corporation	1 144	—	—	—	—	1 144	—	—	—	—	—	—
Débiteures de TELUS Communications Inc.	200	—	—	—	—	200	200	—	—	—	—	200
Facilités de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 781	56	(90)	45	(1)	1 791	1 703	201	(253)	(2)	—	1 649
Autres	288	—	(6)	—	—	282	588	—	(8)	—	—	580
Obligations locatives	2 614	—	(178)	6	141	2 583	2 882	—	(193)	12	201	2 902
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	13	603	(595)	(143)	129	7	(68)	770	(756)	28	(39)	(65)
	27 362	3 170	(1 453)	37	257	29 373	28 786	2 433	(2 760)	34	166	28 659
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(603)	603	—	—	—	—	(770)	770	—	—	—
	27 362 \$	2 567 \$	(850) \$	37 \$	257 \$	29 373 \$	28 786 \$	1 663 \$	(1 990) \$	34 \$	166 \$	28 659 \$